

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES IMMIGRANTES AU CANADA

Par

Suzanne Uwimbabazi

Département de Démographie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
En vue d'obtention du grade de
Maître ès science (M.sc.)
en Démographie

Décembre 2008

©Suzanne Uwimbabazi, 2008



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES IMMIGRANTES AU CANADA

Présenté par :

Suzanne Uwimbabazi

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Tom Le Grand	président-rapporteur
Marc Termote	directeur de recherche
Pierre Lefebvre	membre du jury

Mémoire accepté le 5 décembre 2008

SOMMAIRE

La présente étude a pour objectif d'examiner les facteurs qui expliquent l'accroissement du nombre de travailleurs autonomes chez les personnes immigrantes au Canada. Plus spécifiquement, elle vise à identifier les causes possibles de la montée rapide de l'entrepreneuriat chez les femmes immigrantes au cours de ces dernières années. Nous tentons entre autres de répondre à la question de savoir si ce groupe de femmes s'engage dans les activités entrepreneuriales par nécessité ou par volonté. Pour ce faire, nous utilisons une base de microdonnées du recensement canadien de 2001. Selon ces données, le travail autonome est plus répandu chez les immigrants que chez les personnes nées au Canada. Dans le cas qui nous concerne, le taux de participation aux activités entrepreneuriales des immigrantes est 7,2 % contre 7,0 % pour celui des natives. Le taux de participation au travail autonome est ici analysé selon différentes caractéristiques telles que le niveau de scolarité, l'état matrimonial, le groupe linguistique, la présence d'enfants à la maison, l'âge à l'immigration, l'année d'immigration et le pays de naissance.

Le modèle économétrique « structural probit and switching regression » utilisé, permet de saisir les éléments susceptibles d'influencer l'exercice des activités entrepreneuriales chez les femmes venues s'installer au Canada. Les résultats révèlent que la possibilité de revenu inhérent au travail à compte propre est un élément motivant ces femmes à opter pour ce statut d'emploi. Toutefois, cet élément est associé aux autres facteurs susceptibles d'influer sur leur décision quant à se lancer dans le monde des affaires. Ainsi, les résultats montrent une relation positive entre le fait d'avoir des jeunes enfants en charge et l'exercice d'activités à compte propre. Cependant, les résultats révèlent une corrélation négative entre le taux de chômage et la probabilité d'être entrepreneure chez les femmes nées à l'étranger.

L'une des explications avancées par les études antérieures à ce sujet est liée aux conditions défavorables éprouvées par les immigrants sur le marché du travail. Dans la même perspective, une deuxième approche permet d'examiner l'écart salarial et la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les natives dans le but de vérifier s'il y a discrimination envers les immigrantes. Il s'agit de la décomposition proposée par Oaxaca et Blinder (1973) adaptée par Jann (2008) et par Fairlie (2005). Les résultats obtenus laissent voir qu'il existe un écart salarial et une différence dans la probabilité d'emploi entre ces deux groupes. En fait, il existe une différence de salaire et de probabilité d'emploi qui provient d'une part, des différences au niveau des caractéristiques, et d'autre part, des facteurs inobservés, dont la discrimination.

En fin de compte, les résultats de nos analyses montrent que l'entrepreneuriat des femmes immigrantes s'explique non seulement par des «facteurs d'attraction», mais aussi par des «facteurs de répulsion».

Mots clés : entrepreneuriat, femmes immigrantes, Canada

ABSTRACT

In recent years, entrepreneurship or self-employment has captured the interest of many researchers and scholars. Our study aims to identify the causes of the increase of entrepreneurship among immigrant groups, especially among women.

Focusing on the results of the 2001 census, we analyze the main causes that lead immigrant women to entrepreneurship in Canada. Through our analysis, we seek to understand why immigrant women are more committed to being self-employed. The main question is whether or not it is a choice for them to seek self-employment.

Census data show that entrepreneurship seems to be more popular among immigrants compared to native Canadians. In this specific case, immigrant women present a higher self-employment rate compared to that of native Canadian women. According to our study, there are several factors that influence women to undertake entrepreneurial activity. We have focused on educational level, marital status, household language, the presence of young kids in the family, the age at the time of immigration, the country of origin and the year of immigration.

This research uses two methods. The first one is the econometric model “structural probit and switching regression”, which allows us to understand the factors that motivate immigrant women to engage in entrepreneurship. Our results reveal that income related to owning a business is only one of many factors influencing entrepreneurship. Our research results show indeed a positive and significant correlation between having young children and having one’s own business. However, there is a negative correlation between the unemployment rate and the likelihood of becoming self-employed.

One explanation provided by researchers is mainly related to the challenges that immigrant women face in the labor market. That is why our research examines the salary difference and the differential in the probability of employment between immigrant and non-immigrant women, in order to verify if there is any kind of discrimination towards immigrant women. To do so, we use a second model which is the decomposition model proposed by Oaxaca and Blinder. The results show that there is indeed a difference between these two groups.

We may conclude that our analysis indicates that immigrant women’s entrepreneurial drive results not only from push factors but also from pull factors.

Keys words: entrepreneurial, immigrant women, Canada.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iii
ABSTRACT	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES FIGURES	xii
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	xiii
REMERCIEMENTS	xiv
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.1 Problématique	1
0.2 Objectifs de l'étude et question de recherche	2
0.3 Choix et intérêt du sujet	2
0.4 Présentation du mémoire	3
CHAPITRE 1 RECENSION DES ÉCRITS	4
1.1 Définition des concepts clés	4
1.2 Cadre théorique et empirique	5
1.2.1 Les facteurs d'attraction.....	5
1.2.2 Les facteurs de répulsion.....	6
1.2.3 Autres facteurs.....	7
1.2.4 Les femmes immigrantes et le marché du travail canadien.....	9
CHAPITRE 2 DONNÉES ET ÉCHANTILLON	14
2.1 Données et description de l'échantillon	14
2.2 Hypothèses de recherche	20
2.3 Variables du modèle	21
CHAPITRE 3 MÉTHODES D'ANALYSE	28
3.1 Méthode "structural probit and switching regression"	28

3.2 Méthode d'Oaxaca et Blinder	31
3.2.1 Dans la régression linéaire.....	31
3.2.2 Dans la régression non linéaire.....	35
CHAPITRE 4 ANALYSE DESCRIPTIVE	38
4.1 Profil sociodémographique des immigrants et des non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans)	38
4.2 Taux de participation au travail autonome	44
4.3 Taux de chômage	51
4.4 Taux d'emploi	53
CHAPITRE 5 REVENU D'EMPLOI DES IMMIGRANTS ET DES NON- IMMIGRANTS ÂGÉS DE 25 À 55 ANS	57
5.1 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans, Canada, 2000	57
5.1.1 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants selon le lieu de résidence.....	60
5.1.2 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants selon le niveau de scolarité.....	62
5.1.3 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants selon la langue parlée le plus souvent à la maison	63
5.1.4 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants selon le statut matrimonial.....	65
5.1.5 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants selon l'année d'immigration.....	65
5.1.6 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants selon l'âge à l'immigration.....	67
5.1.7 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants selon le pays de naissance.....	68
5.2 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans, Canada, 2000	69

5.2.1 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants selon le lieu de résidence.....	72
5.2.2 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants selon le niveau de scolarité.....	73
5.2.3 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants selon la langue parlée le plus souvent à la maison.....	74
5.2.4 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants selon le statut matrimonial.....	75
5.2.5 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants selon l'année d'immigration.....	76
5.2.6 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants selon l'âge à l'immigration.....	77
5.2.7 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants selon le pays de naissance.....	77
5.3 Différence de revenu entre les immigrantes travailleuses autonomes et les immigrantes salariées âgées de 25 à 55 ans, Canada, 2000.....	79
CHAPITRE 6 ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	83
6.1 Résultats des estimations du modèle probit structurel.....	83
6.2 Résultats de la méthode d'Oaxaca et Blinder.....	93
CONCLUSION.....	106
BIBLIOGRAPHIE.....	110
ANNEXES.....	xv

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation des immigrantes sur le marché du travail canadien en 2007 en comparaison avec les non-immigrantes (population active 25 à 55 ans).....	10
Tableau 2 : Statistiques d'échantillon: les immigrants et les non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans) selon les provinces, Canada, 2001.....	16
Tableau 3 : Statistiques d'échantillon : les immigrants et les non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans) selon la région de résidence, Canada, 2001.....	17
Tableau 4 : Statistiques d'échantillon : les immigrants et les non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans) selon les trois RMR et leurs provinces, Canada, 2001.....	18
Tableau 5 : Profil des immigrants et des non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans), Canada, 2001.....	39
Tableau 6 : Profil des immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans) selon leurs caractéristiques, Canada, 2001.....	42
Tableau 7: Proportion des immigrantes âgées de 25 à 55 ans qui ont travaillé pendant l'année 2000, selon l'année d'immigration.....	43
Tableau 8 : Taux de participation au travail autonome des immigrants et des non-immigrants par rapport aux personnes actives (25-55 ans), Canada, 2001.....	45
Tableau 9 : Taux de participation au travail autonome des immigrants par rapport aux personnes actives (25-55 ans) selon leurs caractéristiques, Canada, 2001.....	47
Tableau 10 : Taux de participation au travail autonome par rapport aux personnes actives (25-55 ans) selon la région de résidence, Canada, 2001.....	48
Tableau 11 : Taux de chômage des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le lieu de résidence, Canada, 2001.....	51
Tableau 12 : Taux d'emploi des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon la région de résidence, Canada, 2001.....	54
Tableau 13 : Répartition du revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans, Canada, 2000.....	58
Tableau 14 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le lieu de résidence, Canada, 2000.....	61

Tableau 15 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le niveau de scolarité, Canada, 2000.....	63
Tableau 16 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Canada, 2000.....	64
Tableau 17 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le statut matrimonial, Canada, 2000.....	65
Tableau 18 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'année d'immigration, Canada, 2000.....	66
Tableau 19 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'âge à l'immigration, Canada, 2000.....	67
Tableau 20 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le pays de naissance, Canada, 2000.....	68
Tableau 21 : Répartition du revenu salarial des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans, Canada, 2000.....	70
Tableau 22 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le lieu de résidence, Canada, 2000.....	73
Tableau 23 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le niveau de scolarité, Canada, 2000.....	74
Tableau 24 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Canada, 2000.....	75
Tableau 25 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le statut matrimonial, Canada, 2000.....	75
Tableau 26 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'année d'immigration, Canada, 2000.....	76
Tableau 27 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'âge à l'immigration, Canada, 2000.....	77
Tableau 28 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le pays de naissance, Canada, 2000.....	78
Tableau 29 : Différence de revenu entre les immigrantes travailleuses autonomes et les immigrantes salariées âgées de 25 à 55 ans, Canada, 2000.....	80

Tableau 30 : Estimation des fonctions de revenu des immigrantes entrepreneures et salariées avec la correction du biais de sélection.....	85
Tableau 31 : Estimation de la probabilité de devenir entrepreneure chez les immigrantes	89
Tableau 32 : Résultats de l'analyse de régression des salaires hebdomadaires moyens des immigrantes et des non-immigrantes,.....	95
Tableau 33 : Décomposition de l'écart de salaire hebdomadaire moyen entre les immigrantes et les non-immigrantes en trois composantes.....	98
Tableau 34 : Décomposition de l'écart de salaire hebdomadaire moyen entre les immigrantes et les non-immigrantes en deux composantes.....	99
Tableau 35: Part des caractéristiques personnelles dans l'écart salarial entre les immigrantes et les non-immigrantes.....	100
Tableau 36: Probabilité d'emploi des immigrantes et des non-immigrantes âgées de 25 à 55 ans, Canada, 2001.....	102
Tableau 37 : Décomposition de la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes.....	103
Tableau 38: Part des caractéristiques dans la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes	103

Tableaux en annexe

Annexe A1 : Proportion d'entrepreneurs par région par rapport à l'ensemble de la province en comparaison avec la proportion de la population par région par rapport à la population totale de la province. Données d'échantillon.....	xvi
Annexe A2 : Répartition du revenu provenant du travail autonome chez les femmes immigrantes selon le lieu de résidence.....	xvii
Annexe A3 : Répartition du revenu provenant du travail autonome chez les hommes immigrants selon le lieu de résidence.....	xvii
Annexe A4 : Répartition du revenu provenant du travail autonome chez les femmes non immigrantes selon le lieu de résidence.....	xviii

Annexe A5 : Répartition du revenu provenant du travail autonome chez les hommes non immigrants selon le lieu de résidence.....	xix
Annexe A6 : Répartition du revenu d'emploi salarié chez les femmes immigrantes selon le lieu de résidence.....	xix
Annexe A7 : Répartition du revenu d'emploi salarié chez les hommes immigrants selon le lieu de résidence.....	xx
Annexe A8 : Répartition du revenu d'emploi salarié chez les femmes non immigrantes selon le lieu de résidence.....	xx
Annexe A9 : Répartition du revenu d'emploi salarié chez les hommes non immigrants selon le lieu de résidence.....	xxi

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Profil du revenu provenant du travail autonome chez les immigrants et les non-immigrants âgés de 25 à 55 ans, Canada, 2000.....	59
Figure 2 Profil du revenu provenant d'un emploi salarié chez les immigrants et les non-immigrants âgés de 25 à 55 ans, Canada, 2000.....	71

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

FMGD : Fichier de microdonnées à grande diffusion

CIC : Citoyenneté et Immigration Canada

RMR : Région Métropolitaine de Recensement

N: Nombre d'observation

E-T : écarts-types

REMERCIEMENTS

Je me permets de remercier les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Mes vifs et sincères remerciements s'adressent à mon directeur de recherche, le professeur Marc Termote, pour sa direction, ses conseils et ses remarques pertinentes. Par la même occasion, je tiens à remercier profondément le professeur Zhu Nong pour sa disponibilité et pour ses conseils méthodologiques.

Mes remerciements s'adressent également à ma sœur Ellen Mukamisha, qui n'a pas cessé de m'encourager et de me soutenir tout au long de mes études. Enfin, je témoigne mes sentiments de reconnaissance à Claudine Ingabire et à Monique Gasengayire qui ont toujours été près de moi en l'absence de ma famille; leur soutien moral et leur encouragement ont été d'une grande importance.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1 Problématique

Au fil des années, le taux des travailleurs autonomes a connu une rapide croissance à travers le monde entier, spécialement dans les pays industrialisés. L'une des raisons avancées de cette croissance est l'entrée massive des entrepreneurs féminins sur le marché du travail et la croissance du nombre d'entrepreneurs dans l'économie (Herb, 2000; Fairlie et Meyer, 1996; Herb et Kuhn, 2001).

L'émergence et la propension des activités autonomes sont plus remarquables dans certaines catégories de la population telles que les femmes et les immigrants. Ce phénomène est considéré comme une source de croissance pour l'économie des pays industrialisés et un moyen de sortir de la pauvreté pour les pays en développement (Herb, 2000). Au Canada par exemple, entre 1996 et 2001 le nombre d'entrepreneures a augmenté de 8 % et le nombre d'entrepreneurs de 0,6 %. De 1976 à 1994, environ 40 % de l'expansion du travail autonome au Canada était attribuable aux femmes (Cohen, 1996). Comparativement aux personnes nées au pays, les immigrants sont plus représentés dans le domaine de l'entrepreneuriat. En 1991, le taux d'emploi autonome chez les immigrants en Grande-Bretagne était de 14,6 % comparé à 12,3 % pour la population née dans ce pays (Clark et Drinkwater, 2000). Au Canada, pour les immigrants ce taux a passé de 9 % à 12 %, puis à 20 % pour les années 1961, 1971 et 1991 respectivement. Pendant ces mêmes années, le taux des travailleurs à leur compte pour les natifs du pays est descendu respectivement de 10 % à 8 % et est remonté ensuite à 11 % (Mata et Pendakur, 1999).

Bien que les hommes immigrants enregistrent un taux élevé de travailleurs autonomes, les entreprises dirigées par les femmes immigrantes affichent une rapide expansion. D'après l'étude faite par Frenette (2002), au Canada la proportion des hommes immigrants qui sont travailleurs autonomes est passée de 6,3 % à 22 % entre les années 1980 et 1995. Pour les femmes, ce taux est passé de 3,8 % à 17 % pour ces mêmes années.

Les recherches menées sur la question du travail autonome des immigrants ne tiennent guère en considération le différentiel de sexe, ce qui fait qu'elles étudient les immigrants globalement ou encore, dans de rares cas, elles focalisent uniquement sur les hommes. Les femmes immigrantes sont souvent ignorées. Or, le travail autonome diffère énormément par groupe ethnique et racial, pour les hommes et pour les femmes (Failie et Meyer, 1996). Certes, les barrières à l'entrée des femmes sur le marché du travail sont beaucoup plus grandes que celles des hommes immigrants (Rajman et Semyonov, 1997).

Comme en témoignent les études faites dans ce domaine, l'entrepreneuriat chez les femmes immigrantes au Canada est un champ d'études peu exploité. La présente étude tente de combler cette lacune en identifiant les déterminants de l'entrepreneuriat chez les immigrantes.

0.2 Objectif de l'étude et question de recherche

Aux fins de cette étude, nous nous donnons comme objectif d'identifier les facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat chez les femmes immigrantes au Canada.

Nous tentons de donner une réponse à la question du pourquoi les femmes nées à l'étranger recourent à l'entrepreneuriat. Les réponses possibles sont diverses, et peuvent se réduire à un choix ou à une obligation.

0.3 Choix et intérêt du sujet

Le Canada enregistre un grand nombre d'immigrants et accueille chaque année environ 250 000 nouveaux immigrants. L'insertion socioéconomique de ces immigrants constitue une préoccupation majeure. Ils rencontrent beaucoup de barrières à leur ajustement au nouvel environnement, dont la principale est le sous-emploi. Le manque de sources de revenu conduit souvent les immigrants dans des conditions de vie défavorables. De ce fait, les immigrants se caractérisent généralement par un faible revenu, et ce dernier se concentre surtout chez les femmes immigrantes (Kazemipur et Halli, 2001). Ainsi, on peut supposer que les femmes immigrantes s'engagent dans les affaires d'entreprise pour améliorer leur situation économique, ce qui par ailleurs peut constituer un intérêt pour la société d'accueil.

L'étude des déterminants de l'entrepreneuriat chez les immigrantes nous permettra de souligner leur participation à la création d'une nouvelle économie et à la création de nouvelles opportunités d'emploi. De plus, le projet d'étude ayant comme centre d'intérêt l'entrepreneuriat des immigrantes constitue aujourd'hui un nouveau champ intéressant, compte tenu qu'il s'agit d'un domaine peu exploité dans la littérature sur l'économie des immigrants au Canada.

0.4 Présentation du mémoire

Comme en témoignent les chapitres de ce travail, notre analyse se limite aux immigrants et non-immigrants actifs sur le marché du travail, soit comme salariés, soit comme travailleurs autonomes, et dont l'âge se situe entre 25 à 55 ans. Pour ce qui est du travail autonome, l'étude se limite uniquement à la catégorie des travailleuses autonomes non constituées en société.

Après l'introduction générale qui définit la problématique, notre mémoire s'étend sur cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous faisons un survol des études antérieures portant sur le travail autonome des immigrants. Cette partie présente aussi les concepts-clés et le cadre théorique de l'étude. Le deuxième expose la démarche méthodologique suivie. Les données et les méthodes utilisées ainsi que la description de l'échantillon et celle des hypothèses de recherche y seront abordées. Le troisième chapitre est réservé à l'analyse descriptive des données de l'échantillon. Le quatrième est consacré au revenu provenant de l'emploi. Nous y traiterons le revenu du travail autonome et celui de l'emploi salarié en distinguant selon les caractéristiques sociodémographiques de l'individu. Enfin, le cinquième chapitre présente les résultats de l'analyse économétrique et leur interprétation. Le mémoire se termine avec la conclusion générale qui synthétise les éléments saillants.

CHAPITRE 1

RECENSION DES ÉCRITS

1.1 Définition des concepts clés

Pour mieux comprendre les concepts utilisés dans le contexte de notre étude, il s'avère nécessaire de définir les termes-clés: femmes immigrantes et entrepreneuriat. Le terme immigrant désigne toute personne qui n'est pas née dans un pays donné, mais qui a obtenu le droit de s'y établir en permanence (Roy, 2000).

Dans la littérature, il n'y a pas de définition unanime du terme entrepreneuriat. Chaque auteur le définit selon le contexte de son étude. Pour Lavoie (1988) l'entrepreneuriat est une innovation ou une création d'entreprise. Selon cet auteur, une femme entrepreneure est « une femme qui seule ou avec un ou des partenaires a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante ».

D'après Forget (1997), «Un entrepreneur est une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise et qui la dirige de manière innovatrice et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés».

Ce terme «entrepreneuriat» prête à confusion avec le terme «travail autonome», qui est défini comme une forme de participation au marché du travail par laquelle une personne dérive un certain revenu en s'engageant dans les activités économiques en tant que personne indépendante (Li, 2001). Selon Statistique Canada, «Le travail autonome consiste principalement à exploiter une entreprise ou une ferme ou à exercer une profession, seules ou avec des associés»¹.

Même s'il peut y avoir quelques petites nuances entre les deux termes, la présente étude considère le travail autonome comme un aspect de l'entrepreneuriat. De ce fait, sont

¹ D'après Statistique Canada, les travailleurs autonomes sont des personnes qui exploitent une ferme à titre de propriétaire ou de locataire; celles qui travaillent comme pigiste ou à contrat pour un travail particulier; les personnes qui exploitent une concession de vente et de distribution directe d'articles comme des produits de beauté, des journaux, des brosses ou des articles ménagers; et celles qui font de la pêche avec du matériel qui leur appartient en propre ou dont elles sont copropriétaires.

considérées comme immigrantes entrepreneures, les personnes de sexe féminin, nées à l'extérieur du Canada, et qui exercent des affaires à leur propre compte, comme propriétaire ou comme partenaire dans une entreprise. Cette catégorie de travailleurs peut englober des écrivains, des livreurs des journaux, des propriétaires de dépanneur, des exploitants agricoles, des pêcheurs, des médecins et des comptables, des coiffeurs et des coiffeuses, des propriétaires de boutiques, des gardiennes d'enfants (Robichaud et McGraw, 2003).

1.2 Cadre théorique et empirique

Les études portant sur l'émergence et la croissance du travail autonome chez les immigrants avancent certaines théories pour expliquer l'entrepreneuriat. Ces théories sont groupées en deux principaux facteurs à savoir les facteurs d'attraction et ceux de répulsion. Ces facteurs sont stimulés ou freinés par les caractéristiques particulières de l'individu.

1.2.1 Les facteurs d'attraction

Pour expliquer l'expansion des activités entrepreneuriales des immigrants, certaines études se basent sur la théorie de l'enclave. Les nouvelles possibilités et occasions offertes par la concentration des immigrants incitent leurs membres à se lancer en affaires. Ainsi, l'accès au capital économique, la main-d'œuvre à bon marché et la clientèle ethnique constituent des avantages de l'enclave ethnique (Mata et Pendakur, 1999; Frenette, 2002; Li, 2001; Juteau et al., 1992). Suite à ces facilités, le travail autonome devient attrayant dans l'économie ethnique pour les immigrants qui se sentent culturellement et socialement éloignés de la société d'accueil (Dallalfar, 1994). Selon cette théorie, l'emploi autonome des immigrants est vu comme une prolongation normale de l'enclave ethnique qui offre la stabilité et l'emploi pour grouper des membres. Mata et Pendakur (1999) abondent dans ce sens, en soulignant que, les entreprises ethniques s'approchent de leurs membres respectifs qui constituent une source de main d'œuvre tandis que ces entreprises deviennent à leur tour une source d'emploi. La concentration ethnique permet donc aux immigrants de s'investir dans des entreprises à leur compte, et grâce à leurs groupes ethniques, leur économie se développe dans un système protégé et

unifié, permettant ainsi à leur entreprise de prospérer. La théorie de l'enclave se concentre donc sur les occasions que l'enclave immigrée donne aux entrepreneurs ethniques, qui sont attirés par les consommateurs résidents dans l'enclave et qui sont portés à la croissance des biens et services spécifiques à l'enclave. Prenons le cas du quartier «Chinatown» de Montréal ou de Toronto par exemple. Bon nombre de personnes d'origine chinoise habitent ce quartier, et celui-ci abrite les commerces spécialisés en alimentation chinoise et les restaurants spécialisés en cuisine chinoise et vietnamienne.

Malgré les avantages que dégagent lesdits auteurs, d'autres études soulignent l'impact négatif de l'enclave sur le travail autonome des immigrants. La raison avancée est que souvent les localités avec une grande concentration d'immigrants se caractérisent par un faible revenu. Par conséquent, elles ne sont pas favorables à l'emploi autonome (Clark et Drinkwater, 2000; Yuengert, 1993; Razin et Langlois, 1996; Kazemipur et Halli, 2001).

Par ailleurs, la différence de revenu prévue entre le travail autonome et l'emploi salarié est souvent mise en cause comme un autre facteur pouvant motiver les gens à se lancer dans le monde des affaires (Blanchflower, 2000; Earle et Sakova, 2000; Mata et Pendakur, 1999). Dans ce contexte, les littératures mentionnent que les travailleurs autonomes sont avantagés au niveau du revenu par rapport à leurs homologues salariés (Herb, 2000; Bruce, 2000). D'autres études prouvent cependant que le revenu des salariés est supérieur à celui du travail autonome (CIC, 2001; Le, 1999).

1.2.2 Les facteurs de répulsion

D'après la théorie de la contrainte, l'émergence et l'expansion des activités indépendantes chez les immigrants résultent des obstacles auxquels ils font face sur le marché du travail (Clark et Drinkwater, 2000; Fairlie et Meyer, 1996; Le, 1999). Les obstacles identifiés sont notamment l'accès difficile à l'information, la connaissance limitée du marché du travail, le niveau d'éducation ou de formation incompatible à celui exigé par les employeurs canadiens, les problèmes linguistiques et culturels, la discrimination, le racisme. Dans ces conditions défavorables et par manque d'autres alternatives, le travail autonome devient un recours obligatoire pour les immigrants (Earle et Sakova, 2000; Mata et Pendakur, 1999; Kazemipur et Halli, 2001).

Les partisans de cette approche soulignent que l'expansion des activités à propre compte chez les immigrants s'explique par les salaires discriminatoires subis sur le marché de l'emploi salarié. Dans ces conditions défavorables, la création de petites entreprises par les minorités ethniques devient une option envisageable (Clark et Drinkwater, 2000; Earle et Sakova, 2000).

Les immigrants en général rencontrent des difficultés dès leur établissement dans le pays d'immigration, et les femmes immigrantes éprouvent des difficultés plus grandes encore que leurs homologues masculins. Les immigrantes rencontrent un double inconvénient dû à leur genre et leur statut d'immigrantes dans le pays d'accueil (Raijman et Semyonov, 1997). Ainsi, l'expérience du racisme aussi bien que celle du sexisme, sont simultanément éprouvées par les femmes immigrantes sur le marché du travail (Dallalfar, 1994).

Ces facteurs de répulsion et d'attraction n'expliquent cependant pas à eux seuls l'expansion des activités indépendantes chez les immigrants. D'autres facteurs doivent être pris en considération.

1.2.3 Autres facteurs

En plus de ces deux facteurs ci-haut mentionnés, certaines études tiennent compte d'autres particularités des immigrants (Li, 2001).

a. *Le capital humain* : D'après la théorie du capital humain, le niveau d'éducation, le sexe, l'âge au moment de l'arrivée, l'expérience professionnelle, le statut d'immigrant et l'origine nationale influent sur la probabilité de travailler de façon indépendante chez les immigrants (Kazemipur et Halli, 2001; Li, 2001; Le, 1999 ; CIC, 2001; Frenette, 2002).

b. *La durée de séjour* : Selon la théorie de l'assimilation, un long séjour permet aux immigrants d'avoir des occasions pour augmenter leur habileté linguistique et leur niveau de formation ainsi que d'accumuler les ressources nécessaires pour entreprendre des activités indépendantes (Li, 2000; Kazemipur et Halli, 2001; Le, 1999; Mata et Pendakur, 1999; Clark et Drinkwater, 2000; CIC, 2001).

c. *Les stratégies familiales* : Les familles ayant des expériences dans les affaires d'entreprise incitent leurs membres à s'engager dans les affaires d'entreprise. Les activités indépendantes deviennent comme héréditaires, les parents cédant leurs affaires d'entreprise à leurs enfants, et ce, de génération en génération. Dans ce contexte, les femmes ayant des conjoints travailleurs autonomes sont susceptibles d'entreprendre également des activités entrepreneuriales.

d. *Facteurs structurels* : L'environnement, la segmentation du marché du travail et le taux de chômage local ont une influence sur la décision des immigrants d'être indépendants. De plus, la propension aux activités indépendantes est susceptible d'être différente dépendamment des conditions internes et externes au moment de l'arrivée de chaque cohorte d'immigrants. Selon certaines études, de bonnes conditions économiques dans le pays d'accueil favorisent le développement des affaires et des activités indépendantes (Li, 2001); pour d'autres cette hypothèse n'est pas prouvée.

La quasi-totalité des recherches étudient globalement le travail autonome des immigrants sans faire une analyse particulière d'un groupe donné, spécialement celui des femmes immigrantes. Or, le travail autonome diffère énormément selon le groupe ethnique et racial, et selon le sexe (Failie et Meyer, 1996).

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, peu d'études portent spécifiquement sur les femmes immigrantes. Dans son étude portant sur le rôle des entreprises des femmes dans l'économie ethnique, Dallalfar (1994) a trouvé que les femmes sont des participantes actives à l'économie ethnique. Dans ce contexte, l'étude de Raijiman et Semyonov (1997) corrobore que le genre joue un rôle important dans l'accomplissement professionnel des immigrants.

L'étude effectuée par Boyd (2000) sur la relation entre le désavantage du marché du travail et les petites entreprises des femmes noires, indique que les femmes appartenant à des groupes opprimés recourent à des affaires d'entreprise parce qu'elles sont désespérées.

Il convient de passer en revue de la situation des immigrants en général et des immigrantes en particulier sur le marché du travail canadien.

1.2.4 Les femmes immigrantes et le marché du travail canadien

Les études s'intéressant à l'immigration focalisent surtout sur la situation des immigrants sur marché du travail en comparaison avec celle des personnes nées au pays. La revue de la littérature mentionne que les immigrants éprouvent bien des difficultés d'intégration au nouvel environnement pendant les premières années au pays d'accueil. Comme nous avons vu précédemment, les principaux problèmes sont notamment la non-reconnaissance des titres de compétence, la compétence linguistique inadéquate, le manque d'expérience de travail canadien et la discrimination. Ce sont d'ailleurs les raisons qui expliquent le faible niveau de participation des immigrants au marché du travail pendant le début du séjour dans le pays d'immigration. Pendant cette période, les immigrants s'adaptent au nouvel environnement, en faisant reconnaître leur diplôme, en acquérant de nouvelles connaissances et en faisant des formations qui peuvent les aider à mieux intégrer le marché du travail. D'après Derrick et Rappak (1998), les obstacles auxquels les immigrants font face dans leur établissement disparaissent au fur et à mesure qu'ils s'adaptent dans le pays d'accueil.

L'intégration des immigrants est mesurée en fonction de leur niveau de revenu, de leur taux d'activité, de leur taux d'emploi et de leur taux de chômage par rapport à ceux des personnes nées au pays. En 2006, le taux d'emploi et le taux d'activité des personnes nées au pays étaient plus élevés que ceux des immigrants alors que le taux de chômage des immigrants était supérieur à celui des personnes nées au Canada (Gilmore, 2008). L'étude de Derrick et Rappak (1998) corrobore ces résultats en prouvant que le risque de chômage pour les immigrants est de 56 % supérieur à celui des non-immigrants.

Sur le plan de l'emploi, de l'activité et du chômage, les immigrantes affichent un retard non seulement par rapport à leurs homologues masculins, mais également par rapport aux personnes nées au pays, tant pour les hommes que pour les femmes. En 2007, le taux d'activité et le taux d'emploi des immigrantes étaient respectivement de 76,6 % et de 71,2 % contre respectivement 84,3 % et de 80,8 % pour les femmes nées au Canada. De

même, les immigrantes affichaient un taux de chômage plus élevé que celui des natives (7 % contre 4,1 %) (Gilmore, 2008). Le tableau 1 illustre bien la situation des immigrantes sur le marché du travail en comparaison avec les natives.

Tableau 1 : Situation des immigrantes sur le marché du travail canadien en 2007 en comparaison avec les non-immigrantes (population active 25 à 54 ans)

	Taux d'activité en %	Taux d'emploi en %	Taux de chômage en %
Immigrantes très récentes ²	61,3	53,8	12,3
Immigrantes récentes ³	74,4	68,4	8,1
Immigrantes de longue date ⁴	81,8	77,3	5,5
Total Immigrantes reçues	76,6	71,2	7,0
Natives	84,3	80,8	4,1

Source : (Gilmore, 2008).

Ces résultats montrent l'effet de l'assimilation puisque les immigrantes ayant passé longtemps dans le pays présentent des taux d'activité et d'emploi élevés et un faible taux de chômage par rapport aux jeunes cohortes.

Au niveau du revenu, les immigrants en général et les immigrantes en particulier présentent un faible niveau de revenu par rapport aux personnes nées au pays. En 2001 par exemple, 29,4 % des femmes nées à l'étranger étaient dans la catégorie des familles à faible revenu contre seulement 13,8 % des femmes nées au Canada qui étaient dans la même situation (Statistique Canada, 2001c). Plusieurs études qui s'intéressent à la question de l'écart de revenu d'emploi entre les immigrants et les non-immigrants concluent que les gains d'emploi des immigrants sont généralement inférieurs à ceux des personnes nées au pays (Derrick et Rappak, 1998; DeSirva, 1992). D'après la revue de littérature, les faibles gains des immigrantes seraient expliqués par la profession et les activités exercées, car elles se trouvent souvent dans des secteurs d'activités moins payants et instables.

² Immigrantes très récentes : Personnes qui, au moment de l'entrevue, avaient obtenu le droit d'établissement au Canada depuis 5 ans ou moins (Gilmore, 2008)

³ Immigrantes récentes : Personnes qui au moment de l'entrevue, avaient obtenu le droit d'établissement au Canada depuis 5 à 10 ans (idem)

⁴ Immigrantes de longue date : Personnes qui, au moment de l'entrevue, avaient obtenu le droit d'établissement au Canada depuis 10 ans ou plus (idem)

Selon Derrick et Rappak (1998), l'adaptation des immigrants est dite réussie lorsqu'ils ne courent pas un risque plus élevé de chômage et qu'ils sont en mesure de se remettre d'une perte d'emploi aussi rapidement que les personnes nées au Canada. Ce temps d'adaptation est estimé en moyenne à 15,6 années si les immigrants ont les mêmes avantages que les personnes nées au pays en ce qui concerne l'âge, le niveau d'éducation, l'expérience professionnelle, la profession et la localisation. Dans le cas contraire, le temps d'ajustement des immigrants pourrait même atteindre 24 ans. Ces longues périodes d'ajustement des immigrants peuvent traduire en quelque sorte les problèmes complexes auxquels ils sont confrontés dans leur processus d'intégration.

Plusieurs facteurs sont en jeu dans le processus d'intégration des immigrants. Les caractéristiques personnelles des immigrants et les conditions du travail de l'emploi sont des éléments essentiels dont il faut tenir compte pour expliquer leur niveau d'intégration.

Les caractéristiques des immigrants telles que l'âge, l'éducation, l'expérience de travail au Canada, la profession, l'emplacement, l'état matrimonial et la taille de la famille, ont également un impact sur l'intégration des immigrants (Derrick et Rappak, 1998). À ces caractéristiques, on peut ajouter le lieu de naissance des immigrantes, le statut d'immigrant lors de l'établissement, la conjoncture économique du pays et les conditions du travail canadien.

Même si plusieurs études suggèrent que le niveau de scolarité atteint par les immigrants a un effet sur leur niveau d'intégration, on remarque que les immigrants scolarisés éprouvent des difficultés à s'intégrer dans leur pays d'accueil. Ceci serait expliqué par la non-reconnaissance de leurs diplômes acquis à l'étranger (Li, 2001; Mata, 1999).

L'expérience de travail constitue un autre élément fondamental de l'intégration des immigrants. Deux catégories d'expérience de travail se distinguent chez les immigrants, à savoir celle acquise à l'étranger et celle acquise au Canada. D'après la littérature, le marché du travail canadien attache beaucoup plus d'importance à l'expérience et la scolarité acquises au Canada (Reitz, 2001). Si les immigrants ne possèdent pas d'expérience canadienne et de scolarité canadienne, l'accès au marché du travail est souvent difficile.

Le lieu de naissance des immigrants est aussi mis en cause dans l'adaptation des immigrants. Il semble que les immigrants provenant de certains pays s'intègrent plus vite que d'autres. En 2007, le taux d'emploi était plus élevé chez les immigrants originaires de Philippines comparativement à celui des personnes nées au pays et à celui des immigrants provenant des autres pays. La même année, les immigrants provenant des pays d'Afrique enregistraient des taux d'emploi et d'activité inférieurs à ceux des autres immigrants ainsi qu'un taux de chômage plus élevé que celui des immigrants originaires des autres pays (Gilmore, 2008). Pour Ostrovsky (2008), le lieu de naissance des immigrants indique la qualité de l'éducation et de l'expérience professionnelle acquise dans leurs pays d'origine, ce qui peut influencer sur leur intégration dans leur pays d'accueil.

La revue de la littérature avance également que l'intégration des immigrants dépend de leur statut d'immigrant lors de leur établissement. Les immigrants établis au Canada dans la catégorie des immigrants qualifiés ou économiques s'intègrent mieux que les immigrants venus au Canada dans le cadre de la réunification familiale ou avec le statut de réfugiés. Dans la situation où les immigrantes ne seraient pas sélectionnées par leur éducation, leur expérience ou leur compétence linguistique, elles auront de la difficulté à intégrer le marché de l'emploi. Un autre obstacle à l'intégration des immigrants, particulièrement pour les immigrantes, est le problème de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Ceci est vrai du fait que les immigrants se caractérisent, dans la majorité des cas, par des familles nombreuses. Dans les ménages ayant de plus jeunes enfants en charge, il se pourrait que les femmes éprouvent des difficultés à entrer sur marché du travail.

Dans l'intégration sur le marché du travail, certaines immigrantes vont dans l'emploi salarié et d'autres dans le travail autonome. La revue de la littérature souligne que les gens peuvent entrer dans le travail autonome suite, d'une part, à des raisons liées aux conditions défavorables du marché du travail, englobant les raisons à caractère involontaire, et d'autre part, à des raisons liées aux aspirations personnelles ou professionnelles, incluant les raisons à caractère volontaire qui motivent les gens à entrer dans le monde des affaires.

Dans son étude sur l'entrepreneuriat ethnique, Paré (2000) identifie les facteurs prédisposant les immigrants au démarrage d'une entreprise. Chez les immigrantes par exemple, la majorité de répondants à Montréal ont souligné « le désir d'avoir sa propre entreprise » comme facteur principal les poussant à la création d'entreprise. Une grande proportion de répondants femmes à Toronto a mentionné la difficulté à trouver un emploi comme facteur prédisposant à l'exercice des activités entrepreneuriales. D'autres facteurs sont également mentionnés, à savoir l'expérience dans les affaires acquise dans la famille, le passé entrepreneurial, la déqualification résultant de la non-reconnaissance de la scolarité et de l'expérience professionnelle. Dans le même ordre d'idée, l'étude de Lin et al. (1999) trouve que les personnes dont les conjoints sont travailleurs autonomes sont quatre fois plus susceptibles que les autres de créer leur propre entreprise. L'importance de l'aide du conjoint ou de la famille dans la transition des femmes au travail autonome a été soulignée également par d'autres études (Beaucage et al., 2004; Robichaud et al., 2003). Une autre raison avancée à caractère volontaire motivant les femmes en général à créer leur propre entreprise est la flexibilité et l'autonomie dans l'organisation et dans les horaires de travail que présente ce statut d'emploi (Anthias et Mehta, 2003; Robichaud et al., 2003; Tremblay et Genin, 2008).

Des raisons évoquées à caractère involontaire sont associées surtout aux conditions défavorables du marché de travail. Le sous-emploi, l'emploi à temps partiel dans le passé et les conditions défavorables dans un emploi antérieur poussent les gens à entreprendre leurs propres entreprises.

La plupart de ces études antérieures examinent les motifs du travail à compte propre dans l'ensemble de la population canadienne sans faire une étude d'un groupe de population. Or, les raisons poussant les gens dans les activités entrepreneuriales diffèrent selon un groupe donné. Il est clair que le domaine de l'entrepreneuriat des femmes immigrantes reste un champ d'études très peu exploité et qui mérite d'être étudié.

CHAPITRE 2

DONNÉES ET ÉCHANTILLONS

2.1 Données et description de l'échantillon

Fondée sur le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement canadien de 2001, échantillon de 20%, la présente étude identifie les déterminants de la participation aux activités entrepreneuriales des femmes immigrantes au Canada. Ces données du recensement fournissent des renseignements sur les caractéristiques démographiques et le marché du travail pour les immigrants et les non-immigrants.

L'analyse se limite à l'échantillon des immigrants et des non-immigrants de chacun de deux sexes, âgés de 25 à 55 ans, travaillant soit comme travailleur autonome, soit comme salarié. Le choix de cette tranche d'âge a été motivé par le fait que la plupart des gens à cet âge sont actifs sur le marché du travail. L'étude ne porte pas sur les gens de moins de 25 ans étant donné qu'avant cet âge, la majorité sont toujours aux études. Elle exclut également les gens de plus de 55 ans puisqu'ils sont moins fréquents sur le marché du travail. Ainsi, nous avons considéré la tranche d'âge 25-55 ans comme le principal groupe d'âge en pleine activité. Étant donné que nous voulons comparer les immigrants et les non-immigrants, les résidents non permanents sont exclus de l'étude.

Soulignons que, dans le cadre de notre analyse, nous nous limitons seulement aux personnes qui étaient occupées⁵ pendant la semaine de référence du recensement canadien de 2001, les personnes qui étaient en chômage⁶ et celles qui étaient inactives⁷ sont exclues de l'étude.

⁵ Selon Statistique Canada (2001), les personnes occupées s'entendent de toutes personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui, au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement qui d'une part avaient fait un travail quelconque à un emploi salarié ou à leur compte sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession; et d'autre part, étaient temporairement absentes de leur travail ou de l'entreprise, avec ou sans rémunération, toute la semaine à cause des vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail à leur lieu de travail ou encore pour d'autres raisons,

⁶ Les chômeurs sont toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du

Aux fins de cette étude, nous limitons notre échantillon aux seuls travailleurs autonomes ayant des entreprises non constituées en société. Ce groupe de travailleurs autonomes constitue les deux tiers de tous les travailleurs autonomes. Les travailleurs autonomes ayant des entreprises constituées en société sont donc exclus de l'étude. La raison en est que, selon la littérature, la plupart des entreprises dirigées par les femmes sont souvent de petite taille (Robichaud et Macgraw, 2003) et, plus elles sont petites, plus elles ont tendance à ne pas se constituer en société (Statistique Canada, 2002). Dans leur étude portant sur l'analyse comparative entre l'entrepreneuriat féminin et l'entrepreneuriat masculin, Robichaud et Macgraw (2003) ont trouvé que la plupart (88%) des entreprises appartenant à des femmes étaient de petite taille.

Pour faire ressortir les causes du travail autonome chez les femmes nées à l'étranger, nous les comparons avec les femmes de naissance canadienne d'une part et avec leurs homologues de sexe masculin d'autre part. Ces comparaisons s'effectuent au niveau de leur participation au marché du travail, particulièrement en ce qui concerne le travail à compte propre. La comparaison s'effectue également au niveau du revenu provenant du travail autonome et de celui d'emploi salarié.

D'après le recensement de 2001, les immigrants constituaient 18,5 % de toute la population canadienne et les femmes représentaient près de 52 % des personnes immigrées au Canada. Ces dernières étaient estimées à 18,8 % de la population canadienne de sexe féminin. Pour le groupe d'âge étudié (c'est-à-dire de 25 à 55 ans), les femmes qui sont nées à l'étranger représentaient 22 % de toute la population canadienne féminine. Rappelons que ces chiffres constituent bel et bien le stock d'immigrants puisqu'ils reflètent le nombre d'immigrants à une date donnée (ici 2001).

recensement étaient sans emploi salarié et sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et : a) avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; ou c) avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes (Statistique Canada, 2001).

⁷ Les personnes inactives sont toutes personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement, n'étaient ni occupées ni en chômage. Cette catégorie comprend les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme (Statistique Canada, 2001).

Dans l'échantillon, le nombre total de travailleurs autonomes pour la tranche d'âge 25-55 ans s'élève à 2259 pour les femmes immigrantes, à 8462 pour les femmes nées au pays, à 3463 pour les hommes immigrants et 12 181 pour les hommes de naissance canadienne.

Tableau 2 : Statistiques d'échantillon : les immigrants et les non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans) selon les provinces, Canada, 2001

Province	Non-immigrants				Immigrants			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Terre Neuve	113	1,3	203	1,7	4	0,2	6	0,2
Île Prince Édouard	50	0,6	83	0,7	4	0,2	3	0,1
Nouvelle-Écosse	257	3,0	395	3,2	31	1,4	27	0,8
Nouveau-Brunswick	182	2,2	248	2,0	12	0,5	4	0,1
Québec	1972	23,3	2709	22,2	245	10,8	424	12,3
Ontario	2870	33,9	4010	32,9	1172	51,9	1927	55,6
Manitoba	333	4,0	603	5,0	49	2,2	58	1,7
Saskatchewan	384	4,5	779	6,4	24	1,1	36	1,0
Alberta	963	11,4	1406	11,5	204	9,0	267	7,7
Colombie-Britannique	1311	15,5	1702	14,0	509	22,5	703	20,3
Territoire du Yukon, du N-O et Nunavut	27	0,3	43	0,4	5	0,2	8	0,2
Total	8462	100	12 181	100	2259	100	3463	100

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Au niveau des provinces, l'Ontario représente plus de la moitié de tout l'échantillon des entrepreneurs immigrants, tant pour les hommes que pour les femmes. Il convient de constater qu'un bon nombre d'immigrants entrepreneurs se trouvent en Colombie-Britannique (22,5 % pour les femmes et 20,3 % pour les hommes), au Québec (10,8 % pour les femmes et 12,3 % pour les hommes) et en Alberta (9,0 % pour les femmes et 7,7 % pour les hommes). Les Territoires du Yukon, du Nord-Ouest et Nunavut, de même que les provinces de l'Atlantique, représentent un échantillon très restreint d'immigrants entrepreneurs pour le groupe d'âge 25-55 ans.

Chez les personnes nées au pays, quel que soit le sexe, l'Ontario enregistre une proportion importante de l'échantillon (plus d'un tiers), mais l'échantillon pour le Québec et pour la Colombie-Britannique est aussi considérable.

De façon générale, les provinces qui sont le plus représentées dans l'échantillon des immigrants sont les mêmes que celles pour l'échantillon des non-immigrants. Dans cette

perspective, pour tous les groupes, les faibles pourcentages d'échantillon s'observent dans les mêmes provinces.

Pour contourner les problèmes qui peuvent provenir de l'échantillon plus petit pour certaines provinces, notre analyse portera sur quatre régions. Trois régions sont formées par les trois plus grandes régions métropolitaines (RMR) soit Montréal, Toronto et Vancouver, et une région composée par les régions autres que ces trois RMR, nommée le Reste du Canada. Ce regroupement se justifie par le fait que chacun de ces trois grands centres urbains renferme un grand nombre d'immigrants et que le Reste du Canada en possède un nombre statistiquement suffisant. En 2001 par exemple, 18 % de la population féminine montréalaise étaient des femmes nées à l'étranger. Cette proportion des immigrantes atteignait 45 % à Toronto et 39 % à Vancouver. Cette même année, ces trois grandes RMR réunies regroupaient environ 62,5 % des immigrantes, alors que le Reste du Canada renfermait 37,5 % de cette catégorie de la population.

Le tableau 3 montre le nombre d'observations des immigrants et des non-immigrants travaillant à leur compte selon les régions étudiées.

Tableau 3 : Statistiques d'échantillon: les immigrants et les non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans) selon la région de résidence, Canada, 2001

Régions	Non-immigrants				Immigrants			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Montréal	807	9,5	1073	8,8	208	9,2	376	10,9
Toronto	852	10,1	1201	9,9	732	32,4	1321	38,1
Vancouver	503	5,9	658	5,4	356	15,7	509	14,7
3RMR	2162	25,5	2932	24,1	1296	57,4	2206	63,7
Reste Canada	6300	74,5	9249	75,9	963	42,6	1257	36,3
Canada	8462	100	12 181	100	2259	100	3463	100

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Considérant les trois plus grandes RMR canadiennes, pour les deux sexes, un pourcentage important de l'échantillon des entrepreneurs se trouve à Toronto, tant pour les immigrants que pour les personnes nées au pays. En 2001, cette RMR concentrait, tant pour les hommes que pour les femmes, plus de 30 % de tous les immigrants

entrepreneurs du pays, alors que cette proportion était seulement d'environ 10 % pour les non-immigrants, peu importe le sexe. La part de la population canadienne immigrante entrepreneure résidant à Vancouver et à Montréal était respectivement de 16 % et 9 % chez les femmes, et respectivement d'environ 15 % et 11 % chez les hommes. Chez la population née au Canada, ces proportions atteignaient 6 % à Vancouver et presque 10 % à Montréal chez les femmes, alors qu'elles étaient respectivement de 5 % et 9 % chez les hommes. Pour les personnes nées au pays, le Reste du Canada concentre une proportion importante de l'échantillon (environ les trois quarts pour les femmes et pour les hommes), contre un quart qui réside dans les trois grands centres urbains réunis. Le cas contraire s'observe chez les immigrants, puisque la part du total des trois RMR dans l'échantillon est considérable (57 % pour les femmes et 64 % pour les hommes) soit une part supérieure à celle du Reste du Canada (environ 43 % pour les femmes et 36 % pour les hommes). Le tableau 4 permet d'établir la comparaison entre l'échantillon de chaque région métropolitaine et celui du reste de la province.

Tableau 4 : Statistiques d'échantillon : les immigrants et les non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans) selon les trois RMR et leur province, Canada, 2001

Régions	Non-immigrants				Immigrants			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Québec	1972	100	2709	100	245	100	424	100
Montréal	807	40,9	1073	39,6	208	84,9	376	88,7
Reste Québec	1165	59,1	1636	60,4	37	15,1	48	11,3
Ontario	2870	100	4010	100	1172	100	1927	100
Toronto	852	29,7	1201	30,0	732	62,5	1321	68,6
Reste Ontario	2018	70,3	2809	70,0	440	37,5	606	31,4
Colombie - Britannique	1311	100	1702	100	509	100	703	100
Vancouver	503	38,4	658	38,7	356	69,9	509	72,4
Reste Colombie - Britannique	808	61,6	1044	61,3	153	30,1	194	27,6

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Le tableau 4 laisse voir que l'échantillon pour les immigrants, peu importe le sexe, se concentre dans la grande région métropolitaine et non dans le reste de la province.

Prenons le cas du Québec par exemple : sur 245 immigrantes travailleuses autonomes âgées de 25 à 55 ans, 85 % vivaient à Montréal contre seulement 15 % dans le reste du Québec. De même, en 2001, l'Ontario enregistrait 1172 entrepreneures immigrantes pour la même tranche d'âge dont plus de 62% demeuraient dans la métropole de Toronto alors qu'environ 38 % se trouvaient dans le reste de l'Ontario. Pour la Colombie-Britannique, ces proportions atteignaient environ 70 % et 30 % à Vancouver et dans le reste de la province respectivement. Les mêmes tendances s'observent également chez les hommes immigrants entrepreneurs.

Ce phénomène s'explique essentiellement par le fait que ces grands centres urbains abritent également un bon nombre d'immigrants par rapport au reste de la province (Annexe A1). En 2001, dans l'échantillon, pour le groupe d'âge étudié, la population québécoise immigrante de sexe féminin s'élevait à 5149 dont plus de 80 % était installée à Montréal. Cette catégorie de la population avait un effectif de 23 308 en Ontario, dont 70 % vivaient dans la grande métropole de Toronto contre 30 % dans le reste de l'Ontario. Ces chiffres atteignaient 7797 en Colombie-Britannique, dont 77 % demeuraient à Vancouver et uniquement 23 % se trouvaient dans le reste de la province.

Contrairement à ce qui précède, dans l'échantillon, les travailleurs autonomes nés au pays, tant pour les hommes que pour les femmes, se retrouvent beaucoup plus dans le reste de la province que dans la région métropolitaine. En 2001, au Québec par exemple, sur 1972 travailleuses autonomes, 59 % vivaient dans le reste du Québec alors que Montréal abritait environ 41 % de cette catégorie de la population. Parallèlement, la province de Québec comptait 40 309 femmes de naissance canadienne dont seulement 43 % vivaient à Montréal et environ 57 % demeuraient dans le reste de la province (annexe A1). Pour l'Ontario, 70 % de l'échantillon des femmes nées au pays se trouvaient dans le reste de l'Ontario contre environ 30 % dans la métropole de Toronto. Pendant ce temps, cette même province comptait 48 827 de la population dont 70 % vivaient dans le reste de la province et seulement 30 % à Toronto. La Colombie-Britannique affichait également les mêmes tendances. Sur 1311 femmes entrepreneures, à peu près 62 % vivaient dans le reste de la province alors que 38 % demeuraient à Vancouver. De la même façon, la province enregistrait les mêmes tendances en ce qui a

trait à la population féminine de naissance canadienne puisque 57 % était dans le reste de la Colombie-Britannique contre 43 % à Vancouver. Ces observations s'appliquent également aux hommes nés au Canada.

Ainsi, tant pour les immigrants que pour les non-immigrants et ce pour les deux sexes, l'échantillon est plus important dans les régions où se concentre une grande proportion du groupe.

2.2 Hypothèses de recherche

L'objectif principal de notre étude est d'examiner les facteurs pouvant être à l'origine de l'exercice des activités d'entrepreneuriat chez les femmes immigrantes au Canada. À ce sujet, deux hypothèses principales sont posées :

1. L'entrepreneuriat des femmes immigrantes est expliqué par la discrimination, le taux de chômage local, la présence d'enfants à la maison et l'écart de revenu entre le travail autonome et l'emploi salarié.

2. Certaines caractéristiques démographiques, tels que le niveau d'instruction, le statut matrimonial, l'âge à l'immigration, la langue parlée le plus souvent à la maison, l'année d'immigration et le pays de naissance, influencent la prise de décision des immigrantes à entreprendre des activités à compte propre. Ces deux hypothèses seront vérifiées à travers cinq hypothèses spécifiques. Dans un premier temps, nous vérifions la relation qui existe entre le travail à compte propre des femmes immigrantes et certaines variables, à savoir la présence d'enfants, le statut matrimonial, le taux de chômage local et l'écart de revenu entre le travail autonome et l'emploi salarié. À cet effet, le probit structurel est modélisé, avec comme variable dépendante l'exercice des activités entrepreneuriales et comme variables explicatives celles mentionnées ci-haut. Ce modèle permet la vérification des trois hypothèses spécifiques suivantes :

1. *Les conditions de travail qu'offrent les activités indépendantes permettent aux femmes immigrantes de concilier la vie familiale et la vie professionnelle,*
2. *La participation des femmes immigrantes dans les activités entrepreneuriales est motivée par le revenu inhérent à ce genre d'emploi,*

3. *Les femmes immigrantes exercent des activités indépendantes comme alternative au chômage et aux opportunités d'emploi limitées pour elles.*

Cette troisième hypothèse est également examinée en utilisant l'approche d'Oaxaca et Blinder (1973) afin de saisir la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les femmes de naissance canadienne.

Dans un deuxième temps, la méthode d'Oaxaca et Blinder nous aide à vérifier deux autres hypothèses spécifiques liées aux conditions défavorables que peuvent vivre les femmes immigrantes sur le marché du travail:

4. *La participation des femmes immigrantes aux activités entrepreneuriales est une solution aux difficultés rencontrées sur le marché du travail,*
5. *Les femmes immigrantes s'orientent vers les activités entrepreneuriales comme une stratégie d'intégration socio-économique.*

L'un des indicateurs des conditions défavorables subies par les immigrantes sur le marché du travail est le salaire discriminatoire. À ce sujet, nous examinons l'écart salarial entre les femmes immigrantes et celles nées au pays à l'aide de la décomposition salariale proposée par Oaxaca et Blinder (1973).

2.3 Variables du modèle

Presque toutes les variables utilisées dans cette étude sont présentes dans la base de donnée de microdonnées à grande diffusion sur le recensement canadien 2001. Seulement quelques variables utilisées (expérience professionnelle et son carré) sont créées à partir des variables existant dans cette base de données.

2.3.1 Variables dépendantes

Aux fins de cette étude, nous avons trois variables dépendantes principales. Nous cherchons à expliquer la probabilité de devenir entrepreneure chez les femmes immigrantes. Cette probabilité est modélisée par le probit structurel. Soulignons que ce modèle est obtenu après avoir estimé le probit de forme réduite et les équations de revenu provenant du travail autonome et celles de l'emploi salarié. Dans ces équations de probit,

la variable dépendante est la probabilité de devenir entrepreneure. Cette variable est dichotomique prenant la valeur 1 si la femme est entrepreneure et 0 si elle est salariée.

Nous analysons également la différence de salaire entre les immigrantes et les non-immigrantes par l'approche d'Oaxaca-Blinder. Dans les équations des gains, la variable dépendante est le logarithme de salaire hebdomadaire moyen ou de revenu hebdomadaire moyen du travail autonome, selon le cas. Mentionnons que les données sur le salaire ou le revenu du travail autonome se rapportent à l'année 2000. Étant donné que le recensement ne fournit pas les données sur le salaire horaire et qu'il est impossible de le calculer faute de données, nous avons utilisé le salaire hebdomadaire moyen. Ainsi, la variable salaire hebdomadaire moyen ou revenu hebdomadaire moyen du travail autonome a été estimée en calculant le rapport entre le salaire annuel moyen⁸ ou revenu du travail autonome annuel moyen⁹ et la variable (WKSWKP) présentant le nombre de semaines travaillées en 2000.

Pour analyser la probabilité différentielle d'emploi, nous prenons comme variable dépendante la probabilité d'emploi qui prend la valeur 1 si la femme a un emploi et 0 dans le cas contraire.

2.3.2 Variables explicatives.

Les variables explicatives sont entre autres l'âge et son carré, le nombre d'années d'études, le statut matrimonial, la langue parlée le plus souvent à la maison, la présence d'enfants à la maison, l'année d'immigration, l'âge au moment de l'immigration, le pays de naissance, la région de résidence, l'écart de revenu, le taux de chômage, l'expérience et son carré.

⁸ Le recensement définit le revenu d'emploi salarié comme les salaires et traitements bruts avant les retenues pour l'impôt sur le revenu, les cotisations à un régime de pensions et au programme d'assurance emploi. Sont compris les soldes et les indemnités militaires, les pourboires, les commissions, les gratifications, les prestations de régimes d'assurance salaire ou de régimes d'assurance de sécurité du revenu, ainsi que tous les gains provenant de tout genre d'emploi occasionnel réalisé durant l'année 2000.

⁹ Le revenu du travail autonome est le revenu total reçu au cours de l'année civile 2000 sous forme de revenu net d'un travail autonome agricole et/ou d'un travail autonome non agricole. Pour notre étude le revenu du travail autonome concerne uniquement celui des travailleurs autonomes ayant des entreprises non constituées en société.

a. Le nombre d'années de scolarité

Le nombre d'années d'études est une variable du capital humain présentant une importance principale non seulement dans le choix du statut d'emploi mais aussi cette variable influence le salaire de l'individu. Cette variable se définit comme la somme des années (ou grades) de scolarité aux niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire (Statistique Canada, 2001). Nous avons groupé cette variable en cinq catégories (1) aucune scolarité ou moins de 5 années d'études, (2) 5 à 8 années d'études, (3) 9 à 13 années d'études, (4) 14 à 17 années d'études et, (5) 18 années d'études ou plus.

b. Le statut matrimonial

Dans les fichiers à grande diffusion, les données sur l'état matrimonial se répartissent en cinq catégories; divorcé(e), marié (e) (y compris les partenaires en union libre), séparé (é), jamais marié (e) (célibataire) et veuf ou veuve. Par *divorcé (e)* on entend une personne qui a obtenu un divorce et qui ne s'est pas remariée. *Marié (e)* indique une personne mariée dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé ou divorcé. *Séparé(e)* indique une personne actuellement mariée mais qui ne vit plus avec son conjoint (pour quelque raison que ce soit autre que la maladie ou le travail) et qui n'a pas obtenu le divorce. *Jamais marié (e) (célibataire)* se définit comme une personne qui n'a jamais été mariée ou une personne dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée. *Veuf ou veuve* indique la personne dont le conjoint est décédé et qui ne s'est pas remariée (Statistique Canada, 2001). Dans notre analyse nous avons groupé l'état matrimonial en deux catégories soit la variable marié (e) (y compris les partenaires en union libre) prenant la valeur 1 si la femme est mariée et 0 dans le cas contraire.

c. La langue parlée le plus souvent à la maison

Nous avons retenu dans notre analyse la variable « la langue parlée le plus souvent à la maison » car, elle indique la langue dans laquelle le recensé communique le plus aisément. Cette variable comprend quatre catégories : l'anglais seulement, le français

seulement, le bilingue (français et l'anglais) et l'allophone (autre langue que le français et l'anglais).

d. La présence d'enfants à la maison

Étant donné que notre étude s'intéresse essentiellement à la femme, nous avons inclus dans notre modèle d'analyse la variable indiquant la présence d'enfants à la maison pour examiner son impact sur la participation de la femme sur le marché du travail. Cette variable s'entend comme des enfants apparentés par le sang, par alliance ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, qui vivent dans le même logement que leur (s) parent (s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages où leurs parents sont absents (Statistique Canada, 2001). Aux fins de notre analyse, nous regroupons cette variable en quatre catégories : sans enfant, au moins un enfant de 5 ans ou moins, au moins un enfant de 6 à 14 ans et au moins un enfant de 15 ans ou plus.

e. L'année d'immigration

Le recensement définit l'année d'immigration comme l'année au cours de laquelle la personne a obtenu le statut d'immigrant reçu¹⁰ pour la première fois. Cette variable a six catégories dans notre analyse : avant 1961, entre 1961 et 1970, entre 1971 et 1980, entre 1981 et 1990; entre 1991 et 1995, entre 1996 et 2001.

f. L'âge à l'immigration

L'âge du recensé lorsqu'il a obtenu pour la première fois le statut d'immigrant reçu. Cet âge est calculé d'après l'année d'immigration, l'année de naissance et une estimation du mois au cours duquel l'individu a immigré au pays (Statistique Canada, 2001). Cette variable a quatre catégories : 0- 4 ans, 5-12 ans, 13-19 ans, et 20 ans et plus.

g. Le lieu de naissance

Les données du recensement sur le lieu de naissance sont souvent disponibles pour un pays tout entier ou bien pour une ou plusieurs régions d'un pays. C'est le cas par exemple

¹⁰ La Statistique Canada définit l'immigrant reçu comme une personne à qui l'autorité de l'immigration a accordé le droit de résider au Canada en permanence.

de la Chine et de Hong Kong, de l'Asie et des autres pays d'Asie. Dans le cadre de notre étude, la Chine présente la Chine sans Hongkong. La variable « Autre Asie méridionale » représente l'Asie méridionale à l'exception de l'Inde. De même, la variable « Autres pays de l'Asie orientale et du Sud-Est » comprend tous les pays de l'Asie orientale et du Sud-Est sans la Chine, le Viêt-Nam et les Philippines. La variable « Autre Afrique » comprend tous les pays d'Afrique moins les pays de l'Afrique orientale. Nous avons donc treize catégories indiquant le lieu de naissance : (1) les États-Unis et les pays d'Europe, (2) les pays de l'Asie occidentale et centrale/Moyen-Orient, (3) Inde, (4) autre Asie méridionale (à l'exception de l'Inde), (5) Chine (la Chine moins Hong Kong), (6) Hong Kong, (7) Philippines, (8) Viêt-Nam, (9) autre Asie orientale et du Sud-Est (tous les pays d'Asie à l'exception de la Chine, des Philippines et du Viêt-Nam), (10) Afrique orientale, (11) autre Afrique (tous les pays d'Afrique moins l'Afrique orientale), (12) Amérique centrale, Amérique du Sud, Caraïbes et Bermudes, (13) Océanie.

h. La région de résidence

Aux fins de notre étude, nous avons groupé cette variable en trois catégories : Montréal, Toronto, Vancouver et le Reste du Canada qui regroupe toutes les régions canadiennes à l'exception de ces trois grandes RMR.

i. Le taux de chômage

Pour évaluer l'influence des conditions macroéconomique sur la décision de devenir entrepreneure chez les immigrantes, nous tenons compte de la variable « taux de chômage ». Le taux de chômage se définit comme le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active¹¹. La variable « taux de chômage » incluse dans les équations de probit est la moyenne des taux de chômage des provinces canadiennes.

j. L'écart de revenu

Nous avons retenu la variable « l'écart de revenu » au besoin du modèle probit structural. Elle a été estimée après avoir modélisé les équations de revenus prévus dans l'emploi

¹¹ La population active inclut toutes personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 15 mai 2001).

salarié et dans les activités entrepreneuriales. Cette variable présente donc la différence de revenu prévu entre ces deux secteurs d'emploi.

k. L'expérience professionnelle

Nous utilisons la variable *expérience professionnelle* essentiellement pour deux raisons. Premièrement, cette variable est essentielle dans la mesure où elle permet de capter la formation générale liée au marché du travail, qui influence largement le revenu d'un individu. Deuxièmement, plusieurs études portant sur les gains de différents groupes ont recours à cette variable, et confirment son importance capitale. Ainsi, nous utilisons la variable de substitution de l'expérience professionnelle dans le modèle de décomposition d'Oaxaca et Blinder afin de capter son impact sur l'écart salarial et sur la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes.

Étant donné que cette variable n'existe pas dans la base de données du recensement, nous l'avons estimée selon le modèle de Mincer (1974) et les études antérieures (Frenette et Morissette, 2003; DeSirva, 1992; Picot et Hou, 2003). Ainsi, l'expérience professionnelle est évaluée en prenant l'âge diminué du nombre d'années de scolarité moins six. L'analyse tient compte également du rendement régressif de l'expérience de travail, c'est-à-dire l'expérience au carré.

L'une des critiques adressées à cette approximation de l'expérience de travail est qu'elle a tendance à surestimer l'expérience réelle des femmes. Dans le sens que l'approximation ne tient pas compte du temps d'interruption de travail pendant la période de grossesse ou de la période de retrait du marché du travail pour l'éducation des enfants. Nous pensons que ce problème n'affecte que légèrement les résultats d'autant plus que la comparaison s'effectue uniquement entre les femmes (immigrantes et non-immigrantes). Toutefois, cette façon d'estimer l'expérience potentielle semble favoriser les immigrantes, si on pense que ces femmes passent une certaine période de familiarisation avec le nouvel environnement avant de s'intégrer au marché du travail.

Signalons également qu'il n'existe pas de données sur l'expérience acquise à l'étranger ce qui implique que l'expérience potentielle de travail pour les immigrantes englobe l'expérience acquise à l'étranger et celle acquise sur le marché du travail canadien. Les

études qui ont tenu compte de ces deux sortes d'expériences confirment leur différence en ce qui concerne la qualité. Il a été démontré que, sur le marché du travail, l'expérience acquise à l'étranger donne un rendement plus faible que celle acquise au Canada (Boudarbat et Boulet, 2007; DeSilva, 1992; Picot et Sweetman, 2005)

Cependant, en l'absence de données sur l'expérience professionnelle véritable et la scolarité acquise à l'étranger et au Canada, nous utilisons les données fournies par le recensement ainsi que l'approximation de l'expérience professionnelle.

Aux fins de l'étude, nous utilisons la méthode « structural probit and switching regression » et la technique d'Oaxaca-Blinder telle qu'adaptée par Jann (2008) pour les régressions linéaires et Fairlie (2005) pour les régressions non linéaires. Dans le modèle de probit structurel, les variables indépendantes prises en considération sont notamment l'âge et son carré, le nombre d'années d'études, l'année d'immigration, le statut matrimonial, l'âge au moment de l'immigration, le taux de chômage, la langue d'usage à la maison, et l'écart de revenu. Dans le modèle d'Oaxaca et Blinder, Les variables explicatives prises en compte sont notamment l'expérience de travail et son carré, le nombre d'années d'études, le lieu de résidence, la langue parlée le plus souvent à la maison, le statut matrimonial et la présence d'enfants à la maison.

CHAPITRE 3 : MÉTHODES D'ANALYSE

3.1. Méthode «structural probit and switching regression»

Les études antérieures qui s'intéressent au travail autonome font des régressions standard pour examiner l'impact des caractéristiques individuelles sur la probabilité d'être travailleur autonome (Frenette, 2002). Ces régressions standard ne permettent pas d'intégrer le revenu inhérent au travail autonome et à l'emploi salarié qui peut être un élément motivant le choix du statut d'emploi. Notre étude fait l'analyse économétrique par le modèle de « **switching regression and structural probit** ». Ce modèle considère simultanément le statut d'emploi (salarié ou travailleur à compte propre) et les revenus potentiels. En effet, le modèle comprend deux équations de revenu (salarié et travail autonome) et une équation de sélection. Cette méthode a aussi la particularité de tenir compte du biais de sélection. Au fait, les individus ne sont pas répartis aléatoirement entre les deux secteurs d'emploi.

Plusieurs études antérieures ont utilisé cette méthode pour analyser l'écart de revenu entre deux secteurs d'activités (Simpson et Sproule, 1998; Clark et Drinkwater, 1998; Dong et Bowles, 2002; Earle et Sakova, 2000; Zhu, 2002; Perloff, 1991).

Cette méthode permet d'appréhender l'effet de l'écart de revenu entre l'emploi salarié et le travail autonome sur la décision de travailler à leur compte chez les immigrantes. Néanmoins, un problème d'autosélection peut se présenter, dû au fait que les immigrantes ne se répartissent pas aléatoirement entre les deux secteurs d'emploi, et au fait qu'elles peuvent choisir de travailler dans tel secteur d'emploi plutôt que dans un autre. Pour faire face à ce biais de sélection, nous nous servons de la méthode proposée par Heckman (1979). Cette méthode procède en deux étapes : on estime d'abord l'équation de la forme réduite du modèle probit. Puis, à partir de cette équation, on calcule le terme de sélection appelé « ratio de Mills inversé ». Ensuite, ce terme de sélection est introduit dans l'équation de revenu de chaque groupe pour en déduire l'écart de revenu prévu. Ce dernier est inséré dans l'équation de décision de devenir entrepreneur appelé probit structurel, afin de déterminer si le gain différentiel entre les deux secteurs d'emploi influence le choix des immigrantes. Nous faisons l'hypothèse que la participation aux

activités entrepreneuriales chez les femmes nées à l'étranger est motivée par les gains espérés dans le travail à propre compte. En fait, il est possible que le statut d'emploi (salariée ou entrepreneure) ait un impact sur le revenu et que le revenu influence le choix d'un secteur d'emploi. Pour cela, les équations de revenu et celle du statut d'emploi sont estimées simultanément. Les littératures mentionnent que les différences dans le revenu prévu entre l'emploi salarié et le revenu du travail autonome ont un rôle important dans la décision de s'engager dans les activités indépendantes (Mata et Pendakur, 1999). Cette méthode du probit structurel est utilisée dans l'analyse de l'écart de revenu entre deux secteurs d'emploi (Clark et Drinkwater, 1998; Earle et Sakova, 2000; Simpson et Sproule, 1998; Perloff, 1991).

D'abord, nous posons l'hypothèse que les femmes immigrées optent pour le travail autonome suite aux gains différentiels entre le travail à propre compte et l'emploi salarié. Dans ce cas, la décision d'être entrepreneure est donnée par l'équation du modèle probit.

$$\log Y_i^E = X_{Ei} \beta_{Ei} + \varepsilon_{Ei} \text{ si } I_i^* < \hat{I} \text{ et } L_i^* > 0 \quad (1)$$

$$\log Y_i^S = X_{Si} \beta_{Si} + \varepsilon_{Si} \text{ si } I_i^* \geq \hat{I} \text{ et } L_i^* > 0 \quad (2)$$

où E et S représentent, respectivement l'entrepreneuriat et le salariat.

$\log Y_i^E$, $\log Y_i^S$ sont respectivement le logarithme des revenus hebdomadaires pour le travail autonome et le logarithme des salaires hebdomadaires

$$I_i^* = \alpha_0 + \alpha_1 (\log Y_i^E - \log Y_i^S) + \alpha_2 Z_i + \varepsilon_i \quad (3)$$

où I_i^* est une variable binaire qui détermine le choix de l'individu entre l'entrepreneuriat et l'emploi salarié. Puisque I_i^* n'est pas observée, il se définit comme :

$$I_i = \begin{cases} 1 & \text{si } I_i^* \geq \hat{I} \text{ et } L_i^* > 0 \\ 0 & \text{si } I_i^* < \hat{I} \text{ et } L_i^* > 0 \\ \text{sinon inobservé} & \end{cases} \quad (4)$$

Z_i est le vecteur des caractéristiques de l'individu i qui influencent son choix du secteur d'emploi. Les termes α_0 , α_1 et α_2 sont des paramètres à estimer alors que ε est le terme d'erreur aléatoire à distribution normale avec une moyenne zéro et une variance constante.

La probabilité pour une femme d'être observée dans l'un ou l'autre secteur est déterminée par :

$$L_i^* = K_i \alpha + e_i \quad (5)$$

Avec

$$L_i = \begin{cases} 1 & \text{si } L_i^* > 0 \\ 0 & \text{si } L_i^* \leq 0 \end{cases} \quad (6)$$

où les facteurs K_i peuvent inclure non seulement les variables de X et de Y mais aussi des facteurs qui influencent la participation au travail, mais sans toutefois avoir d'effet sur les gains.

Afin d'estimer l'écart entre le revenu des immigrantes salariées et celui des entrepreneures, nous procédons de la manière suivante. D'abord, nous considérons deux régimes de revenu des immigrantes : l'entrepreneuriat et le travail salarié; nous avons donc deux équations de revenu :

$$\log Y_i^E = \beta_e X_i + \mu_{ei} \quad \text{pour l'entrepreneuriat} \quad (7)$$

$$\log Y_i^S = \beta_s X_i + \mu_{si} \quad \text{pour le travail salarié} \quad (8)$$

où X_i est le vecteur des caractéristiques de l'individu qui influencent son salaire dans chaque secteur d'emploi; les β sont des vecteurs à estimer et μ le terme d'erreur.

Puis, nous remplaçons les valeurs de $\log Y$ dans l'équation (3) pour obtenir l'équation de probit forme réduite.

$$I_i^* = (\beta_e - \beta_s) X_i + \alpha' Z_i + \mu_{ei} - \mu_{si} + e_i = \beta' X_i + \alpha' Z_i + \varepsilon_i \quad (9)$$

Par la suite, cette équation nous permet de calculer pour chaque individu les ratios de Mills inversés (λ_i) pour corriger le biais de sélection.

$$\lambda_i = \begin{cases} \frac{\phi(\hat{\beta}' X_i + \hat{\alpha}' Z_i)}{\Phi(\hat{\beta}' X_i + \hat{\alpha}' Z_i)} & \rightarrow \text{pour l'entrepreneuriat} \\ -\frac{\phi(\hat{\beta}' X_i + \hat{\alpha}' Z_i)}{1 - \Phi(\hat{\beta}' X_i + \hat{\alpha}' Z_i)} & \rightarrow \text{pour le travail salarié} \end{cases} \quad (10)$$

où ϕ et Φ respectivement représentent la densité et la fonction de répartition de la loi normale.

Ensuite, nous intégrons les estimations de λ_i dans les équations de revenu du travail à propre compte et celles de revenu d'emploi salarié pour corriger le biais d'échantillonnage par la méthode de Heckman (1979) :

$$\log Y_i^E = \beta_{ei} X_i + \gamma_{ei} \lambda_i + \mu_{ei} \quad (11)$$

$$\log Y_i^S = \beta_{si} X_i + \gamma_{si} \lambda_i + \mu_{si} \quad (12)$$

À partir de ces deux équations nous simulons, pour chaque personne, le revenu qu'elle obtiendrait en participant à l'activité entrepreneuriale et celui obtenu en travaillant comme salarié : $\log \hat{Y}_i^E$ et $\log \hat{Y}_i^S$.

Enfin, le modèle probit structurel comprend toutes les variables explicatives ainsi que l'écart de revenu prédit.

$$I_i^* = a_0 + a_1 (\log \hat{Y}_i^E - \log \hat{Y}_i^S) + a_2 Z + \varepsilon_i \quad (13)$$

L'estimation de cette équation permet d'étudier l'influence de l'écart de revenu et des autres variables Z sur la décision de participer à l'activité entrepreneuriale des femmes immigrantes.

3.2 Méthode d'Oaxaca et Blinder

3.2.1 Dans la régression linéaire

Les désavantages éprouvés par les immigrants en général et les immigrantes en particulier sont souvent avancés dans la littérature comme motif de l'exercice des activités entrepreneuriales chez les immigrantes (Clark et Drinkwater, 2000; Frenette, 2002; Raijman et Semyonov, 1997; Dallalfar, 1994, Fairlie et Meyer, 1996). De fait, dans la deuxième partie de notre analyse, nous examinons s'il y a discrimination salariale à l'égard des femmes nées à l'étranger sur le marché du travail.

Plusieurs études portant sur le marché du travail et la discrimination font recours à la méthode d'Oaxaca (1973) et Blinder (1973) pour faire des estimations de l'écart de salaire entre deux groupes (hommes et femmes, Blancs et Noirs, etc). Cette méthode suggère que les différences de salaires entre deux groupes peuvent être décomposées en trois éléments : une composante expliquée par les différences dues aux caractéristiques

individuelles telles que l'éducation, le lieu de résidence, l'expérience de travail..., une composante expliquée par les différences dans les rendements de ces caractéristiques ou « effet des coefficients », et enfin une composante expliquée par l'effet combiné des caractéristiques et des coefficients. Dans la littérature, la deuxième et la troisième partie est traitée comme « la partie inexpliquée » (Picot et Hou, 2003) et permet de capturer les facteurs inobservables, dont la discrimination.

Dans notre étude nous utilisons la technique de décomposition d'Oaxaca et Blinder (1973) adaptée par Jann (2008) disponible dans le logiciel de Stata appelé « oaxaca », puisqu'elle nous permet de saisir non seulement les trois composantes mais aussi les écarts-types associés à ces composantes. De plus, cette technique nous aide à désagréger la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes.

Dans un premier temps, la méthode consiste à estimer les équations de salaire hebdomadaire pour chaque groupe.

$$\log y_{1,i} = \beta_1 X_{1,i} + \varepsilon_{1,i} \quad \text{pour les non-immigrantes} \quad (14)$$

$$\log y_{2,i} = \beta_2 X_{2,i} + \varepsilon_{2,i} \quad \text{pour les immigrantes} \quad (15)$$

En se basant sur le modèle de la régression linéaire $Y_j = X_j \beta_j + \varepsilon_j$, $E(\varepsilon_j)=0$, $j \in \{1,2\}$ où X est le vecteur présentant les caractéristiques et la constante, β représente les paramètres à estimer, et ε est le terme d'erreur, l'écart de salaire hebdomadaire moyen est donné par la formule suivante :

$$\overline{\log y_1} - \overline{\log y_2} = \overline{X_1}' \hat{\beta}_1 - \overline{X_2}' \hat{\beta}_2 \quad (16)$$

Cette équation peut être décomposée de la façon suivante

$$\overline{\log y_1} - \overline{\log y_2} = (\overline{X_1} - \overline{X_2})' \hat{\beta}_2 + \overline{X_2}' (\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2) + (\overline{X_1} - \overline{X_2})' (\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2) \quad (17)$$

L'écart salarial hebdomadaire moyen entre les immigrantes et les non-immigrantes est décomposé en trois éléments : l'un est expliqué par la différence dans les caractéristiques entre les non-immigrantes et les immigrantes, $(\overline{X_1} - \overline{X_2})' \hat{\beta}_2$, l'autre est lié à la différence des rendements des caractéristiques individuelles « effet des coefficients » $\overline{X_2}' (\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2)$, et enfin, celui qui mesure l'effet combiné des caractéristiques et celui des coefficients

impliquant que les différences dans les caractéristiques et dans les coefficients existent simultanément entre les immigrantes et les non-immigrantes $(\overline{X_1} - \overline{X_2})'(\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2)$.

En d'autres termes, la première composante mesure les changements prévus dans le salaire des immigrantes si elles avaient les mêmes caractéristiques que les natives. De même, la deuxième composante indique les changements prévus dans le salaire hebdomadaire des immigrantes si elles avaient les mêmes coefficients que les natives. La décomposition (17) est formulée en tenant compte du point de vue des immigrantes. En tenant compte du point de vue des natives, la décomposition devient la suivante

$$\overline{\log y_1} - \overline{\log y_2} = (\overline{X_1} - \overline{X_2})' \hat{\beta}_1 + \overline{X_1}'(\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2) - (\overline{X_1} - \overline{X_2})'(\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2) \quad (18)$$

Dans ce cas, l'effet des caractéristiques indique les changements prévus dans les salaires hebdomadaires des non-immigrantes si celles-ci avaient les mêmes caractéristiques que les immigrantes. De même, l'effet des coefficients montre les changements prévus dans les salaires hebdomadaires des non-immigrantes si elles avaient les mêmes coefficients que les immigrantes.

La littérature mentionne qu'il y a des vecteurs des coefficients non discriminatoires qui peuvent être employés pour déterminer la contribution dans les différences des caractéristiques. Si on suppose que θ est le vecteur des coefficients discriminatoires, l'écart de salaire entre les immigrantes et les non-immigrantes est donné par la formule suivante

$$\overline{\log y_1} - \overline{\log y_2} = (\overline{X_1} - \overline{X_2})' \theta + [\overline{X_1}'(\hat{\beta}_1 - \theta) + \overline{X_2}'(\theta - \hat{\beta}_2)] \quad (19)$$

Dans ces conditions, nous avons deux parties, la première étant la partie de l'écart de salaire expliquée par les différences dans les caractéristiques des deux groupes. La deuxième partie, appelée « inexplicée », est habituellement attribuée à la discrimination, capture les effets potentiels des facteurs inobservés ou non mesurés sur les différences.

La partie inexplicée $[\overline{X_1}'(\hat{\beta}_1 - \theta) + \overline{X_2}'(\theta - \hat{\beta}_2)]$ peut être décomposée également. Si on suppose que $\hat{\beta}_1 = \theta + \kappa_1$ et $\hat{\beta}_2 = \theta + \kappa_2$ avec κ_1 et κ_2 sont des vecteurs de discrimination

(positive ou négative dépendamment du signe), la partie inexpliquée peut être exprimée comme suit

$$\overline{X_1'}\kappa_1 - \overline{X_2'}\kappa_2 \quad (20)$$

Si on suppose qu'il n'y a pas de facteurs inobservés ou non mesurés, la composante inexpliquée de l'écart de salaire peut être subdivisée en deux parties

$\overline{X_1'}\kappa_1$ qui mesure la discrimination en faveur des non-immigrantes, et $\overline{X_2'}\kappa_2$ qui identifie la discrimination contre les immigrantes.

Si on parle de la discrimination dans la littérature, c'est qu'il y a un groupe supposé subir la discrimination. Ainsi, $\theta = \hat{\beta}_1$ ou $\theta = \hat{\beta}_2$

Ainsi, pour notre cas si l'écart salarial discriminatoire est seulement contre les immigrantes et qu'il n'y a pas de discrimination contre les non-immigrantes, alors $\hat{\beta}_1$ est un estimé de θ , et l'équation (19) devient

$$\overline{\log y_1} - \overline{\log y_2} = (\overline{X_1} - \overline{X_2})' \hat{\beta}_1 + \overline{X_2}' (\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2) \quad (21)$$

À l'opposé, s'il n'y a pas de discrimination envers les immigrantes mais plutôt envers les non-immigrantes l'équation devient

$$\overline{\log y_1} - \overline{\log y_2} = (\overline{X_1} - \overline{X_2})' \hat{\beta}_2 + \overline{X_1}' (\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2) \quad (22)$$

La technique d'Oaxaca et Blinder permet également d'identifier la contribution de chaque caractéristique individuelle à l'écart salarial. Prenons par exemple l'équation (21)

$$(\overline{X_1} - \overline{X_2})' \hat{\beta}_1 = (\overline{X_{ENI}} - \overline{X_{EI}}) \hat{\beta}_{ENI} + (\overline{X_{RNI}} - \overline{X_{RI}}) \hat{\beta}_{RNI} + \dots \quad (23)$$

où $\overline{X_E}$, $\overline{X_R}$ sont des moyennes d'une seule variable explicative (par exemple, E = éducation; R = région) et $\hat{\beta}_E$, $\hat{\beta}_R$ sont des coefficients associés. La première somme indique la contribution de la différence entre immigrantes et non-immigrantes dans l'éducation et le second indique la contribution de la différence entre ces deux groupes dans la région de résidence, etc. La décomposition détaillée de la partie inexpliquée ainsi que celle des coefficients et celle des erreurs-types, suit la même procédure.

La nouvelle commande d'Oaxaca dans le logiciel Stata permet également de faire des estimations dans le cas des régressions logistiques non linéaires telles que le modèle probit et logit. Dans notre analyse, nous utilisons cette commande pour déterminer la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes (Jann, 2008).

3.2.2 Dans la régression non linéaire.

Depuis plusieurs années, la technique d'Oaxaca-Blinder standard a été utilisée dans des régressions linéaires, elle présente des limites pour ce qui concerne les régressions logistiques, telles que les modèles probit et logit (Fairlie, 2005; Fairlie, 2003; Fairlie, 1999). Selon Fairlie (2003), quand la variable dépendante est binaire (probabilité d'être employé, la fréquentation scolaire,...), les coefficients estimés sont difficilement applicables dans les équations de décomposition d'Oaxaca-Blinder standard. Dans le but de prendre en compte ces faiblesses, cette méthode a été améliorée pour être applicable également dans des régressions non linéaires.

Comme nous l'avons vu précédemment, la décomposition standard de Blinder-Oaxaca de l'écart entre deux groupes (homme-femme, Nord-Sud, blanc-Noir) dans la valeur moyenne de la variable dépendante, Y , est exprimé comme suit :

$$\bar{Y}^w - \bar{Y}^j = \left[(\bar{X}^w - \bar{X}^j) \hat{\beta}^j \right] + \left[\bar{X}^j (\hat{\beta}^w - \hat{\beta}^j) \right] \quad (24)$$

où \bar{X}^j est le vecteur de la valeur moyenne des variables indépendantes, et $\hat{\beta}^j$ est le vecteur des coefficients estimés. La décomposition pour l'équation non linéaire, $Y = F(X\hat{\beta})$, est écrite de la façon suivante

$$\bar{Y}^w - \bar{Y}^j = \left[\sum_{i=1}^{N^w} \frac{F(X_i^w \hat{\beta}^w)}{N^w} - \sum_{i=1}^{N^j} \frac{F(X_i^j \hat{\beta}^w)}{N^j} \right] + \left[\sum_{i=1}^{N^j} \frac{F(X_i^j \hat{\beta}^w)}{N^j} - \sum_{i=1}^{N^j} \frac{F(X_i^j \hat{\beta}^j)}{N^j} \right] \quad (25)$$

où N^j désigne la taille de l'échantillon du groupe j . Cette expression alternative de la décomposition est utilisée puisque \bar{Y} n'est pas nécessairement égal à $F(\bar{X}\hat{\beta})$.

La première partie de la décomposition représente la part de la différentielle de probabilité d'emploi due aux différences dans les caractéristiques, et la deuxième partie représente la part due aux différences des deux groupes dans les rendements des

caractéristiques. Cette dernière partie capture également la différentielle des probabilités des deux groupes due aux différences des groupes dans les facteurs non observés ou non mesurés. Selon la littérature, cette partie s'appelle « inexplicée ». La plupart des études ne focalisent pas sur cette partie pour la simple raison que les résultats sont difficiles à interpréter (Fairlie, 2003, Fairlie, 2005).

On calcule la décomposition définie \bar{Y}' comme la probabilité moyenne d'emploi pour les immigrantes et les non-immigrantes, et F comme la fonction de distribution cumulative de la distribution logistique.

L'équation (25) est le modèle logit qui inclut le terme constant puisque la valeur moyenne de la variable dépendante doit être égale à la valeur moyenne des probabilités prédites de l'échantillon.

L'expression de la décomposition devient

$$\bar{Y}^w - \bar{Y}' = \left[\sum_{i=1}^{N^w} \frac{F(X_i^w \hat{\beta}^i)}{N^w} - \sum_{i=1}^{N'} \frac{F(X_i' \hat{\beta}^i)}{N'} \right] + \left[\sum_{i=1}^{N^w} \frac{F(X_i^w \hat{\beta}^w)}{N^w} - \sum_{i=1}^{N^w} \frac{F(X_i^w \hat{\beta}^i)}{N^w} \right] \quad (26)$$

Dans ce cas, les coefficients pour les immigrantes, $\hat{\beta}^i$, sont utilisés comme mesure pour le premier terme dans la décomposition, et les distributions des variables explicatives pour les natives, \bar{X}^w , sont utilisées comme mesure du deuxième terme.

Les premiers termes des équations (25) et (26) fournissent, pour l'ensemble des variables explicatives, des estimés de la contribution de la différence des probabilités d'emploi. Pour faire l'estimation de la contribution totale, il suffit de calculer des probabilités prédites pour chaque groupe et prendre la différence entre les valeurs moyennes des deux groupes. L'identification de la contribution de chaque variable n'est pas simple. On peut supposer que $N^I = N^W$. En utilisant les coefficients estimés de la régression logit pour un échantillon, $\hat{\beta}^*$, la contribution de X_1 dans la différence de probabilité d'emploi peut être exprimée de la façon suivante

$$\frac{1}{N^I} \sum_{i=1}^{N^I} F(\hat{\alpha}^* + X_{1i}^w \hat{\beta}_1^* + X_{2i}^w \hat{\beta}_2^*) - F(\hat{\alpha}^* + X_{1i}' \hat{\beta}_1^* + X_{2i}^w \hat{\beta}_2^*) \quad (27)$$

La contribution de chaque variable dans la différentielle de probabilité d'emploi est égale à la variation de la moyenne des probabilités prédites dans des remplacements de

la distribution des immigrantes avec des distributions des natives de la variable, en maintenant constante les distributions d'une autre variable. L'utilité de cette technique est que la somme des contributions de chacune des variables sera égale à la contribution totale de l'ensemble des variables. Les écarts-types des estimés sont également calculés. Pour simplifier la notation, l'équation 27 peut s'écrire

$$\hat{D}_1 = \frac{1}{N^I} \sum_{i=1}^{N^I} F(X_i^{ww} \hat{\beta}^*) - F(X_i^{Iw} \hat{\beta}^*) \quad (28)$$

L'approximation de la variance de \hat{D}_1 est

$$\text{Var}(\hat{D}_1) = \left(\frac{\partial \hat{D}_1}{\partial \hat{\beta}^*} \right)' \text{Var}(\hat{\beta}^*) \left(\frac{\partial \hat{D}_1}{\partial \hat{\beta}^*} \right) \quad (29)$$

où $\frac{\partial \hat{D}_1}{\partial \hat{\beta}^*} = \frac{1}{N^I} \sum_{i=1}^{N^I} f(X_i^{ww} \hat{\beta}^*) X_i^{ww} - f(X_i^{Iw} \hat{\beta}^*) X_i^{Iw}$, et f est la fonction de densité de la probabilité logistique.

CHAPITRE 4

ANALYSE DESCRIPTIVE

4.1 Profil sociodémographique des immigrants et des non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans)

Dans la base de microdonnées du recensement canadien de 2001, la variable présentant l'âge indique les années d'âge de 0 à 85 ans. Pour les raisons mentionnées dans la partie précédente, nous avons limité notre échantillon aux immigrants et non-immigrants actifs âgés de 25 à 55 ans révolus. L'*âge moyen* pour les immigrants est presque le même pour les femmes (43,0 ans) et pour les hommes (43,3 ans). Cet âge est de 41,9 ans pour les hommes natifs et de 40,8 ans pour les femmes natives. Le même constat a été trouvé par Robichaud et McGraw (2003) et par Musafili (1991), soulignant que l'âge moyen des entrepreneurs se situe dans la quarantaine. On constate que dans le domaine de l'entrepreneuriat, les immigrants sont plus âgés que les personnes nées au pays. En tenant compte du sexe, les femmes sont moins âgées que leurs homologues masculins. Néanmoins, la différence d'âge entre les immigrants est minime (0,3 an) par rapport à celle existant entre les natifs (1,1 an).

Une grande proportion (environ 30 %) de l'échantillon, pour les immigrants et pour les femmes natives, comprend des personnes ayant au moins un enfant de six à quatorze ans. Dans le groupe sans enfant, les personnes nées au pays sont plus nombreuses à déclarer être sans enfant. Ainsi, pour les femmes environ 27 % des natives et 20 % des immigrantes sont dans cette situation. Pour les hommes, 32 % des natifs et 23 % des immigrants ont déclaré être sans enfant.

Tableau 5 : Profil des immigrants et des non-immigrants travailleurs autonomes (25-55 ans), Canada, 2001

Caractéristiques	Proportion de travailleurs autonomes (%)			
	Immigrants		Non-immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Âge moyen	43,0	43,3	40,8	41,9
Niveau de Scolarité				
Sans scolarité	1,5	1,5	0,3	0,5
5 à 8 années d'études	4,3	4,6	2,3	4,6
9 à 13 années d'études	35,7	37,3	48,2	52,0
14 à 17 années d'études	40,0	35,5	34,2	29,0
18 années +	18,5	21,1	15,0	13,9
Langue parlée le plus souvent à la maison				
Français	4,9	3,9	22,9	21,4
Anglais	54,7	49,6	75,7	76,9
Anglais et français	0,3	0,2	0,4	0,3
Ni français ni anglais	40,1	46,3	1,0	1,4
Statut matrimonial				
Divorcé /e	6,9	5,0	6,6	5,5
Marié ou Union libre	81,1	80,4	78,0	74,0
Séparé /e	3,4	2,6	3,1	2,9
Célibataire	7,2	11,8	11,2	17,2
Veuf / veuve	1,5	0,2	1,1	0,4
Présence d'enfants à la maison				
Sans enfant	20,2	22,8	27,1	32,0
Au moins un enfant de 5 ans ou moins	20,1	23,9	24,6	22,1
Au moins un enfant de 6 à 14 ans	29,9	28,3	30,1	27,9
Au moins un enfant de 15 ans ou plus	29,8	25,0	18,2	18,0
Semaines travaillées en 2000				
Temps plein	66,3	87,6	64,1	87,4
Temps partiel	33,7	12,4	35,9	12,6

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

En outre, une proportion importante de l'échantillon a tendance à être *mariée ou en union libre*. Plus de 80 % des immigrants tant pour les femmes que pour les hommes, et 78 % et 74 % respectivement pour les femmes et les hommes natifs se trouvent en mariage ou vivent en union libre. L'entraide des conjoints ou partenaires dans les affaires d'entreprise peut être l'une des raisons d'en trouver un grand nombre dans l'échantillon chez les mariés ou en union libre, plus que chez les autres états matrimoniaux.

Les proportions de divorcées et de séparées sont presque les mêmes chez les deux groupes de femmes. Chez les personnes de sexe féminin, les femmes célibataires natives échantillonnées sont proportionnellement plus nombreuses que chez leurs collègues immigrantes (11 % contre 7 %). Ce constat est similaire pour le sexe masculin : 17 % chez les célibataires natifs contre environ 12 % chez les célibataires immigrants. En ce qui concerne *le niveau d'instruction*, peu importe le sexe, les immigrants sont plus nombreux à avoir un diplôme supérieur que les natifs de caractéristiques semblables.

Par ailleurs, la majorité des personnes échantillonnées parle *la langue anglaise à la maison*. Plus de la moitié des immigrantes et environ 50 % des immigrants utilisent souvent l'anglais à la maison, alors que cette proportion atteint les trois quarts chez les femmes et chez les hommes de naissance canadienne. Chez les natifs, quel que soit le sexe, l'échantillon comporte de très faibles pourcentages de personnes qui parlent une langue autre que les deux langues officielles (1 % des femmes et 1,4 % des hommes) alors qu'il inclut un pourcentage considérable de celles qui parlent le français à la maison (23 % et 21 % respectivement). Ces tendances se renversent chez les immigrants, car l'échantillon comprend un nombre considérable de ceux qui parlent une langue autre que le français et l'anglais (40 % des femmes et 46 % des hommes), alors que la proportion de ceux qui parlent le français à la maison est faible (5 % des femmes et 4 % des hommes). Chaque groupe étudié présente un nombre très minime de personnes qui parlent à la fois le français et l'anglais à la maison.

Selon le temps consacré aux activités entrepreneuriales, la grande partie de l'échantillon (plus de 64% chez les femmes et plus de 87% chez les hommes) a travaillé surtout à temps plein en 2000. Il convient donc de constater que la proportion d'hommes ayant consacré plus de temps au travail à leur compte, est plus importante que celle des femmes. Durant cette même année 2000, les femmes ont été nombreuses à travailler surtout à temps partiel dans les activités entrepreneuriales. Ainsi, environ 34 % des immigrantes et 36 % des natives ont travaillé surtout à temps partiel, contre 12 % et 13 % respectivement des hommes immigrants et des hommes de naissance canadienne. Cette situation peut résulter du fait que les femmes concilient les affaires d'entreprise avec les responsabilités familiales, notamment la prise en charge des enfants.

Comme l'indique le tableau 6, plus des deux tiers de l'échantillon des immigrants entrepreneurs, peu importe le sexe, étaient *âgés de 20 ans ou plus lors de leur arrivée* au Canada (soit environ 68 % des femmes et 66 % pour les hommes). Pour les deux sexes, l'échantillon présente une faible proportion de personnes venues en bas âge (0-4 ans).

En ce qui concerne l'*année d'immigration*, l'échantillon comporte un grand nombre (environ 47 %) d'immigrants venus dans le pays entre les années 1970 et 1990. En outre, près de la moitié de l'échantillon des immigrants entrepreneurs (48 % chez les femmes et 47 % chez les hommes) est *originaires des États-Unis et d'Europe*. Les immigrantes provenant de l'Amérique centrale et du Sud, Caraïbes et Bermudes représentent 9,8 % de l'échantillon tandis que celles de l'Asie orientale et du Sud-Est comptent pour 9,5 %. Les immigrantes provenant de la Chine constituent à elles seules 6 % de l'échantillon alors que celles de Hong Kong sont 5 %. Les femmes originaires de l'Afrique, de l'Asie méridionale, et celles de l'Océanie représentent un pourcentage très restreint de l'échantillon : les pourcentages atteignent seulement 1,7 % pour les femmes provenant de l'Asie méridionale, 1,5 % pour celles originaires de l'Afrique orientale et environ 1 % pour celles originaires de l'Océanie. Des tendances comparables s'observent chez les hommes. Les pays les plus représentés chez les femmes sont ceux qui représentent également un nombre important de l'échantillon des hommes entrepreneurs.

Tableau 6 : Profil des immigrants travailleurs autonomes (25 à 55 ans) selon leurs caractéristiques, Canada, 2001

Caractéristiques	Immigrants	
	Femmes	Hommes
Âge à l'immigration		
0-4 ans	8,6	8,6
5-12 ans	12,0	11,8
13-19 ans	11,8	13,3
20 ans et +	67,6	66,3
Année d'immigration		
Avant 1961	8,0	8,9
1961-1970	13,3	13,4
1971-1980	23,5	22,6
1981-1990	24,4	24,0
1991-1995	17,2	16,9
1996-2001	13,6	14,2
Lieu de naissance		
États-Unis et Europe	48,3	46,8
Asie occidentale et centrale	4,0	7,9
Inde	3,9	6,0
Asie méridionale	1,7	3,0
Chine	6,0	5,3
Hong Kong	5,0	5,9
Philippines	3,3	1,2
Viêt-nam	2,8	2,4
Autre Asie orientale et du Sud-Est	9,5	6,0
Afrique orientale	1,5	2,1
Autre Afrique	3,3	3,3
Amérique centrale, du Sud, Caraïbes et Bermudes	9,8	9,2
Océanie	0,9	0,9

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Rappelons que la présente étude s'intéresse également, à des fins de comparaison, aux femmes immigrantes qui sont sur le marché du travail comme salariées, spécifiquement pour le groupe d'âge étudié (25-55 ans). Pour cette raison, il est utile d'examiner le temps travaillé par ce groupe durant l'année 2000 selon le nombre d'années de séjour au Canada et de le comparer avec la situation des entrepreneures de caractéristiques semblables.

Tableau 7 : Proportion des immigrantes âgées de 25 à 55 ans qui ont travaillé pendant l'année 2000, selon l'année d'immigration

Période d'immigration	Femmes immigrantes entrepreneurs		Femmes immigrantes salariées	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Avant 1961	7,6	8,7	6,2	6,4
1961-1970	12,9	14,3	11,6	12,7
1971-1980	25,0	22,0	24,4	22,5
1981-1990	25,2	23,2	24,8	23,7
1991-1995	17,3	17,3	18,3	17,2
1996-2001	12,0	14,5	14,7	17,5
Total	100%	100%	100%	100%

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Dans les deux secteurs d'emploi, les femmes qui ont consacré le plus de temps au marché du travail, sont celles arrivées dans les années 1971 et 1990. Plus précisément, les femmes immigrantes qui avaient résidé dans le pays entre 10 et 30 ans en moyenne étaient plus susceptibles que les autres de se trouver sur le marché du travail, tant pour le travail autonome que pour l'emploi salarié. Ces cohortes d'immigrantes sont plus actives que les autres puisqu'elles sont nombreuses à travailler aussi bien à temps plein qu'à temps partiel, et ce, dans les deux secteurs d'emploi.

On remarque que les femmes ayant dix ans de résidence ou moins au Canada, sont plus nombreuses à avoir travaillé à temps partiel. Ainsi, pour la cohorte nouvellement arrivée oeuvrant dans le monde des affaires, environ 15 % ont travaillé à temps partiel contre 12 % qui ont travaillé à temps plein. Ce constat est le même également dans l'emploi salarié, car 18 % de cette même cohorte ont travaillé à temps partiel contre 15 % de cette même cohorte ayant passé beaucoup de temps dans l'emploi salarié.

En outre, l'ancienne cohorte (40 ans et plus de résidence) et celle récemment arrivée (5 ans ou moins de résidence) étaient les moins nombreuses parmi toutes celles qui ont travaillé à temps partiel. Quand il s'agit de travailler plus de temps, ces deux cohortes enregistrent de faibles pourcentages tant dans le travail autonome que dans l'emploi salarié. Dans le travail autonome par exemple, parmi les femmes ayant travaillé surtout à temps plein, 8 % faisait partie de l'ancienne cohorte et 12 % de la cohorte nouvellement arrivée. Dans le secteur de l'emploi salarié, les tendances sont similaires.

Notons que dans toutes ces cohortes, les immigrantes de longue date sont moins présentes sur le marché du travail que les autres cohortes : elles représentent de faibles proportions du total des immigrantes dans les deux types d'emploi, et ce quel que soit le temps travaillé. Il est possible que ces anciennes immigrantes travaillent beaucoup plus à temps partiel suite probablement à leur âge. En ce qui concerne les immigrantes récemment arrivées, elles sont moins fréquentes sur le marché du travail sans doute parce qu'elles n'ont pas encore acquis les outils nécessaires pour mieux s'intégrer sur le marché du travail.

4.2 Taux de participation au travail autonome

D'après l'enquête sur la population active au Canada, le taux d'emploi autonome représente le nombre de travailleurs autonomes comme pourcentage du total de la population active (tiré de Lin et al (1999)).

Il ressort du tableau 8 que l'esprit entrepreneurial se manifeste chez les groupes les plus instruits (18 années de scolarité ou plus) ainsi que chez ceux ayant le plus faible niveau de scolarité (5 à 8 années de scolarité). Chez les immigrantes également, le taux le plus élevé de participation au travail autonome est enregistré chez les plus scolarisées (8 %) ainsi que chez les femmes ayant 5 à 8 années de scolarité (7,7 %). Chez les autres groupes, bien que le niveau élevé de scolarité manifeste un fort comportement entrepreneurial, le niveau de scolarité le plus faible est encore plus entrepreneurial. Des résultats analogues ont été trouvés par Blanchflower (2000) et Mata et Pendakur (1999).

Selon *le statut matrimonial*, les femmes immigrantes mariées ou en union libre, les divorcées ainsi que les veuves sont susceptibles de travailler à leur compte plus que les célibataires et les femmes séparées. Il en va de même pour les femmes natives mariées ou en union libre et les veuves qui présentent un taux plus élevé de travail autonome que les autres natives. Les hommes immigrants et les Canadiens de naissance, ayant déclaré être divorcés, mariés ou en union libre, sont les plus susceptibles d'être entrepreneurs. Les hommes natifs veufs manifestent un comportement entrepreneurial plus élevé que ceux

des autres statuts matrimoniaux. Pour tous les groupes, les célibataires, tant hommes que femmes, sont les moins passionnés par les affaires d'entreprise.

Tableau 8 : Taux de participation au travail autonome des immigrants et des non-immigrants par rapport aux personnes actives (25-55 ans), Canada, 2001

Caractéristiques	Immigrants		Non-immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Niveau de Scolarité				
Sans scolarité	5,9	8,5	7,2	8,5
5 à 8 années d'études	7,7	12,4	8,8	13,7
9 à 13 années d'études	6,8	11,2	7,0	10,0
14 à 17 années d'études	7,1	9,9	6,5	8,2
18 années et +	8,1	10,8	8,1	10,9
Langue parlée le plus souvent à la maison				
Anglais seulement	7,4	10,7	7,3	10,2
Français seulement	8,5	9,0	6,1	7,7
Les deux	7,5	5,8	7,4	7,8
Ni français ni anglais	6,7	10,7	6,9	11,2
Statut matrimonial				
Divorcé (e)	7,2	13,2	6,1	10,6
Marié (e) ou Union	7,8	11,0	7,7	10,1
Séparé (e)	5,8	10,5	5,7	10,1
Célibataire	3,8	7,8	4,7	7,6
Veuf ou veuve	7,6	8,3	7,0	13,8
Présence d'enfants à la maison				
Sans enfant	6,1	9,1	6,4	8,8
Au moins un enfant de 5 ans ou moins	6,9	9,7	8,5	9,4
Au moins un enfant de 6 à 14 ans	7,9	11,5	7,8	10,9
Au moins un enfant de 15 ans ou plus	8,3	13,2	6,4	10,3

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Comme on peut le constater, la *présence d'enfants* influence le taux de participation au travail autonome. Peu importe le groupe considéré, le taux de participation au travail autonome est faible chez les personnes sans enfants. Ceci confirme l'hypothèse que le fait d'avoir au moins un enfant ne constitue pas un obstacle à l'exercice des activités entrepreneuriales. Chez les personnes nées à l'étranger, quel que soit le sexe, les plus entrepreneuriales sont celles ayant déclaré avoir au moins un enfant de 15 ans ou plus

(8 % pour les femmes contre 13 % pour les hommes). Chez les non-immigrants, les femmes ayant au moins un enfant en bas âge (moins de cinq ans) sont plus susceptibles d'exercer un travail à leur compte que les autres femmes non immigrantes. Chez les hommes natifs, le comportement le plus entrepreneurial est observé chez ceux qui ont au moins un enfant de six à quatorze ans (10,9 %).

Par ailleurs, le taux de participation au travail autonome varie selon *la langue parlée le plus souvent à la maison*. Chez les immigrantes, celles qui parlent le français à la maison exercent beaucoup plus les affaires d'entreprise (8,5 %). Les immigrantes qui parlent l'anglais à la maison et celles qui parlent les deux langues (le français et l'anglais) exercent les activités entrepreneuriales dans les mêmes proportions (environ 7,5 %). Les immigrantes qui parlent une langue autre que le français et l'anglais sont moins susceptibles de travailler à leur propre compte (6,7 %) que celles des autres groupes linguistiques. Chez les natives, les plus susceptibles à travailler à leur compte sont celles qui parlent l'anglais à la maison (7,3 %) et celles qui parlent le français et l'anglais à la maison (7,4 %). Le taux de participation au travail autonome le plus faible (6,1 %) se remarque chez les natives qui parlent le français à la maison. Chez les hommes tant immigrants que natifs, le taux de participation au travail autonome est plus développé chez ceux qui parlent l'anglais et une langue autre que l'anglais et le français.

En ce qui concerne *l'âge à l'immigration* (tableau 9), les immigrants des deux sexes qui étaient âgés de 20 ans et plus et ceux qui étaient enfant lors de l'arrivée au pays étaient surreprésentés dans le travail à compte propre. L'une des explications de cette situation réside dans le fait que les immigrants qui étaient enfant lors de leur arrivée ont eu le temps suffisant de connaître l'environnement et d'acquérir les compétences nécessaires avant de se lancer dans le monde des affaires. Pour ce qui est des immigrants qui étaient de jeunes adultes lors de leur établissement au Canada, il est possible que les conditions défavorables sur le marché de l'emploi salarié au moment de leur arrivée puissent être une des raisons du taux élevé de participation aux activités à leur compte.

Selon *l'année d'immigration*, on distingue : les immigrants récents, c'est-à-dire ceux qui résident au Canada cinq ans ou moins (arrivés entre 1996 et 2001), les immigrants qui

vivent au pays entre 5 à 10 ans, ceux qui y habitent entre 10 à 20 ans, entre 20 à 30 ans, entre 30 à 40 ans et plus de 40 ans. Les résultats laissent voir que la participation aux activités entrepreneuriales augmente avec la durée de séjour. L'écart est de trois points de pourcentage entre celles installées dans le pays cinq ans ou moins et celles résidant dans le pays depuis plus de 40 ans. Ainsi, plus on vit longtemps dans le pays, plus le taux de participation au travail à compte propre devient élevé (Kazemipur et Halli, 2001; Le, 1999; Mata et Pendakur, 1999; Li, 2001; Clark et Drinkwater, 2000).

Tableau 9 : Taux de participation au travail autonome des immigrants par rapport aux personnes actives (25-55 ans) selon leurs caractéristiques, Canada, 2001

Caractéristiques	Femmes	Hommes
Âge à l'immigration		
0-4 ans	7,3	10,6
5-12 ans	6,7	9,5
13-19 ans	5,9	10,3
20 ans et +	7,5	10,9
Année d'immigration		
Avant 1961	9,1	14,2
1961-1970	8,1	12,1
1971-1980	7,1	10,7
1981-1990	7,2	10,6
1991-1995	6,8	10,5
1996-2001	6,1	8,3
Pays de naissance		
États-Unis et Europe	8,7	12,5
Asie occidentale et centrale	7,7	15,0
Inde	4,2	8,7
Asie méridionale	4,3	6,8
Chine	7,0	9,7
Hong Kong	7,0	13,2
Philippines	3,2	2,8
Viêt-nam	5,6	6,5
Autre Asie orientale et du Sud-Est	14,8	15,4
Afrique orientale	4,8	9,6
Autre Afrique	7,5	8,5
Amérique Centrale et du Sud, Caraïbes et Bermudes	4,7	7,8
Océanie	5,2	8,9

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Selon le *lieu de naissance*, le groupe le plus entreprenant est celui originaire de l'Asie orientale et du Sud-Est (environ 15 % pour chacun des deux sexes). Le même constat a été obtenu par Frenette (2002). Chez les femmes, d'autres origines ethniques manifestant l'esprit d'entreprise sont notamment celles provenant des États-Unis et de l'Europe (8,7 %), de l'Asie occidentale et centrale (7,7 %), de la Chine (7 %) et de Hong Kong (7 %). Les groupes ethniques les moins représentés dans le domaine de l'entrepreneuriat sont les Philippins, les personnes provenant de l'Asie méridionale, de l'Inde, de l'Afrique, du Viêt-nam et de l'Amérique centrale et du sud, des Caraïbes et des Bermudes. Le groupe d'immigrants originaire de Hong Kong manifeste également un taux de participation aux activités entrepreneuriales considérable, mais beaucoup plus marqué chez les hommes (13,2 %) que chez les femmes (7,0 %). Soulignons que le taux de participation des hommes originaires des pays plus industrialisés est également notable. Les Philippins se retrouvent au bas de l'échelle dans le domaine de l'entrepreneuriat (environ 3 % pour chaque sexe). Les études antérieures obtiennent les mêmes résultats, soulignant que certains groupes ethniques d'immigrants manifestent un esprit d'entreprise plus que d'autres (Li, 2001).

Outre les caractéristiques ci-haut mentionnées, *l'environnement territorial* peut également influencer l'exercice d'activités à propre compte. Le tableau 9 laisse voir que, pour un groupe donné, le taux de participation au travail autonome est plus développé dans certaines régions que d'autres.

Tableau 10: **Taux de participation au travail autonome par rapport aux personnes actives (25-55 ans) selon la région de résidence, Canada, 2001**

Régions	Immigrants		Non-immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Montréal	6,5	10,1	5,6	7,5
Vancouver	8,1	11,9	8,1	10,3
Toronto	5,7	10,0	6,7	9,4
3RMR	6,4	10,4	6,5	8,7
Reste Canada	8,6	10,9	7,2	9,9
Canada	7,2	10,6	7,0	9,6

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Rappelons que dans l'ensemble du Canada, les immigrants sont plus représentés dans les activités entrepreneuriales que les personnes nées au pays. Les femmes immigrantes entrepreneures représentent 7,2 % contre 7,0 % des femmes natives du pays. De même, les hommes immigrants manifestent plus d'esprit d'entreprise que les hommes non immigrants (10,6 % contre 9,6 %). Les différences ne sont cependant pas considérables.

Mais dans le Canada en dehors des trois RMR, le taux de participation aux activités entrepreneuriales chez les femmes immigrantes est nettement plus élevé que celui des femmes nées au pays (8,6 % contre 7,2 %). De même, les hommes immigrants enregistrent de taux de travail autonome supérieur à celui des hommes de naissance canadienne (10,9 % contre 9,9 %). En considérant les trois grandes régions métropolitaines prises ensemble, on remarque que les taux de travail autonome chez les femmes sont les mêmes (6,5 % chez les natives et 6,4 % chez les femmes nées à l'étranger), alors que la différence est plus marquée chez les hommes (10,4 % chez les immigrants et 8,7 % chez les non-immigrants). Toutefois, les affaires d'entreprise sont exercées beaucoup plus dans le Reste du Canada que dans les trois grandes régions métropolitaines réunies, et ce peu importe le groupe considéré. Ainsi, dans ces deux régions, le taux de participation aux activités entrepreneuriales chez les femmes immigrantes est respectivement de 8,6 % et de 6,4 % alors qu'il est de 7,2 % et de 6,5 % chez les femmes natives du pays. Des tendances analogues sont également observées pour les hommes, ces taux atteignant respectivement 10,9 % et 10,4 % chez les hommes immigrants alors qu'il est de 9,9 % et de 8,7 % chez les hommes nés au pays. Il convient donc de souligner que même si les grandes régions métropolitaines abritent un grand nombre d'immigrants par rapport à ceux installés dans le Reste du Canada, le taux de participation aux affaires d'entreprise y est moins considérable. Cela équivaut à dire que les régions où se concentre un grand nombre d'immigrants ne sont pas forcément celles où le taux de participation au travail autonome est élevé. Ces résultats confirment des études antérieures prouvant que la grande concentration des immigrants n'influence pas nécessairement le travail autonome chez les immigrants (Clark et Drinkwater, 2000; Yuengert, 1993).

Pour tous les groupes, les activités entrepreneuriales sont exercées beaucoup plus à Vancouver qu'à Montréal et à Toronto. Beaucoup plus d'immigrants entrepreneurs et investisseurs se trouvent d'ailleurs à Vancouver qu'à Montréal et à Toronto. De 1996 à 1998, Vancouver était la première ville canadienne de destination attirant un tiers de tous les immigrants d'affaires au Canada (Wong et Ng, 2002). Dans cette ville, les femmes tant immigrantes que natives exercent des affaires d'entreprise dans une même proportion (8,1 %). Chez les hommes entrepreneurs au contraire, on constate une différence de 1,6 point de pourcentage entre la proportion des hommes immigrants (11,9 %) et celle des hommes nés au pays (10,3 %). À Toronto, les activités entrepreneuriales sont plus répandues chez les femmes natives du pays que chez les immigrantes (6,7 % contre 5,7 %). Par contre, à Montréal, le taux de participation aux activités entrepreneuriales chez les immigrantes dépasse celui des femmes nées au pays (6,5 % contre 5,6 %). Soulignons que dans toutes les régions étudiées, les hommes immigrants sont plus susceptibles de travailler à leur compte que les autres groupes. À Montréal et à Toronto, la proportion des hommes immigrants entrepreneurs atteint 10 % alors qu'elle diminue à 9 % à Toronto et jusqu'à 7,5 % à Montréal pour les Canadiens de naissance.

Comme on s'y attendait, dans toutes les régions étudiées, les affaires d'entreprise sont plus répandues chez les hommes que chez les femmes, tant pour les immigrants que pour les personnes nées au pays. Il serait intéressant de voir si ces immigrants entrepreneurs au Canada travaillaient à leur propre compte également dans leur pays d'origine avant l'immigration. Malheureusement, les données du recensement dont on dispose ne permettent pas d'obtenir des informations sur la catégorie d'immigration lors de l'arrivée. Toutefois, il est fort probable que les immigrants venus sous la catégorie d'investisseur sont susceptibles d'être entrepreneurs plus que d'autres catégories d'immigrants. Néanmoins, une étude portant sur les immigrants entrepreneurs à Saguenay a souligné qu'un grand nombre d'immigrants entrepreneurs interviewés (62,5 %) ont confirmé qu'ils n'avaient pas l'intention de travailler à leur compte lors de leur arrivée au Canada. Seulement une proportion minime (6,25 %) avait répondu qu'ils étaient admis sous la catégorie des entrepreneurs-investisseurs (Musafili, 1991). De ce fait, certaines immigrantes entrepreneures ne sont pas venues sous le statut d'admission des

entrepreneurs ou investisseurs, mais plutôt elles deviennent entrepreneures suite aux difficultés éprouvées sur le marché du travail dans le pays d'accueil.

4.3 Le taux de chômage

Parmi les problèmes souvent signalés qui freinent l'intégration des immigrants en général, celui du sous-emploi est primordial. Comme on peut le constater au tableau 10, dans l'ensemble du Canada, le taux de chômage est plus élevé chez les immigrants que chez les personnes de naissance canadienne. En 2001, ce taux était estimé à 7,6 % chez les immigrantes comparativement à 5,6 % chez les Canadiennes de naissance.

Tableau 11 : **Taux de chômage des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le lieu de résidence, Canada, 2001**

Régions	Immigrants		Non-immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Montréal	12,9	11,8	4,8	5,3
Vancouver	7,8	7,5	4,8	5,2
Toronto	7,5	5,1	3,6	3,2
3RMR	8,4	6,8	4,3	4,5
Reste Canada	6,2	5,6	6,0	6,9
Canada	7,6	6,4	5,6	6,3

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Le taux de chômage est pratiquement le même chez les hommes immigrants et chez les hommes natifs, alors que l'écart est sensible chez les femmes, les immigrantes étant nettement plus en chômage que les natives. La différence est de 2 points de pourcentage chez les femmes alors que chez les hommes, elle est seulement de 0,1 point de pourcentage (6,4 % contre 6,3 %).

Dans l'ensemble des trois grandes RMR, les taux de chômage sont plus élevés chez les immigrants que chez les personnes nées au pays. Chez les femmes par exemple, le taux de chômage des immigrantes est presque le double de celui des natives (8,4 % contre 4,3 %). Chez les hommes, le taux de chômage des immigrants est de 2,3 points de pourcentages supérieurs à celui des natifs du pays (6,8 % contre 4,5 %). Dans le Reste du Canada, les taux de chômage chez les femmes sont presque similaires (6 % pour les natives et 6,2 % pour les immigrantes). En revanche, dans cette région, ces tendances se

renversent chez les hommes, puisque le taux de chômage des immigrants est relativement faible par rapport à celui des natifs (5,6 % contre 6,9 %).

En comparant ces deux régions pour chaque groupe, on constate que le taux de chômage des natifs, peu importe le sexe, est plus prononcé dans le Reste du Canada que dans les trois RMR combinées. La situation est inverse chez les immigrants, car le taux de chômage des femmes et celui des hommes est plus accentué dans les trois grands centres urbains que dans le Reste du Canada. Le même constat a été relevé par certaines études antérieures soulignant que des localités avec une grande concentration d'immigrants enregistrent un taux élevé de sous-emploi (Herb, 2000; Blanchflower, 2000). Parallèlement, le taux de chômage chez les immigrants est relativement faible dans le Reste du Canada, qui reçoit un nombre relativement restreint d'immigrants (annexe A1). Ce phénomène est peut-être dû au fait que les immigrants qui s'installent dans les petites villes sont, dans la majorité des cas, plus scolarisés que ceux de grandes villes, ce qui faciliterait leur intégration.

On constate que chez les immigrants, les régions avec des taux élevés de participation aux activités entrepreneuriales enregistrent également de faibles taux de chômage (Reste du Canada). Par contre, les régions avec des taux faibles de participation aux affaires d'entreprises sont celles qui ont des taux de chômage élevés chez les immigrants (trois RMR réunies). Par exemple, le taux de participation au travail autonome et celui de chômage pour les immigrantes vivant dans l'une ou l'autre des trois métropoles, sont respectivement 6,4 % et 8,4 %. Parallèlement, pour le même groupe dans le Reste du Canada, le taux de participation à l'emploi autonome est de 8,6 % contre 6,2 % de taux de chômage.

Chez les personnes nées au pays, ces deux taux sont positivement liés. En considérant les trois RMR prises ensemble et le Reste du Canada, on remarque que le taux faible de participation aux activités entrepreneuriales est accompagné d'un taux faible de chômage alors que le taux élevé de travail autonome est associé à un taux élevé de chômage. Dans les trois RMR réunies, les natives ont 6,5 % et 4,3 % respectivement de taux de participation au travail autonome et de taux de chômage. Par contre, dans le Reste du

Canada, le taux de travail autonome et celui du chômage des natives sont estimés respectivement à 7,2 % et 6,0 %.

Parmi les trois principales métropoles canadiennes, chez les femmes nées à l'étranger, la métropole québécoise présente un taux de chômage plus élevé que Toronto et Vancouver (respectivement 12,9 %, 7,5 % et 7,8 %). Le taux de chômage des immigrantes à Montréal est le triple de celui des Montréalaises nées au pays. À Vancouver et à Toronto, le taux de chômage des immigrantes est le double de celui observé chez les natives. Chez les hommes, peu importe la métropole considérée, le taux de chômage est plus élevé chez les immigrants par rapport à celui des natifs de même région de résidence. Soulignons que l'écart du taux de chômage entre ces deux groupes est plus sensible à Montréal (6,5 points de pourcentage) qu' à Vancouver (écart de 2,3 points de pourcentage) et Toronto (écart de 1,9 point de pourcentage).

Pour l'ensemble du groupe, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes. Parallèlement à ce problème de chômage, les immigrantes enregistrent également des taux d'emploi moins élevés en comparaison avec les autres groupes.

4.4 Le taux d'emploi

Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes occupées dans le groupe d'âge de 25 à 55 ans, exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe.

En matière d'emploi, les femmes nées à l'étranger sont moins nombreuses à être employées en comparaison avec leurs homologues masculins ainsi qu'avec les personnes nées au pays, et ce, dans toutes les régions étudiées. Au niveau du Canada, la différence est de sept, quinze et seize points de pourcentage par comparaison aux natives, aux hommes immigrants et aux hommes de naissance canadienne, respectivement.

L'écart du taux d'occupation entre les femmes immigrantes et leurs homologues masculins est plus prononcé (15 points de pourcentage) que celui observé entre les femmes et les hommes nés au pays (9 points de pourcentage). Cette situation de faible taux d'emploi chez les femmes immigrées indique encore une fois les difficultés qu'elles éprouvent dans la recherche d'un emploi par rapport aux autres groupes étudiés.

Tableau 12 : Taux d'emploi des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon la région de résidence, Canada, 2001

Régions	Immigrants		Non-immigrants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Montréal	61,7	76,5	77,4	86,8
Vancouver	66,1	79,1	79,0	86,2
Toronto	70,1	85,5	81,3	89,8
3RMR	67,8	82,5	79,2	87,8
Reste Canada	71,5	85,7	74,8	84,6
Canada	69,1	83,6	76,0	85,4

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Chez les immigrants, les Montréalais ont plus de difficultés à trouver de l'emploi que ceux vivant dans les autres métropoles et dans le Reste du Canada. Chez les natives, celles vivant dans le Reste du Canada manifestent un retard en termes d'emploi par rapport aux autres régions. Le Reste du Canada est la région où les immigrants, tant les femmes que les hommes, ont les taux les plus élevés d'emploi, alors que dans cette région, les personnes nées au pays, quel que soit le sexe, enregistrent les taux les plus faibles d'emploi comparativement aux autres régions. Toronto est la métropole où les natifs affichent les taux les plus élevés d'emploi.

L'accès difficile au marché du travail pour les immigrantes semble pouvoir être expliqué par beaucoup de facteurs, entre autres les caractéristiques propres des immigrantes, sans ignorer la discrimination liée au statut d'immigrant. Il est possible que les caractéristiques sociodémographiques des immigrantes telles que l'âge, la scolarité, le statut d'immigrant, et la structure familiale (présence des enfants en charge) affectent leur accès à l'emploi. La plupart des immigrants arrivent au Canada à l'âge adulte. De plus, la qualité de l'éducation reçue à l'étranger n'est pas toujours celle exigée sur le marché du travail canadien. Quant à leur statut d'immigrante, il semble qu'un grand nombre de femmes viennent au Canada dans le cadre de la réunification familiale. Une autre explication possible est l'influence que peut avoir le pays de naissance d'où proviennent les immigrants. Il semble que les membres de certaines origines ethniques s'intègrent plus facilement sur le marché du travail que d'autres.

En fin de compte, l'analyse descriptive a fait ressortir des disparités entre les immigrants et les natifs pour les deux sexes, en mettant l'accent sur les immigrantes. L'analyse porte spécialement sur le taux de participation aux activités entrepreneuriales, le taux de chômage et le taux d'emploi.

Au sujet de l'entrepreneurship pour l'ensemble du Canada, le taux de participation au travail à compte propre est plus important chez les femmes immigrantes que chez les femmes nées au pays. Néanmoins, ce taux est moindre en comparaison avec celui de leurs homologues masculins ainsi qu'avec les hommes de naissance canadienne.

Dans la RMR de Montréal, les femmes immigrantes exercent des affaires d'entreprise dans une proportion plus élevée que les femmes de naissance canadienne, le contraire étant observé dans la métropole de Toronto. Pour tous les groupes, les affaires d'entreprise sont plus développées à Vancouver que dans les deux autres métropoles. Dans cette région, les femmes immigrantes exercent les affaires d'entreprise dans une même proportion que les natives, alors que la proportion des hommes immigrants entrepreneurs est supérieure à celle des hommes de naissance canadienne de caractéristiques semblables.

Par ailleurs, tous les groupes présentent un taux de participation au travail autonome plus important dans le Reste du Canada que dans les trois RMR réunies. Les activités entrepreneuriales chez les femmes nées à l'étranger sont plus répandues dans le Reste du Canada que dans l'une ou l'autre des trois grandes métropoles. Pour les autres groupes, les activités entrepreneuriales sont plus répandues à Vancouver que dans les autres régions étudiées. De ces trois régions métropolitaines, Toronto est celle où les activités à propre compte chez les immigrantes sont les moins fréquentes.

Le taux de travail autonome diffère également selon le niveau de scolarité, le groupe linguistique, le statut matrimonial, l'âge à l'immigration et le pays de naissance. Pour les femmes nées hors du Canada par exemple, certaines manifestent plus d'esprit entrepreneurial que d'autres : c'est le cas des anciennes immigrantes, des femmes originaires de l'Asie orientale et du Sud-Est, de celles qui sont arrivées à l'âge adulte et au plus jeune âge, et de celles ayant un niveau de scolarité élevé.

En ce qui concerne le taux de chômage et le taux d'emploi, les femmes immigrantes sont moins avantagées dans toutes les dimensions. Le taux de chômage de ces femmes est le plus élevé du groupe. De plus, ces femmes accusent un retard au chapitre de l'emploi. Néanmoins, à propos de l'entrepreneuriat, les immigrantes enregistrent un taux de participation aux activités entrepreneuriales légèrement supérieur à celui des femmes natives. Toutefois, ce taux est inférieur à celui des hommes tant immigrants que natifs.

En somme, les résultats de l'analyse descriptive laissent penser que le taux de chômage plus élevé et le taux d'emploi plus faible chez les femmes immigrantes peuvent les inciter à chercher une alternative. On est en droit de supposer que, pour faire face à leurs conditions défavorables, et sans nécessairement avoir les compétences et les moyens nécessaires pour entreprendre les activités entrepreneuriales, ces femmes sont amenées à exercer des activités entrepreneuriales.

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, en plus de ces problèmes de sous-emploi, les femmes de naissance étrangère connaissent également un problème de faible revenu.

CHAPITRE 5

REVENU D'EMPLOI DES IMMIGRANTS ET DES NON-IMMIGRANTS ÂGÉS DE 25 À 55 ANS

Le revenu dont il est question dans cette étude est celui d'emploi salarié et celui provenant du travail autonome. Selon les microdonnées des particuliers du recensement de 2001, le premier englobe les salaires et traitements bruts avant impôt tandis que le second renferme le revenu obtenu sous forme de revenu net d'un travail autonome agricole et/ou non agricole (Statistique Canada, 2001). Les données du recensement sur le revenu d'emploi présentent seulement des valeurs positives, alors que le revenu provenant du travail autonome a des valeurs négatives et positives. Mentionnons que ces valeurs négatives baissent la moyenne, ce qui peut dissimuler des différences non négligeables pour les groupes étudiés. De toute façon, pour éviter la troncature ou la censure des données, l'analyse porte sur le revenu tel qu'il se présente dans les fichiers de microdonnées à grande diffusion pour les particuliers du recensement de 2001. Pour cette raison, avant de catégoriser le revenu d'emploi selon les différentes caractéristiques de l'échantillon, il s'avère important de classer ce dernier selon les tranches de revenu. Cette classification permettra de déterminer où se concentre le plus grand nombre de personnes de notre échantillon en ce qui concerne le revenu. Rappelons que le revenu du travail autonome comprend seulement le revenu provenant des entreprises non constituées en société. Dans ce chapitre, nous présentons, pour notre échantillon, les gains annuels moyens provenant soit du travail autonome soit de l'emploi salarié.

5.1 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans

Comme le tableau 13 l'indique, la majorité des femmes faisant partie de l'échantillon (39 % des immigrantes et environ 43 % des natives) déclare un revenu moyen qui se situe entre 0 à 15 000 \$. Par contre, chez les hommes, le revenu de l'emploi autonome se concentre beaucoup plus entre 15 000 \$ et 34 999 \$. Environ 30 % des hommes immigrants et 29 % des hommes nés au pays ont déclaré un tel revenu. On remarque

qu'au fur et à mesure qu'on monte dans les tranches de revenu plus élevées, la proportion des femmes tant immigrantes que natives devient faible par rapport à celle des hommes. Ces résultats confirment le faible revenu observé chez les femmes par rapport à celui de leurs homologues masculins.

Signalons que le nombre de déclarants d'un revenu moyen nul est considérable pour tous les groupes, particulièrement chez les immigrantes. Presque un quart des immigrantes, environ 15 % des hommes nés au pays, environ 19 % des hommes immigrants et des femmes nées au Canada ont déclaré un tel revenu.

Tableau 13 : Répartition du revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans, Canada, 2000¹

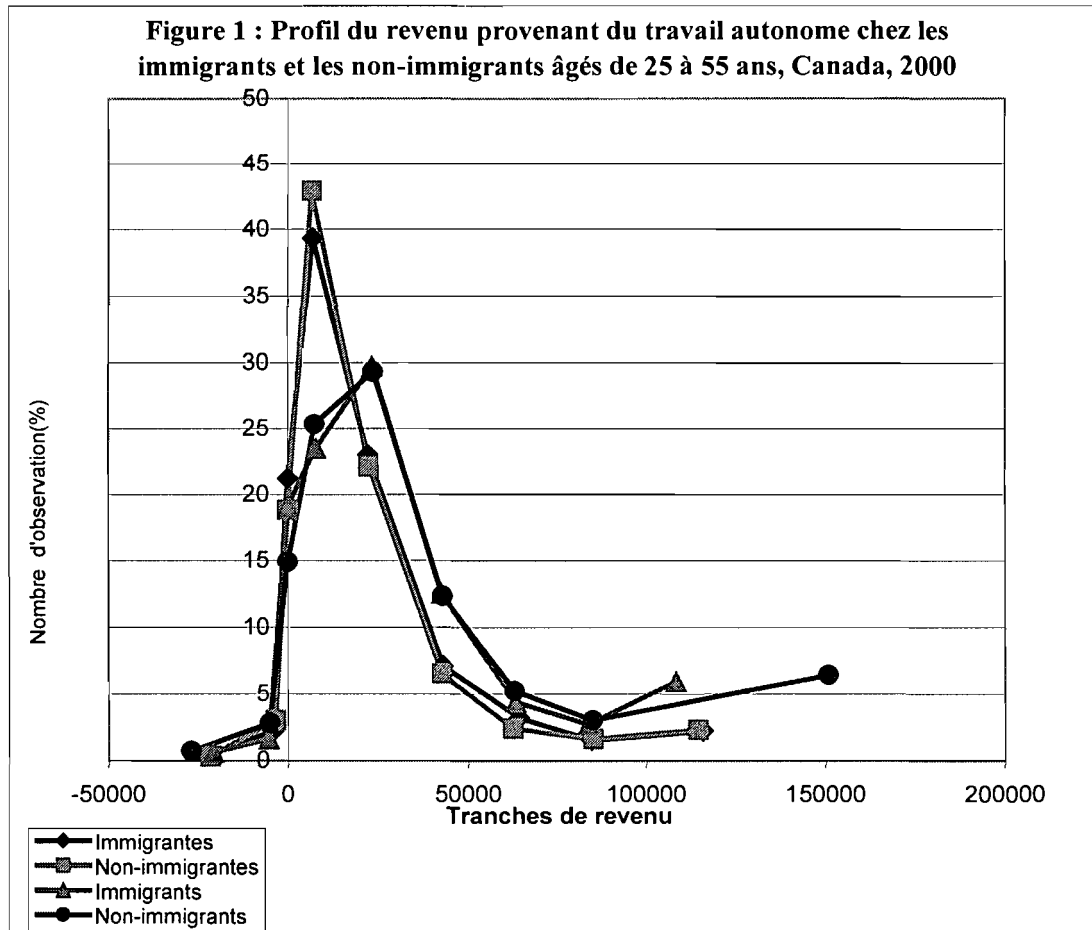
Tranches de revenu en (\$)	Immigrants				Non-immigrants			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Revenu moyen	N (%)	Revenu moyen	N (%)	Revenu moyen	N (%)	Revenu moyen	N (%)
-50 000 à -15 000	-23 174	6 (0,3)	-20 833	20 (0,6)	-21 554	28 (0,3)	-26 931	89 (0,7)
-15 001 à <0	-4122	51 (2,2)	-5408	57 (1,6)	-3551	253 (3,0)	-5041	346 (2,8)
0	0	479 (21,2)	0	663 (19,1)	0	1588 (18,8)	0	1814 (14,9)
1 à 14 999	6835	888 (39,3)	7745	813 (23,5)	6598	3632 (42,9)	7353	3079 (25,3)
15 001 à 34 999	22 144	520 (23,0)	23 323	1030 (29,7)	22 424	1872 (22,1)	23 573	3574 (29,3)
35 000 à 54 999	42 967	161 (7,1)	42 525	432 (12,5)	42 554	552 (6,5)	42 864	1503 (12,3)
55 000 à 74 999	64 184	72 (3,2)	63 141	151 (4,4)	62 498	203 (2,4)	62 928	632 (5,2)
75 000 à 99 999	84 499	33 (1,5)	83 638	94 (2,7)	84 992	138 (1,6)	84 953	366 (3,0)
100 000 et plus	115 854	49 (2,2)	108 342	203 (5,9)	114 457	196 (2,3)	150 801	778 (6,4)
Moyenne	16 484	2259 (100)	27 898	3463 (100)	15 919	8462 (100)	29 161	12181 (100)

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note 1: les données sur le revenu sont celles de 2000.

Bien qu'il y ait des répondants qui ont déclaré un revenu négatif pour tous les groupes, le pourcentage d'échantillon ayant déclaré un tel revenu est très faible.

En observant la figure 1 du revenu moyen du travail autonome, on constate que le profil du revenu se ressemble chez les groupes de même sexe.



Source : tableau 13.

Au niveau des régions de résidence (annexes A2, A3, A4 et A5), les tendances sont les mêmes que celles observées au niveau de l'ensemble du Canada. Chez les femmes, quelle que soit la région de résidence, le revenu est beaucoup plus concentré entre 0 et 14 999 \$. Chez les immigrantes par exemple, une proportion importante de répondants de Montréal (62 %), de Vancouver (62 %), de Toronto (56 %) et du Reste du Canada (63 %) se trouve dans cette situation. Il est à remarquer également que, peu importe la région de résidence, le nombre d'immigrantes déclarant un revenu compris entre 15 000 et 34 999 est également non négligeable (environ 22 %). Ce constat est également vrai pour les autres

groupes étudiés. Chez les hommes, la majorité de l'échantillon a un revenu compris entre 15 000 \$ et 34 999 \$. Pour tous les groupes étudiés, quelle que soit la région, plus de trois quarts de répondants ont un revenu entre 0 et 34 999 \$.

Parmi les grandes villes canadiennes, le revenu moyen de zéro a été identifié pour une grande proportion de femmes montréalaises, tant pour les immigrantes (28 %) que pour les natives (20 %). Chez les hommes, à Vancouver un pourcentage relativement élevé a déclaré un revenu nul (19 % pour les natifs et 31 % pour les immigrants). La tranche de revenu négatif a été identifiée par un nombre minime de répondants, et ce, quels que soient le sexe et la région de résidence.

Par ailleurs, il est reconnu que le revenu diffère selon certaines caractéristiques individuelles. La section suivante passe en revue le revenu provenant du travail autonome selon certains attributs particuliers des immigrants et des non-immigrants. Le revenu d'un non-immigrant est influencé par exemple par son niveau de scolarité, son environnement territorial, son habileté linguistique et son statut matrimonial. Pour un immigrant, en plus de ces caractéristiques s'ajoutent aussi son pays de naissance, son âge au moment de l'établissement et le nombre d'années de résidence dans le pays d'accueil.

5.1.1 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants selon le lieu de résidence

Sur le plan du revenu provenant du travail autonome, pour l'ensemble du Canada, les revenus des femmes sont presque les mêmes avec un gain relativement minime pour des femmes nées à l'étranger (16 484 \$ contre 15 919 \$). Chez les hommes, la situation est inverse, car les hommes immigrants enregistrent un écart inférieur de 4,3 % du revenu des natifs (29 161 \$ contre 27 898 \$).

Comme on s'y attendait, les femmes gagnent moins que les hommes tant pour les immigrants que pour les natifs. Le revenu des femmes immigrantes entrepreneures représente 59 % de celui de leurs homologues masculins, alors que le revenu des natives est d'environ 55 % de celui des hommes natifs.

Tableau 14 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le lieu de résidence, Canada, 2000

Lieu de résidence	Immigrants				Non-immigrants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N
Montréal	24 866	376	15 522	208	30 716	1073	16 836	807
Toronto	30 256	1321	19 146	732	45 929	1201	24 677	852
Vancouver	19 518	509	14 240	356	27 910	658	18 905	503
3RMR	26 862	2206	17 217	1296	36 320	2932	20 407	2162
Reste Canada	29 716	1257	15 498	963	26 894	9249	14 382	6300
Canada	27 898	3463	16 484	2259	29 161	12 181	15 919	8462

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le revenu sont celles de 2000.

Considérant les femmes nées à l'étranger, celles résidant dans les trois RMR obtiennent des revenus plus élevés que leurs collègues entrepreneures vivant dans le Reste du Canada (17 217 \$ contre 15 498 \$). Ce constat est également vrai chez les femmes et les hommes de naissance canadienne, puisque ces deux groupes gagnent un revenu moyen plus élevé dans les trois RMR que dans le Reste du Canada. Le cas contraire est observé chez les hommes immigrants entrepreneurs, car les résidents du Reste du Canada gagnent plus que leurs homologues immigrants vivant dans les trois grands centres métropolitains (29 716 \$ contre 26 862 \$).

Dans les trois grandes villes combinées, le revenu des immigrantes entrepreneures est inférieur à celui des femmes nées au pays (17 217 \$ contre 20 407 \$). Par contre, dans le Reste du Canada, le revenu moyen provenant du travail à compte propre est plus important chez les femmes nées à l'étranger que chez les natives résidant dans cette région (15 498 \$ contre 14 382 \$). La situation est similaire chez les hommes. Dans le Reste du Canada, les gains des hommes immigrants sont plus importants que ceux des natifs. Par contre, dans les trois RMR combinés, les hommes natifs gagnent plus que les immigrants.

En comparant les trois grandes régions métropolitaines, pour tous les groupes, on observe que les résidents de Toronto obtiennent un revenu supérieur non seulement à celui de la moyenne canadienne, mais également à celui des résidents des deux autres métropoles. Les travailleurs à leur compte, tant immigrants que natifs, vivant à Vancouver et à Montréal gagnent moins que la moyenne canadienne. Les résultats laissent voir que les gains des hommes immigrants et ceux des hommes natifs sont moins bons à Vancouver comparativement aux deux autres RMR. Cela n'est pas vrai pour les femmes de naissance canadienne puisque Montréal enregistre un revenu faible par rapport à celui de Vancouver et de Toronto.

En considérant le revenu par sexe dans chaque région métropolitaine, le revenu du travail autonome est faible chez les immigrants en général, particulièrement chez les immigrantes. Dans chaque RMR, le revenu des immigrantes reste moins élevé non seulement par rapport à celui des hommes, mais aussi par rapport à celui des femmes natives résidant dans la même région de résidence.

Notons que parmi les trois RMR étudiées le revenu le plus faible est observé à Vancouver pour les immigrants et pour les hommes nés au pays, alors que pour les femmes nées au pays, Montréal enregistre un revenu plus bas que celui des autres centres urbains.

5.1.2 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le niveau de scolarité

Bon nombre de recherches ont observé que le niveau de scolarité influence le revenu. La présente étude le confirme, car pour tous les groupes les personnes ayant un niveau élevé de scolarité gagnent plus que celles ayant un bas niveau de scolarité. Chez les immigrants, les résultats confirment l'hypothèse que le revenu augmente avec le niveau de scolarité. Pour les non-immigrants, les gains augmentent également avec le niveau de scolarité, à l'exception des gens sans scolarité, dont le revenu dépasse celui des gens avec un niveau faible de scolarité.

Il convient de souligner que le revenu des hommes immigrants sans scolarité et ceux avec un niveau faible et moyen de scolarité est légèrement supérieur à celui des hommes nés au pays ayant le même degré de scolarité. Néanmoins, la situation se renverse quand le

niveau de scolarité devient plus élevé, puisque les gains des hommes non immigrants plus scolarisés sont de loin supérieurs à ceux des immigrants de même niveau de scolarité.

Tableau 15 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés 25 à 55 ans selon le niveau de scolarité, Canada, 2000

Année de scolarité	Immigrants				Non-immigrants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N
Sans scolarité	18 537	52	7678	34	18 408	62	11 307	29
5 à 8 années	18 650	159	12 232	97	16 990	557	8168	190
9 à 13 années	23 001	1292	12 693	806	21 840	6338	11 650	4078
14 à 17 années	23 103	1229	14 820	903	27 700	3534	15 960	2895
18 années et plus	47 294	731	29 060	419	64 123	1690	30 821	1270
Tous	27 898	3463	16 484	2259	29 161	12 181	15 922	8462

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le revenu sont celles de 2000.

Une légère différence (129 \$ soit un écart relatif de 0,7%) entre les immigrants et les non-immigrants se remarque chez les hommes sans scolarité, alors que l'écart est plus prononcé chez les hommes de niveau élevé de scolarité (16 829 \$ soit un écart relatif de 26%). Chez les femmes, les tendances sont similaires à l'exception du revenu très faible enregistré chez les immigrantes sans scolarité par rapport à celui des natives sans scolarité. Il est à noter également que les différences de revenus chez les femmes ne sont pas si marquées que chez les hommes.

5.1.3 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon la langue parlée le plus souvent à la maison

Il ressort du tableau 16 que le revenu varie également selon la langue d'usage à la maison. De façon générale, pour tous les groupes, peu importe la langue parlée à la maison, le revenu des hommes tant immigrants que natifs est le double de celui des femmes. Une exception peut être observée chez les hommes immigrants qui parlent à la fois le français et l'anglais, qui enregistrent un revenu très faible, mais à cause des petits

chiffres on peut négliger cette catégorie. Signalons que le revenu moyen très faible des hommes immigrants qui parlent les deux langues à la maison (le français et l'anglais) provient du fait que la plupart d'entre eux (4 sur 6) ont déclaré un revenu moyen de zéro.

Tableau 16 : Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Canada, 2000

Langue parlée le plus souvent à la maison	Immigrants				Non-immigrants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N
Anglais seulement	33 028	1719	18 090	1236	30 061	9373	16 204	6404
Français seulement	31 384	136	16 111	110	26 778	2609	15 263	1938
Anglais et Français	3 158	6	17 735	6	29 930	33	10 670	34
Ni français ni anglais	22 189	1602	14 330	907	15 726	166	11 549	86
Tous	27 898	3463	16 484	2259	29 161	12 181	15 919	8462

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le revenu sont celles de 2000.

Pour tous les groupes, les gains sont plus importants chez les personnes qui parlent l'anglais à la maison. Néanmoins, la différence de revenu moyen entre celles qui parlent l'anglais et celles qui parlent le français n'est pas énorme. Tant pour les femmes que pour les hommes immigrants, ceux qui parlent à la maison une langue autre que le français et l'anglais gagnent moins que les autres de caractéristiques semblables. Soulignons que, suite à des chiffres plus petits de l'échantillon, l'interprétation ne tient pas compte du groupe des personnes qui parlent les deux langues (français et anglais) chez tous les groupes et du groupe de personnes qui parlent une langue autre que les deux chez les natifs.

5.1.4 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le statut matrimonial

En comparant les personnes de même sexe ayant le même état matrimonial, nous remarquons que la différence est faible. Il est facile de constater que chez les femmes, les célibataires gagnent plus que les autres états matrimoniaux. Cependant, tant chez les hommes immigrants que chez les hommes natifs, ce statut matrimonial enregistre de faibles revenus par rapport aux autres. De bons revenus sont remarqués chez les hommes séparés, mariés ou en union libre. Notons que l'interprétation ne concerne pas le groupe des veufs/veuves étant donné que ce groupe présente des petits chiffres.

Tableau 17 : **Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le statut matrimonial, Canada, 2000**

Statut matrimonial	Immigrants				Non-immigrants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N	Revenu moyen(\$)	N
Divorcé/e	26 098	174	17 350	156	23 372	670	16 941	557
Marié/e ou union libre	28 874	2785	16 311	1831	32 089	9016	15 607	6601
Séparé/e	32 439	89	15 694	77	27 987	348	15 051	261
Célibataire	20 876	407	18 079	162	18 524	2095	18 120	950
Veuve/Veuf	34 564	8	16 002	33	32 848	52	11 913	93
Tous	27 898	3463	16 484	2259	29 161	12 181	15 919	8462

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le revenu sont celles de 2000.

Une comparaison de revenu pour le groupe de même sexe et de même état matrimonial laisse voir que les gains des immigrants dépassent ceux des non-immigrants de caractéristiques comparables.

5.1.5 Revenu du travail autonome des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'année d'immigration

Les résultats du tableau 18 démontrent que le revenu est conditionné par le nombre d'années de résidence dans le pays d'immigration. De façon générale, le revenu augmente avec le nombre d'années de séjour. Quarante ans de résidence dans le pays augmentent le revenu de l'ancienne cohorte (celle d'avant 1961) d'environ 57 % chez les

hommes et d'à peu près 35 % chez les femmes par rapport à la cohorte nouvellement arrivée (celle de 1996-2001) de caractéristiques comparables.

Il convient de constater que la cohorte des immigrantes entrepreneures arrivées au Canada dans les années 1970 a un revenu plus élevé que les autres cohortes d'immigrantes. Cette cohorte enregistre également de bons revenus chez les hommes. Comme on peut s'y attendre, le revenu des immigrants récemment arrivés est faible par rapport à celui des autres cohortes immigrantes. Cela peut s'expliquer par la théorie de l'assimilation, étant donné que les nouveaux arrivants n'ont pas encore eu le temps de s'ajuster au nouvel environnement.

D'après certaines études, il faut un bout de temps pour que le revenu des immigrants de fraîche date atteigne celui des personnes nées au pays (Kazemipur et Halli, 2001; Le, 1999). Un faible revenu est également enregistré chez les immigrantes entrepreneures qui sont dans le pays depuis longtemps (plus de 40 ans). Ce phénomène est peut-être dû au fait que la majorité de ces femmes consacrent moins d'heures à des activités à leur compte, suite probablement à leur âge.

Tableau 18 : Revenu du travail autonome des immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'année d'immigration, Canada, 2000

Année d'immigration	Immigrants			
	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen (\$)	N	Revenu moyen (\$)	N
Avant 1961	37 354	309	16 590	180
1961-1970	32 529	464	19 178	300
1971-1980	35 066	781	19 303	531
1981-1990	25 887	831	17 232	551
1991-1995	22 381	586	13 952	389
1996-2001	16 196	492	10 802	308
Tous	27 898	3463	16 484	2259

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le revenu sont celles de 2000.

Il est clair que le revenu des femmes est toujours inférieur à celui de leurs homologues masculins. Ce constat est vrai peu importe la cohorte considérée. Pour l'ancienne cohorte par exemple, le revenu des hommes travailleurs à leur compte est plus du double de celui

des femmes du même domaine d'emploi. Toutefois, l'écart de revenu entre les hommes et les femmes de la cohorte récemment arrivée n'est pas aussi accentué que celui des cohortes antérieures.

5.1.6 Revenu du travail autonome des immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'âge à l'immigration

Nos résultats sur le revenu selon l'âge à l'immigration confirment la théorie de l'assimilation vue précédemment. Sur le plan du revenu, les immigrants arrivés aux plus jeunes âges ont obtenu des revenus plus élevés que les autres groupes d'immigrants. L'écart de revenu provenant du travail autonome entre les hommes arrivés au Canada à 0-4 ans et ceux arrivés à plus de 20 ans, est de 13 220 \$ (38 091 \$ contre 24 871 \$). Chez les femmes, la différence de revenu entre ces deux groupes d'âge est de 2864 \$ en faveur du groupe d'âge de 0 à 4 ans (18 496 \$ contre 15 632 \$).

Tableau 19 : Revenu du travail autonome des immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'âge à l'immigration, Canada, 2000

Groupe d'âge	Immigrants			
	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen (\$)	N	Revenu moyen (\$)	N
0- 4 ans	38 091	299	18 496	195
5-12 ans	34 362	408	18 252	270
13-19 ans	30 636	460	18 094	267
20 ans et plus	24 871	2296	15 632	1527
Tous	27 898	3463	16 483	2259

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le revenu sont celles de 2000.

On constate que le revenu le plus faible s'observe chez les immigrants venus à l'âge de jeunes adultes (20 ans et plus). Ce groupe d'immigrants enregistre un revenu inférieur à celui de la moyenne de tous les groupes d'âge, alors que tous les autres groupes ont des revenus supérieurs à la moyenne.

5.1.7 Revenu du travail autonome des immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le pays de naissance

Des variations du revenu s'observent également selon le pays d'origine des immigrants. Certains semblent être plus favorisés que d'autres. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, les femmes originaires de l'Inde ainsi que celles en provenance de Hong Kong gagnent plus que les autres immigrantes œuvrant dans ce domaine d'activité. La situation n'est pas la même chez les hommes puisque ceux qui ont des revenus élevés proviennent des pays d'Afrique autres que de l'Afrique orientale (42 731 \$) et des États-Unis et d'Europe (30 972 \$). Les hommes provenant des pays d'Afrique orientale, d'Asie occidentale et centrale et de l'Océanie ont obtenu également de bons revenus.

Tableau 20 : Revenu du travail autonome des immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le pays de naissance, Canada, 2000

Pays de naissance	Immigrants			
	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen (\$)	N	Revenu moyen (\$)	N
États-Unis et Europe	30 972	1598	17 593	1063
Asie occidentale et centrale	29 260	271	13 114	88
Inde	25 821	206	23 583	85
Autre Asie Méridionale	14 687	101	13 039	38
Chine	17 242	181	12 803	133
Hong Kong	24 001	201	20 456	110
Philippines	24 386	40	11 341	72
Viet Nam	24 243	81	14 089	62
Autre Asie Orientale, et du Sud-Est	21 795	205	16 355	210
Afrique orientale	29 553	73	15 026	34
Autre Afrique	42 731	114	13 405	72
Amérique centrale et Sud, Caraïbes et Bermudes	25 259	313	14 729	215
Océanie	29 039	30	11 460	19
Tous	27 939	3414	16 588	2201

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le revenu sont celles de 2000.

Il est possible que, dans le domaine de l'entrepreneuriat, les immigrants qui obtiennent des revenus élevés soient ceux qui avaient déjà exercé des activités à leur compte dans

leur pays d'origine. De ce fait, il se pourrait que les immigrants les plus performants dans les activités entrepreneuriales soient ceux admis sous la catégorie d'entrepreneur lors de leur arrivée au Canada.

Selon Statistique Canada, le nombre d'immigrants admis sous la catégorie d'affaires a fort augmenté ces dernières années. De 1980 à 1990, cette catégorie est passée en moyenne de 1500 à 5200 immigrants par année (Lin et al., 1999). De plus, selon la littérature, les immigrants d'affaires provenaient surtout de certaines régions. De 1980 à 2000, le Canada a enregistré une proportion importante d'immigrants originaires de Hong Kong admis sous la catégorie des entrepreneurs et des investisseurs. Ces derniers étaient estimés à 25 % de tous les immigrants provenant de cette région (Wang et Lo, 2005).

Un faible revenu du travail autonome est enregistré chez les femmes provenant des Philippines et d'Océanie, alors que chez les hommes, ceux originaires des « autres pays d'Asie méridionale » se trouvent au bas de l'échelle.

Comme d'habitude, les gains des femmes sont de loin inférieurs à ceux des hommes de même origine ethnique, mais certaines différences méritent une attention particulière. Le revenu provenant du travail autonome des hommes originaires des pays d'Afrique autres que l'Afrique orientale, est plus de trois fois plus élevé que celui des femmes des mêmes pays (42 731 \$ pour les hommes contre 13 400 \$ pour les femmes). Dans ce même ordre d'idée, les hommes provenant d'Asie occidentale et centrale, ceux originaires d'Océanie et ceux des Philippines ont un revenu plus du double de celui de leurs compatriotes féminines œuvrant dans le même domaine d'activité. De même, les femmes originaires des États-Unis, d'Europe et d'Afrique orientale gagnent environ la moitié du revenu moyen des hommes venant de ces pays. En revanche, la différence entre le revenu des hommes et celui des femmes originaires de l'Inde est minime (2238, soit un écart relatif de 8,7%).

5.2 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans, Canada, 2000

Aux fins de cette étude, l'analyse du revenu salarié a deux objectifs principaux. D'une part, elle permet d'appréhender la différence de revenu entre les femmes nées à l'étranger

et les femmes nées au pays travaillant comme salariées. D'autre part, elle permet d'établir la comparaison entre le revenu provenant du travail autonome et celui d'emploi salarié chez les femmes immigrantes. Rappelons que l'une de nos hypothèses est que les femmes immigrantes choisissent les activités entrepreneuriales suite au revenu inhérent à ce type d'emploi. Dans cette perspective, nous voulons vérifier si l'écart de salaire entre les immigrantes et les natives peut être l'une des causes possibles de l'exercice des activités entrepreneuriales chez les immigrantes.

Avant d'examiner le profil du revenu salarial selon les différentes caractéristiques, examinons d'abord la distribution de salaire des immigrants et des non-immigrants.

Tableau 21 : Répartition du revenu salarial des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans, Canada, 2000

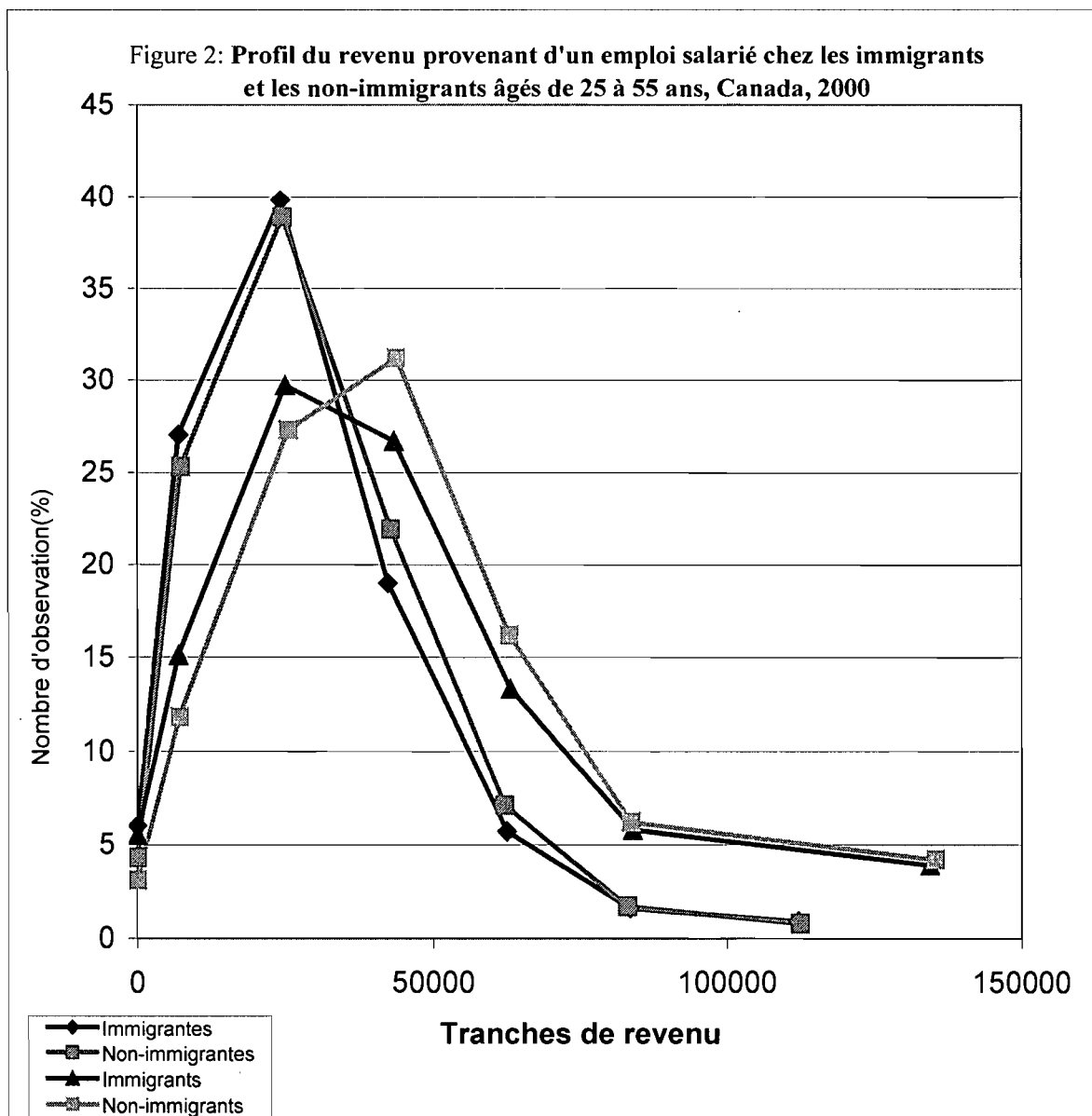
Tranches de revenu en \$	Immigrants				Non-immigrants			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Salaire moyen	N (%)	Salaire moyen	N (%)	Salaire moyen	N (%)	Salaire moyen	N (%)
0	0	1774 (6)	0	1608 (5,5)	0	4855 (4,3)	0	3565 (3,1)
1 à 14999	7055	7919 (27)	6983	4407 (15,1)	7397	28 477 (25,3)	7168	13 539 (11,8)
15000 à 34999	24 189	11 667 (39,8)	24 998	8701 (29,7)	24 545	43 866 (38,9)	25 559	31 358 (27,3)
35000 à 54999	42 332	5571 (19,0)	43 354	7797 (26,7)	42 802	24 723 (21,9)	43 769	35 854 (31,2)
55000 à 74999	62 487	1672 (5,7)	63 127	3879 (13,3)	62 174	7970 (7,1)	62 931	18 596 (16,2)
75000 à 99999	83 607	463 (1,6)	84 015	1716 (5,8)	83 144	1892 (1,7)	83 710	7126 (6,2)
100000 et plus	112 097	275 (0,9)	134 374	1136 (3,9)	112 417	903 (0,8)	135 281	4844 (4,2)
Moyenne	25 489	29 341 (100)	38 566	29 244 (100)	27 497	112 686 (100)	42 545	114 882 (100)

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le salaire sont celles de 2000.

Il convient de constater au tableau 21 que bon nombre de femmes immigrantes (40 %), de femmes natives (39 %) et d'hommes immigrants (30 %) ont un revenu compris entre 15 000 \$ et 34 999 \$, alors que chez les hommes natifs, la majorité a un revenu se situant entre 35 000 \$ et 54 999 \$. Chez les femmes, une proportion non négligeable se situe

dans la tranche de revenu entre 0 et 14 999 \$ (27 % des immigrantes, 25 % des femmes natives). Cette tranche de revenu est également déclarée par une proportion notable des hommes natifs (27 %). Chez les immigrants, les hommes déclarant un revenu entre 35 000 \$ à 54 999 \$ sont également nombreux (27 %).



Source : tableau 21

La figure 2 montre que le profil du revenu salarial des immigrantes est identique à celui des natives. Une grande proportion des femmes tant immigrantes que natives a un revenu

inférieur à 35 000 \$. Chez les hommes, le profil du revenu salarial diffère légèrement du fait qu'un grand nombre d'hommes immigrants (30 %) se trouve dans la tranche de revenu de 15 000 \$ à 34 999 \$, alors que le salaire moyen d'un grand nombre d'hommes natifs du pays (31 %) se situe entre 35 000 \$ et 54 999 \$.

Il convient de noter que, dans l'une ou l'autre des grandes RMR (annexe A6, A7, A8 et A9), un grand nombre de femmes a déclaré un revenu salarial moyen se situant entre 15 000 \$ et 34 999 \$. Chez les hommes, le pourcentage le plus élevé se trouve entre 34 999 \$ et 54 999 \$.

Cela dit, le salaire moyen est analysé également selon les mêmes caractéristiques que celles utilisées pour le revenu du travail autonome, à savoir le niveau de scolarité, la langue parlée le plus souvent à la maison, le statut matrimonial, le lieu de résidence, l'année d'immigration, l'âge à l'immigration et le pays de naissance.

5.2.1 Revenu salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le lieu de résidence

Sur le plan du revenu provenant de l'emploi salarié pour l'ensemble du Canada, les gains des natifs, peu importe le sexe, dépassent ceux des immigrants de caractéristiques comparables. Les hommes de naissance canadienne reçoivent le salaire moyen le plus élevé des autres groupes étudiés. Le salaire moyen des femmes tant immigrantes que natives est inférieur à celui des hommes, et les femmes immigrantes affichent le revenu le plus bas de tous les groupes. La différence de salaire moyen entre les immigrantes et les natives est de plus de 2000 \$ (un écart de 7,3 %). Elle est de plus de 13 000 \$ (écart d'environ 34 %) entre les femmes immigrantes et leurs homologues masculins alors qu'elle est 17 000 \$ (écart de 40 %) entre les immigrantes et les hommes de naissance canadienne.

Parmi les trois grandes RMR, les revenus les plus élevés sont enregistrés à Toronto tant chez les immigrants que chez les natifs et tant pour les hommes que pour les femmes. En comparant les quatre régions étudiées, les gains salariaux sont plus élevés à Toronto que

ceux des autres régions pour les immigrantes, pour les femmes natives et pour les hommes de naissance canadienne.

Tableau 22 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le lieu de résidence, Canada, 2000

Lieu de résidence	Immigrants				Non-immigrants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N
Montréal	31 005	3365	21 891	3001	41 991	13 312	29 048	13 520
Toronto	39 369	11 833	27 249	12 089	54 071	11 515	36 927	11 819
Vancouver	35 108	3776	24 728	4018	45 951	5760	32 292	5718
3RMR	37 038	18 974	25 878	19 108	47 285	30 587	32 644	31 057
Reste Canada	41 396	10 270	24 762	10 233	40 825	84 295	25 542	81 629
Canada	38 566	29 244	25 489	29 341	42 545	114 882	27 497	112 686

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le salaire sont celles de 2000.

Pour les hommes immigrants, la région la plus avantageuse sur le plan du revenu salarial est celle du Reste du Canada. Cette région est la seule région où les gains des hommes immigrants dépassent (légèrement cependant) ceux des hommes natifs (41 396 \$ contre 40 825 \$). Soulignons également que le Reste du Canada est la région où la différence de salaire moyen entre les immigrants et les natifs est relativement faible. Prenons le cas des immigrantes et des natives par exemple : l'écart de revenu salarial (entre ces deux groupes) dans le Reste du Canada est d'environ 800 \$, alors qu'à Toronto cet écart est de plus de 9000 \$. Dans cette dernière RMR, la différence de revenu salarial entre les hommes nés à l'étranger et ceux nés au pays est d'environ 15 000 \$. Chez les immigrants, le revenu le plus faible est observé à Montréal, tandis que chez les natifs les résidents du Reste du Canada obtiennent de faibles salaires moyens par rapport aux autres régions.

5.2.2 Revenu de l'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le niveau de scolarité

Comme on peut s'y attendre, pour tous les groupes, le revenu salarial augmente avec le niveau de scolarité. Les gains les plus élevés sont obtenus par les gens ayant un niveau élevé de scolarité.

Il convient de constater que les immigrants sans scolarité et ceux de faible niveau de scolarité gagnent plus que les non-immigrants de même sexe et de même niveau de scolarité, alors que pour les niveaux moyens et élevés de scolarité, les gains des natifs sont plus importants.

Tableau 23 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le niveau de scolarité, Canada, 2000

Années de scolarité	Immigrants				Non-immigrants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N
Sans scolarité	25 450	559	17 561	545	23 969	663	14 210	371
5 à 8 années	28 432	1125	17 086	1165	25 593	3522	13 610	1966
9 à 13 années	32 578	10 297	21 482	11 084	36 305	57 381	22 022	54 240
14 à 17 années	41 198	11 242	27 260	11 811	48 514	39 463	31 486	41 656
18 années et plus	46 999	6021	33 423	4736	56 600	13 853	38 782	14 453
Tous	38 566	29 244	25 489	29 341	42 545	114 882	27 497	112 686

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le salaire sont celles de 2000.

5.2.3 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon la langue parlée le plus souvent à la maison

Tout comme dans le cadre du travail autonome, les personnes qui parlent l'anglais à la maison reçoivent un salaire moyen supérieur à celui des autres groupes. Notons également que chez les immigrants, le groupe qui parle l'anglais à la maison est le seul pour lequel les gains des immigrants dépassent ceux des natifs de caractéristiques comparables. De même, les hommes immigrants qui parlent une langue autre que le français et l'anglais gagnent plus que les hommes natifs de caractéristiques semblables. Pour les autres groupes, les personnes nées au pays gagnent un salaire moyen supérieur à celui des immigrants de caractéristiques comparables.

Tableau 24 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Canada, 2000

Groupe linguistique	Immigrants				Non-immigrants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N
Anglais seulement	46 132	14 380	29 157	15 505	44 446	82 166	28 116	81 164
Français seulement	34 675	1 373	24 971	1 190	38 250	31 013	26 052	29 939
Anglais et Français	29 455	98	22 217	74	35 343	391	26 315	425
Ni français ni anglais	30 911	13 393	21 032	12 572	27 298	1 312	21 941	1 158
Tous	38 566	29 244	25 489	29 341	42 545	114 882	27 497	112 686

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le salaire sont celles de 2000.

5.2.4 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le statut matrimonial

Comme on peut le constater au tableau 25, les natifs gagnent plus que les immigrants de même sexe et de même état matrimonial. L'impact du statut matrimonial sur le salaire de l'individu semble obscur.

Tableau 25 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le statut matrimonial, Canada, 2000

Statut matrimonial	Immigrants				Non-immigrants			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N
Divorcé/e	36 702	1 146	27 967	1 999	38 382	5 671	29 393	8 648
Marié/e	40 676	22 450	25 329	21 524	46 890	80 183	27 536	79 070
Séparé	36 303	757	23 980	1 260	41 430	3 089	26 205	4 297
Célibataire	29 508	4 802	25 796	4 156	30 044	25 613	26 858	19 425
Veuve/f	39 101	89	23 281	402	39 719	326	26 321	1 246
Tous	38 566	29 244	25 489	29 341	42 545	114 882	27 497	112 686

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le salaire sont celles de 2000.

Pour les hommes, le salaire moyen est élevé chez les mariés ou en union (40 676 \$ pour les immigrants contre 46 890 \$ pour les natifs) alors qu'il est faible chez les célibataires (29 508 \$ pour les immigrants contre 30 044 \$ pour les natifs).

Il est à remarquer que l'écart salarial entre ces deux groupes est plus sensible chez les hommes mariés ou en union (6214 \$) que chez les célibataires (536 \$).

Pour les femmes, le salaire moyen des divorcées vient en premier lieu. En deuxième place, se trouvent les célibataires pour les immigrantes alors que chez les natives, cette place est occupée par les mariées ou en union libre.

5.2.5 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'année d'immigration

Comme nous l'avons vu dans la section sur le revenu du travail autonome, il y a une relation positive entre le revenu et le nombre d'années de séjour dans le pays d'immigration. Dans l'emploi salarié, cette relation est très évidente.

Tableau 26 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'année d'immigration, Canada, 2000

Année d'immigration	Immigrants			
	Hommes		Femmes	
	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N
Avant 1961	54 228	1869	33 691	1802
1961-1970	50 304	3362	31 336	3412
1971-1980	44 631	6544	29 405	6972
1981-1990	37 581	7029	25 944	7126
1991-1995	32 550	4997	21 330	5318
1996-2001	25 466	5443	16 342	4711
Tous	38 566	29 244	25 489	29 341

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le salaire sont celles de 2000.

Les immigrants salariés résidant au Canada depuis plus de 40 ans ont des revenus plus élevés que ceux des autres cohortes. Le salaire moyen de l'ancienne cohorte est plus du double de celui de la cohorte récemment arrivée. L'écart de revenus entre ces deux cohortes est de plus de 17 000 \$ pour les femmes (écart de 51 %) et d'environ 29 000 \$

pour les hommes (écart de 53 %). Ces résultats corroborent les résultats d'études antérieures (Kazemipur et Halli, 2001).

5.2.6 Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'âge à l'immigration

Selon l'âge à l'immigration, les tendances du revenu moyen des immigrants salariés sont les mêmes que celles observées chez les travailleurs à leur compte. Rappelons que dans les deux secteurs d'emploi, les immigrants venus au Canada à l'âge de 0-4 ans ont des revenus élevés, tant les femmes que les hommes.

Tableau 27 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon l'âge à l'immigration

Âge à l'immigration	Immigrants			
	Hommes		Femmes	
	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N
0- 4 ans	46 949	2524	31 219	2491
5-12 ans	45 748	3907	30 707	3754
13-19 ans	39 974	3992	26 696	4226
20 ans et plus	35 651	18 821	23 422	18 870
Tous	38 566	29 244	25 489	29 341

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le salaire sont celles de 2000.

Les résultats témoignent que le salaire moyen s'améliore à mesure que les immigrants s'adaptent à l'environnement du pays d'accueil. La différence de salaire moyen entre les femmes immigrées au plus jeune âge et celles arrivées à l'âge de l'enfance est de 1,6 % alors qu'elle est de 14,5 % entre les femmes venues au plus jeune âge et celles immigrées à l'âge de l'adolescence. Cette différence atteint 25 % entre les femmes arrivées très jeunes et celles venues à l'âge adulte. Les mêmes observations s'appliquent aux hommes.

5.2.7 Le revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le pays de naissance

Il ressort du tableau 28 que sur le plan salarial, les hommes originaires des États-Unis et de l'Europe ont les revenus les plus élevés (46 651 \$). Les hommes provenant de

l'Océanie et de Hong Kong réussissent également bien sur le marché du travail salarié (respectivement 41 561 \$ et 40 382 \$). Chez les femmes, celles originaires de Hong Kong viennent en premier (29 210 \$) suivies de celles provenant des États-Unis et des pays d'Europe (28 636 \$).

Tableau 28 : Revenu d'emploi salarié des immigrants et des non-immigrants âgés de 25 à 55 ans selon le pays de naissance, Canada, 2000

Pays de naissance	Immigrants salariés			
	Hommes		Femmes	
	Salaire moyen	N	Salaire moyen	N
États-Unis et Europe	46 651	11 151	28 636	11 184
Asie occidentale et centrale	31 300	1 537	21 315	1 059
Inde	34 885	2 161	22 517	1 924
Autre Asie Méridionale	27 784	1 384	18 680	855
Chine	29 002	1 693	20 315	1 755
Hong Kong	40 382	1 316	29 210	1 455
Philippines	31 426	1 415	24 323	2 185
Viêt-Nam	32 899	1 166	22 578	1 037
Autre Asie Orientale, et du Sud-Est	35 251	1 124	23 191	1 205
Afrique orientale	36 188	686	26 373	682
Autre Afrique	35 849	1 224	25 371	889
Amérique centrale et Sud, Caraïbes et Bermudes	33 822	3 675	23 614	4 329
Océanie	41 567	307	27 382	345
Moyenne	36 332	28 839	25 498	28 904

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le salaire sont celles de 2000.

Le revenu salarial est le plus faible chez les immigrants originaires des autres pays d'Asie méridionale. La différence de salaire moyen entre les immigrants des autres pays d'Asie méridionale et ceux originaires des pays industrialisés (États-Unis et d'Europe) est d'environ 19 000\$ (soit un écart relatif de 40,4%) chez les hommes et d'environ 10 000\$ (soit un écart relatif de 34,8%) chez les femmes.

En conclusion, les salariés gagnent plus que les entrepreneurs, peu importe le groupe, le sexe et la caractéristique. Des résultats semblables ont été trouvés par l'étude de Le (1999). Nous avons montré ci-dessus que les femmes immigrantes affichent un revenu faible par rapport à celui des autres groupes particulièrement dans l'emploi salarié. Ce

constat corrobore les résultats de l'étude de Kazemipur et Halli (2001), affirmant que les immigrants en général et les immigrantes en particulier se caractérisent par un faible revenu.

Dans le cadre de notre étude, nous nous penchons sur l'écart de revenu entre le travail autonome et l'emploi salarié particulièrement pour les femmes immigrantes. De ce fait, il est intéressant d'établir une comparaison de revenu des immigrantes oeuvrant dans ces deux secteurs d'emploi.

5.3 Différence de revenu entre les immigrantes travailleuses autonomes et les immigrantes salariées âgées de 25 à 55 ans

Comparativement à l'emploi salarié, quelle que soit la caractéristique considérée, les revenus des femmes immigrantes entrepreneures sont de loin inférieurs à ceux de leurs homologues immigrantes salariées. Dans l'ensemble du Canada, la différence de revenu entre les immigrantes salariées et les entrepreneures est de 9000 \$ (un écart relatif égal à 35 %). Parmi les trois plus grandes RMR, l'écart de revenu est le plus marqué chez les immigrantes résidant à Vancouver (plus de 10 000 \$) alors qu'il est le moins sensible chez les immigrantes montréalaises (environ 6400 \$). L'écart de revenu entre ces deux secteurs d'emploi est moins accentué dans les trois grandes régions réunies que dans le Reste du Canada.

Quelle que soit la période d'immigration, les gains des salariés sont de loin plus élevés que celui des travailleurs autonomes, tant pour les hommes que pour les femmes. Prenons par exemple l'ancienne cohorte des femmes : les salariées gagnent 33 691 \$ contre 16 590 \$ pour les femmes qui ont des activités à leur compte. Dans le même ordre d'idée, la cohorte de femmes salariées et entrepreneures nouvellement arrivée gagne 16 342 \$ et 10 802 \$ respectivement. L'écart est de 17 101 \$ (écart d'environ 51 %) pour la cohorte de femmes arrivées avant 1961 et de 5540 \$ (écart d'environ 40 %) pour la cohorte récemment arrivée.

Tableau 29 : Différence de revenu entre les immigrantes travailleuses autonomes et les immigrantes salariées âgées de 25 à 55 ans, Canada, 2000

Caractéristiques	Immigrantes salariées	Immigrantes travailleuses autonomes	Différence
Lieu de résidence			
Montréal	21 891	15 522	6369
Toronto	27 249	19 146	8103
Vancouver	24 728	14 240	10 488
3RMR	25 878	17 217	8661
Reste Canada	24 762	15 498	9264
Canada	25 489	16 484	9005
Pays de naissance			
États-Unis et Europe	28 636	17 593	11 043
Asie occidentale et Centrale	21 315	13 114	8201
Inde	22 517	23 583	1066
Autre Asie méridionale	18 680	13 039	5641
Chine	20 315	12 803	7512
Hong Kong	29 210	20 456	8754
Philippines	24 323	11 341	12 982
Vietnam	22 578	14 089	8489
Autre Asie orientale et du Sud-Est	23 191	16 355	6836
Afrique orientale	26 373	15 026	11 347
Autre Afrique	25 371	13 405	11 966
Amérique Centrale, du Sud, Caraïbes et Bermudes	23 614	14 729	8885
Océanie	27 382	11 460	15 922

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Note : les données sur le salaire sont celles de 2000.

Pour presque tous les pays d'origine, les immigrantes salariées ont un revenu moyen plus élevé que leurs collègues entrepreneures de même pays de naissance. Les femmes d'origine indienne font exception puisque celles qui œuvrent dans les activités à leur compte obtiennent des revenus plus élevés que leurs compatriotes salariées. Autrement dit, les femmes originaires de l'Inde réussissent mieux dans le monde des affaires que

dans l'emploi salarié. Il convient de constater que la différence de revenu est la plus accentuée chez les femmes provenant de l'Océanie (environ 16 000 \$). En d'autres termes, le revenu moyen de ces femmes est important dans l'emploi salarié alors que leurs compatriotes entrepreneures gagnent un revenu très faible (27 382 \$ contre 11 460 \$ respectivement). Ce constat est également vrai dans plusieurs autres cas. Ainsi, la différence de revenu est très sensible chez les femmes originaires des Philippines (12 982 \$), chez celles provenant de l'Afrique orientale (11 346 \$) et des autres pays d'Afrique (11 966 \$), et chez celles originaires des États-Unis et de l'Europe (11 043 \$). A cet égard, quelques explications peuvent être avancées.

Premièrement, la différence de revenu peut provenir du fait que les femmes de certains pays (celles des pays développés) n'éprouvent pas de difficulté dans le secteur d'emploi salarié. Cela est vrai dans le sens où leurs diplômes et leurs expériences professionnelles obtenus à l'étranger sont reconnus plus facilement sur le marché du travail. Deuxièmement, le revenu très faible du travail autonome chez les femmes originaires des pays en développement (comme les Philippines et les pays d'Afrique) peut provenir de leur expérience peu poussée dans le monde des affaires. Il peut résulter également du type d'activités exercées puisque, d'après la littérature, les immigrants entrepreneurs sont souvent plus représentés dans les activités présentant moins d'obstacle à l'entrée et celles-ci sont souvent moins rémunérées (Helly et Ledoyen, 1994; Chamard, 1995).

Dans l'ensemble, le revenu des femmes immigrantes reste faible, peu importe le type d'emploi considéré. Dans l'emploi salarié, Les gains des immigrantes sont non seulement inférieurs à ceux des femmes natives, mais également ils sont de loin inférieurs à ceux des hommes tant immigrants que natifs. Dans le monde des affaires, le revenu moyen des femmes immigrantes est presque le même que celui des femmes non immigrantes (16 484 \$ contre 15 919 \$). Toutefois, il reste très inférieur non seulement à celui des hommes nés au pays (28 191 \$), mais aussi à celui de leurs homologues masculins (27 898 \$).

En comparant le revenu des immigrantes dans les deux secteurs d'emploi, on remarque que le revenu des entrepreneures est faible par rapport à celui des salariées. Plusieurs

facteurs peuvent être à l'origine de ce faible revenu généralisé chez les femmes immigrantes. Il est possible que le faible revenu des immigrantes salariées résulte des difficultés éprouvées par celles-ci sur le marché du travail salarié, notamment la méconnaissance de l'environnement sans toutefois exclure la discrimination salariale axée sur le genre et sur le statut d'immigrant.

Dans le travail autonome, le faible revenu des femmes peut être imputable à deux raisons. Premièrement, le nombre d'heures de travail est limité. Le temps consacré aux activités à compte propre peut avoir un impact sur le revenu issu de ce type d'activité. Nos résultats montrent que la plupart des femmes immigrantes entrepreneures travaillent à temps partiel. Sans doute, les raisons de ce temps limité chez les femmes immigrantes proviennent du fait qu'elles combinent activités familiales et activités professionnelles. Deuxièmement, d'après la littérature, le revenu faible des femmes peut provenir aussi du type d'activités exercées (Pécoud, 2005). Soulignons que notre analyse ne tient pas compte des branches d'activités, car nous ne disposons pas de données à cet égard. Les données du recensement de 2001 utilisées dans la présente étude, présentent uniquement des informations sur les emplois occupés pendant la semaine ayant précédé le recensement, ce qui ne coïncide pas nécessairement avec les activités principales exercées l'année précédente du recensement.

En bref, les difficultés éprouvées par les femmes immigrantes sur le marché du travail entravent certainement leur intégration au pays d'accueil. Ces problèmes amènent à se questionner sur la performance des petites entreprises dirigées par les femmes immigrantes. Sont-elles créées dans le but de faire face aux problèmes inhérents au sous-emploi? Plus précisément, y a-t-il un rapport entre la création des entreprises par les immigrantes et les difficultés rencontrées par celles-ci sur le marché du travail? Dans le chapitre 6, nous tenterons de mettre en lumière certains facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat chez les femmes immigrantes.

CHAPITRE 6

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

6.1 Résultats des estimations du modèle probit structurel

Comme nous l'avons souligné dans la section précédente, nous procédons par différentes étapes. Les estimations du modèle probit de forme réduite et celles du modèle probit structurel sont présentées au tableau 31. Dans le modèle probit de forme réduite, toutes les variables explicatives qui sont supposées avoir une incidence sur la décision d'être entrepreneure chez les immigrantes, sont incluses. L'équation de probit de forme réduite (équation 9) constitue l'équation de sélection qui donne lieu au ratio de Mills inversé. Ce terme de sélection est inclus dans les équations de revenu provenant du travail autonome et celles d'emploi salarié pour contrôler le biais de sélection (équations 11 et 12). Ces équations de revenu permettent, d'une part, de prédire le revenu pour un individu s'il travaille comme salarié ou comme entrepreneur, et d'autre part, de calculer l'écart de revenu prévu entre ces deux types d'emploi. À l'aide de ce différentiel de revenu, nous faisons les estimations de probit structurel. Le modèle probit structurel inclut donc toutes les variables explicatives du modèle de probit de forme réduite et l'écart de revenu.

Dans les estimations simultanées de l'équation de probit de forme réduite et celles des équations de revenu, il faut au moins une variable qui apparaît dans l'équation de sélection, mais qui n'apparaît pas dans les équations de revenu (Baum, 2006; Maddala, 1983). Selon Wooldridge (2002), quand l'équation de sélection contient les mêmes variables que celles de revenu, les paramètres sont théoriquement identifiés, mais cette identification n'est généralement pas assez solide pour être applicable. Cependant, le choix des variables explicatives à introduire dans l'équation de sélection influence la valeur du ratio de Mills inversé, et, par conséquent, les résultats d'estimation des équations de revenu (Maddala, 1983). De fait, toutes les variables explicatives sont incluses dans le modèle du probit de forme réduite. Comme principe, les variables explicatives devraient être insérées dans les équations de revenu à l'exception d'au moins une seule variable. Pour choisir la variable à exclure, plusieurs modèles ont été établis en excluant chaque fois au moins une variable dans les équations de revenu. Nous avons

remarqué que l'omission de certaines variables dans les équations de revenu ne permet pas d'identifier le modèle de probit de forme structurelle. Par exemple, en excluant seulement les variables ayant trait à la structure familiale (le statut matrimonial et le fait d'avoir des enfants), le modèle ne permet pas d'inclure toutes les variables à tester, il s'identifie seulement si nous considérons quelques variables. Le modèle de probit structurel s'identifie quand on exclut dans les équations de revenu les variables liées au lieu de naissance et le fait d'avoir des enfants à charge. De ce fait, nous supposons que ces variables ont beaucoup plus d'influence sur le choix du secteur d'emploi que sur le revenu. Ainsi, l'équation de sélection inclut toutes les variables explicatives, tandis que les équations de revenu incluent toutes les autres variables explicatives à l'exception des variables ayant trait au lieu de naissance et à la présence d'enfants à la maison. Aux fins d'identification du modèle de probit de forme structurelle, le modèle est présenté en contrôlant pour les variables représentant le lieu de résidence puisque l'inclusion de ces variables entraîne des coefficients très élevés. Toutefois les tendances restent les mêmes.

Comme on peut le remarquer dans les estimations du revenu (tableau 30), plusieurs variables sont significatives dans l'équation de salaire, mais ne le sont pas dans l'équation du revenu provenant du travail autonome. Les variables « âge » et « âge au carré » ne sont pas significatives dans l'équation des entrepreneures alors qu'elles sont positivement significatives dans l'équation des salariées. Le salaire augmente avec l'âge, atteint son niveau optimal avant de descendre à un âge plus avancé.

Les résultats indiquent que le rendement du niveau de scolarité est plus important dans l'emploi salarié que dans les activités à propre compte. En effet, le salaire est influencé par le niveau de scolarité. Le faible niveau de scolarité n'a pas d'effet significatif sur le salaire alors que le salaire augmente avec le niveau de scolarité : 12 % avec 9 à 13 années de scolarité, d'environ 40 % avec 14 à 17 années de scolarité et de 63 % avec 18 années d'études ou plus. Dans le cas des entrepreneures, la scolarité a un effet positivement significatif sur le revenu seulement avec le niveau de scolarité le plus élevé.

Tableau 30 : Estimation des fonctions de revenu des immigrantes entrepreneures et des immigrantes salariées avec la correction du biais de sélection.

Caractéristiques	Entrepreneure	Salariée
Constante	4.788*** (3.94)	4.851*** (30.81)
Âge	0.037 (-0.84)	0.028*** (3.80)
Âge au carré	-0.000 (-0.93)	-0.000*** (-3.47)
Nombre d'années d'études (référence : moins de 5 années d'études)		
5 à 8 années d'études	0.078 (0.24)	-0.050 (-0.97)
9 à 13 années d'études	0.036 (0.12)	0.121*** (2.77)
14 à 17 années d'études	0.190 (0.64)	0.399*** (9.06)
18 années d'études ou plus	0.610** (2.02)	0.628*** (13.74)
Année d'immigration (référence : 1996-2001)		
Avant 1961	0.063 (0.27)	0.500*** (10.05)
1961-1970	0.199 (1.16)	0.408*** (11.44)
1971-1980	0.125 (0.98)	0.361*** (13.82)
1981-1990	0.011 (0.11)	0.262*** (12.50)
1991-1995	-0.120 (-0.10)	0.108*** (5.23)
Langue parlée le plus souvent à la maison (référence : Anglais)		
Français seulement	-0.123 (-0.80)	0.029 (0.86)
Français et Anglais	-0.353 (-0.68)	-0.201* (-1.72)
Ni français ni anglais	0.057 (0.87)	-0.128*** (-0.50)
Âge à l'immigration (référence : 20 ans et plus)		
0-4 ans	-0.080 (-0.46)	-0.007 (-0.21)
5-12 ans	-0.050 (-0.36)	0.014 (0.52)
13-19 ans	-0.056 (0.53)	0.019 (0.93)
Statut matrimonial (référence : autres statuts matrimoniaux)		
Mariée ou en union libre	-0.139* (-1.77)	0.041*** (2.88)
Taux de chômage		
	0.969 (0.43)	0.297 (0.55)
Région de résidence (référence : Reste du Canada)		
Montréal	0.048 (0.29)	-0.025 (0.66)
Vancouver	-0.038 (-0.43)	0.120*** (5.95)
Toronto	0.241*** (3.26)	0.181*** (11.60)
Mills inversé	-0.065 (-0.33)	-0.094 (-0.68)
R ²	0.0516	0.0781
Nombre d'observations	1713	27 350

Note : la variable dépendante est le log du salaire hebdomadaire moyen. Les t de Student sont indiqués entre parenthèses. ***, **, et * représentent respectivement des résultats significatifs à 1%, 5% et 10%.

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

En outre, les résultats montrent que l'année d'immigration n'a pas d'effet statistiquement significatif sur le revenu des immigrantes entrepreneures. Par contre, l'influence de cette variable est sensible dans le salariat. La durée de séjour dans le pays d'immigration a une influence positive sur le salaire des immigrantes. Plus on séjourne longtemps dans le pays d'accueil, plus les chances d'accéder à un salaire élevé augmentent. Par rapport aux personnes qui ont résidé au Canada 5 ans ou moins, le salaire augmente de 50 % pour celles qui étaient dans le pays quarante ans ou plus et de 10 % pour celles ayant vécu dans le pays entre six et dix ans.

Quant à l'âge à l'immigration, l'étude révèle que cette variable n'a pas d'effet statistiquement significatif sur le revenu, peu importe le secteur d'emploi. Il ne semble pas y avoir de relation statistiquement significative entre la langue d'usage à la maison et le revenu des entrepreneures. Le cas contraire s'observe chez les salariées, car les femmes qui parlent l'anglais à la maison reçoivent un salaire significativement supérieur à celui des autres. Selon les résultats, le fait de parler une langue autre que l'une des deux langues officielles à la maison contribue à diminuer le salaire des immigrantes d'environ 13 %.

En ce qui concerne le statut matrimonial, les résultats indiquent que les immigrantes mariées ou en union libre sont plus avantagées dans l'emploi salarié que dans le travail autonome. Lorsqu'on considère les autres statuts matrimoniaux comme référence, le revenu augmente de 4 % chez les salariées mariées alors qu'il diminue de 14 % chez les entrepreneures mariées.

Il n'y a pas une relation statistiquement significative entre le taux de chômage et les gains des immigrantes tant dans l'emploi salarié que dans les activités entrepreneuriales.

Selon la région de résidence, les immigrantes salariées vivant à Vancouver et Toronto reçoivent des salaires significativement supérieurs par rapport à leurs collègues salariées résidant dans le Reste du Canada. Chez les entrepreneures, les immigrantes torontoises gagnent plus que celles vivant dans le Reste du Canada. Dans les deux secteurs d'emploi, les coefficients pour Montréal ne révèlent aucun effet statistiquement significatif sur le revenu. Le cas intéressant se remarque à Toronto où les gains des

entrepreneures sont plus importants que ceux des salariées. Dans cette métropole, par rapport à celles vivant dans le Reste du Canada, les gains sont de 19 % et de 25 %, respectivement chez les salariées et chez les entrepreneures.

Pour ce qui est du terme de biais de sélection de l'échantillon lié à l'exercice des activités entrepreneuriales et à l'emploi salarié, il n'y a pas d'effet statistiquement significatif dans les deux cas.

Concernant les estimations du modèle probit, les résultats du modèle probit de forme structurelle sont présentés parallèlement à ceux du modèle de probit de forme réduite (tableau 31). Toutefois, l'interprétation porte sur le modèle de probit de forme structurelle puisqu'il intègre la variable « écart de revenu ». Rappelons que le probit de forme réduite a été utilisé pour estimer le terme de sélection Mills inversé inclus dans les équations de revenu afin de contrôler le biais de sélection.

Plusieurs variables se sont révélées significatives alors qu'elles ne l'étaient pas dans le probit de forme réduite. L'âge n'est pas statistiquement significatif alors que l'âge au carré est positivement significatif. Cela amène à croire que les immigrantes plus âgées sont susceptibles d'être entrepreneures. Les résultats montrent que le différentiel de revenu joue un rôle essentiel dans le choix du secteur d'activité. L'écart de revenu prévu entre l'emploi salarié et le travail à compte propre a un effet positivement significatif sur la décision de participer au travail à compte propre. En d'autres mots, le revenu attendu des activités entrepreneuriales peut être un élément motivant les femmes immigrantes à s'engager dans les affaires d'entreprise. Les études antérieures ont abouti à des résultats similaires (Drinkwater et Clark, 2000; Mata et Pendakur, 1999; Earle et Sakova, 2000; Herb, 2000; Bruce, 2000).

Bien que l'analyse descriptive montre que les femmes immigrantes travaillant à leur propre compte gagnent des revenus inférieurs comparativement à ceux des salariées (16 484 \$ contre 25 489 \$), il semble que le travail autonome peut avoir d'autres avantages de revenu qui ne sont pas évidents pour l'emploi salarié. Dans ce contexte, les résultats de l'étude de Bruce (2000) prouvent que le régime fiscal différentiel pour les deux secteurs a des effets importants sur les probabilités de transition vers le travail

autonome. De même, Herb (2000) a montré qu'au Canada, une hausse de 30 % de l'impôt sur le salaire entraîne une augmentation variant de 4,8 % à 11,1 % des travailleurs autonomes en 1994. Cela signifie que les impôts sur le salaire peuvent être plus élevés par rapport aux dépenses liées à l'emploi autonome, tenant compte que ces dernières dépenses sont déductibles du revenu imposable, alors que la plupart des paiements d'impôts sur le salaire sont retenus par les employeurs. Dans cet ordre d'idée, les études antérieures mentionnent qu'il est possible que, dans le travail autonome, il existe des revenus non déclarés et d'autres avantages fiscaux liés à des déductions (Herb, 2000; Bruce, 2000). De la sorte, ce genre de revenus entraîne une augmentation de la récompense, entraînant par conséquent une réduction (d'une manière légale ou illégale) du revenu imposable.

À part cet avantage financier, l'exercice des activités entrepreneuriales accorde d'autres avantages, notamment la flexibilité des heures de travail et l'autonomie, permettant ainsi d'assumer des responsabilités familiales. Les résultats concernant la relation entre l'état matrimonial et la présence d'enfants à la maison confirment cette hypothèse, car les coefficients pour le statut matrimonial « vivant en couple (marié ou en union libre) » sont positivement significatifs sur la décision de travailler à compte propre. Ainsi, la probabilité d'être entrepreneure est plus élevée chez les femmes vivant en couple que ne le sont les autres statuts matrimoniaux. Par rapport aux familles sans enfants à la maison, la probabilité de devenir autonome est plus élevée chez les femmes ayant au moins un enfant de cinq ans ou moins. Les immigrantes ayant au moins un enfant en âge scolaire (6 à 14 ans) sont également plus susceptibles de devenir entrepreneures que celles sans enfants à la maison. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le travail à compte propre offre une certaine flexibilité des horaires de travail, de l'aménagement du temps de travail et de l'autonomie d'organisation du travail.

Dans de telles conditions, les immigrantes entrepreneures trouvent du temps pour s'occuper beaucoup plus de leur ménage et de leurs enfants. Le même constat a été signalé par Tremblay et al. (2006), et par Anthias et Mehta (2003), démontrant que les femmes mettent beaucoup plus d'accent sur des avantages du travail autonome surtout en ce qui concerne la flexibilité, pour équilibrer l'emploi et la famille.

Tableau 31: Estimation de la probabilité de devenir entrepreneure chez les immigrantes

Caractéristiques	Probit de forme réduite	Probit de forme structurelle
Constante	-3.905 (-11.53)	-3.379*** (-9.55)
Âge	0.086*** (5.45)	0.026 (1.59)
Âge au carré	-0.001*** (-4.02)	0.000** (2.27)
Écart de revenu ($\log \hat{Y}_i^E - \log \hat{Y}_i^S$)	-	7.405*** (31.68)
Nombre d'années d'études (référence: moins de 5 années d'études)		
5 à 8 années d'études	0.167* (1.68)	-0.791*** (-7.32)
9 à 13 années d'études	0.123 (1.40)	0.815*** (8.81)
14 à 17 années d'études	0.182** (2.08)	1.773*** (17.21)
18 années d'études ou plus	0.259*** (2.88)	0.443*** (4.77)
Langue parlée le plus souvent à la maison (référence : Anglais)		
Français seulement	0.076 (1.23)	1.140*** (15.73)
Français et Anglais	-0.011 (-0.05)	1.005*** (4.33)
Ni français ni anglais	-0.034 (-1.24)	-0.489*** (-27.74)
Statut matrimonial (référence : les autres statuts matrimoniaux)		
Mariée ou en union libre	0.128*** (4.47)	1.477*** (28.35)
Âge à l'immigration (référence : 20 ans et plus)		
0-4 ans	0.063 (0.94)	0.367*** (9.21)
5-12 ans	0.017 (0.33)	0.520*** (9.00)
13-19 ans	-0.017 (-0.41)	-0.289*** (-6.57)
Présence des enfants à la maison (référence : sans enfant à la maison)		
Au moins un enfant de 5 ans ou moins	0.180*** (4.93)	0.185*** (4.85)
Au moins un enfant de 6 à 14 ans	0.079** (2.42)	0.067** (1.96)
Au moins un enfant de 15 ans et plus	-0.004 (-0.13)	-0.048 (-1.40)
Année d'immigration (référence : 1996-2001)		
Avant 1961	-0.164* (-1.78)	2.991*** (21.53)
1961-1970	-0.101 (-1.53)	1.391*** (16.57)
1971-1980	-0.055 (-1.15)	1.678*** (22.48)
1981-1990	-0.005 (-0.12)	1.840*** (25.63)
1991-1995	0.056 (1.40)	1.765*** (25.90)

Tableau 31 (suite)

Taux de chômage	1.383 (1.47)	-8.562*** (-12.41)
Pays de naissance (référence: Océanie)		
États-Unis et Europe	0.012 (0.19)	-0.198*** (-2.92)
Asie occidentale, centrale, Moyen-Orient	0.011 (0.14)	-0.312*** (-3.49)
Inde	-0.300*** (-3.71)	-0.545*** (-6.36)
Autre Asie méridionale	-0.276*** (-2.78)	-0.740*** (-7.05)
Chine	-0.060 (-0.77)	-0.142* (-1.72)
Hong Kong	-0.522 (-0.65)	-0.191** (-2.26)
Philippines	-0.487*** (-5.95)	-0.706*** (-8.18)
Viêt-Nam	-0.114 (-1.28)	-0.274*** (-2.91)
Autre Asie orientale et du Sud-Est	0.371*** (4.92)	0.420*** (5.27)
Afrique orientale	-0.243** (-2.39)	-4.495*** (-4.60)
Autre Afrique	-0.051 (-0.58)	-0.385*** (-4.15)
Amérique centrale, du Sud, Caraïbes et Bermudes	-0.228*** (-3.23)	-0.643*** (-0.59)
Région de résidence (Référence : Reste du Canada)		
Montréal	-0.200*** (-3.02)	-
Vancouver	-0.028 (-0.77)	-
Toronto	-0.160*** (-5.89)	-
Maximum du log de vraisemblance	-7816.0979	-7144.5893
Pseudo R ²	0.0393	0.1219
Nombre d'observations	31 600	31 600

Note : La variable dépendante est 1 si l'immigrante exerce les activités entrepreneuriales et 0 si elle est salariée. Les nombres entre parenthèses représentent la valeur de t de Student. ***, **, et * représentent respectivement des résultats significatifs à 1%, 5% et 10%.

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Les immigrantes ayant un niveau de scolarité élevé (14 à 17 ans d'études) sont plus susceptibles d'être entrepreneures que celles des autres niveaux de scolarité. Les femmes ayant un faible niveau de scolarité manifestent moins d'esprit entrepreneurial. Des recherches antérieures ont obtenu des résultats semblables (Li, 2001; Le, 1999; CIC, 2001; Frenette, 2002; Kazemipur et Halli, 2001).

La langue parlée à la maison a une incidence sur le choix du statut d'emploi chez les immigrantes. Celles dont la langue d'usage à la maison est le français sont plus susceptibles de travailler à leur compte que les autres. De même, les immigrantes qui

parlent le français et l'anglais à la maison manifestent plus l'esprit entrepreneurial que celles qui parlent uniquement l'anglais à la maison. Les résultats montrent que les immigrantes qui parlent une langue autre que les deux langues officielles sont les moins susceptibles d'entreprendre les affaires d'entreprise.

Comme on peut le constater, pour les femmes immigrantes le taux de chômage a une incidence négative sur la probabilité de devenir entrepreneure : un taux de chômage faible augmente la probabilité d'être entrepreneure chez les femmes nées à l'étranger. En d'autres mots, quand le taux de chômage est élevé, la probabilité que les immigrantes entreprennent des affaires d'entreprise est faible. L'effet négatif du taux de chômage sur la propension au travail autonome a été remarqué dans la majorité des pays d'Europe (Blanchflower, 2000; Bruce, 2000). Simpson et Sproule (1998) ont également constaté une relation négative entre le taux de chômage et le travail autonome chez les hommes. L'étude de Lin et al. (1999) a montré qu'une augmentation de 1 % du taux de chômage est associée à une baisse de 0,044 % du taux global d'emplois autonomes et une baisse de 0,178 % du taux de création d'emplois autonomes. Ces résultats semblent expliquer que la pauvreté peut décourager l'entrepreneuriat chez les immigrantes. Cela amène à soutenir l'hypothèse selon laquelle les activités entrepreneuriales ont tendance à augmenter en période de croissance économique. Autrement dit, un taux de chômage élevé constituerait un obstacle à la création d'entreprise puisque l'entreprise présente une forte probabilité d'échec dans des conditions économiques défavorables.

En considérant comme référence les femmes qui étaient établies au Canada à l'âge adulte (20 ans ou plus), nous constatons que celles qui étaient plus jeunes (0-4 ans) et celles qui avaient l'âge scolaire (5-12 ans) au moment de l'établissement au Canada sont plus susceptibles de devenir entrepreneures. Ces résultats confirment la théorie de l'assimilation, car pour entrer dans le monde des affaires, il faut un temps suffisant pour se familiariser avec le nouvel environnement.

Dans cet ordre d'idée, le nombre d'années de résidence a un impact positif sur la décision de participer au travail autonome. Nos résultats viennent confirmer l'hypothèse selon laquelle le processus d'intégration des immigrants est fonction de la durée de séjour

dans le pays d'accueil. Par conséquent, la décision d'être entrepreneure chez les immigrantes est associée à la durée de séjour dans leur pays d'immigration. Le fait de résider longtemps dans le pays permet aux immigrantes d'améliorer leurs habiletés linguistiques et leur niveau de formation, et d'accumuler les ressources nécessaires pour entreprendre des activités indépendantes. Plusieurs études sont d'ailleurs concluantes au sujet de l'influence positive de la durée de séjour dans le pays d'immigration sur la probabilité de travailler de façon autonome chez les immigrantes (Li, 2001; CIC, 2001; Mata et Pendakur, 1999; Clark et Drinkwater, 2000).

Par ailleurs, la probabilité de devenir entrepreneure chez les immigrantes varie selon le pays de naissance. Ainsi, les femmes provenant d'autres pays d'Asie orientale et du Sud-Est, sont plus passionnées par les activités entrepreneuriales que les autres groupes. À l'exception des femmes originaires de ces pays, les femmes provenant de l'Océanie manifestent plus d'esprit entrepreneurial que celles originaires des autres pays. Ces résultats de probit structurel confirment ceux de l'analyse descriptive puisque le taux de travail autonome est plus élevé chez les femmes originaires des pays de l'Asie orientale et du Sud-Est (14,8 %).

Compte tenu de ces résultats obtenus par la méthode du probit structurel, nous pouvons considérer que deux des trois hypothèses de notre recherche sont vérifiées. Premièrement, les gains attribuables au travail autonome et à l'emploi salarié constituent un motif qui peut inciter les femmes immigrantes à opter pour les activités à propre compte. Les résultats amènent à croire que le revenu attendu du travail autonome rend cette profession attrayante pour les immigrantes. Deuxièmement, les résultats révèlent un lien positif entre l'exercice des activités entrepreneuriales et le fait d'être mariée et d'avoir des enfants en charge, ce qui confirme l'hypothèse que le travail autonome offre des horaires de travail flexibles permettant ainsi à ces immigrantes de combiner le travail et les responsabilités familiales. Enfin, troisièmement, contrairement à ce à quoi on pouvait s'attendre, le taux de chômage a une influence négative sur l'entrepreneuriat des immigrantes. L'hypothèse que les immigrantes exercent les activités entrepreneuriales comme alternative au chômage n'est pas soutenue par les résultats de notre étude. L'étude de Beaucage et al. (2004) abonde dans ce sens en soulignant que le travail autonome serait une source

importante de création d'emplois et non la conséquence d'une plus grande pénurie d'emplois salariés de qualité.

À ces facteurs s'ajoute l'effet des caractéristiques particulières des immigrantes. Ainsi, l'origine ethnique, le niveau de scolarité, la langue d'usage à la maison, l'année d'immigration et l'âge à l'immigration influencent d'une façon ou d'une autre le travail autonome chez les femmes nées à l'étranger.

Il est possible que tous les facteurs mentionnés ci-haut soient associés à d'autres facteurs de répulsion, notamment la discrimination sur le marché du travail à l'égard des femmes immigrantes. Dans le cadre de cette étude, l'analyse porte également sur la discrimination salariale envers les immigrantes. Pour ce faire, nous nous servons de l'approche d'Oaxaca et Blinder adaptée par Jann (2008) pour saisir l'écart salarial entre les femmes immigrantes et les femmes de naissance canadienne. Nous nous servons également de l'approche d'Oaxaca et Blinder améliorée par Fairlie (2005) pour capter la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les natives.

6.2 Résultats de la méthode d'Oaxaca et Blinder

Cette méthode permet de déterminer s'il y a discrimination sur le marché de l'emploi salarié à l'égard des femmes nées à l'étranger. D'après la littérature, il y a discrimination salariale si deux groupes ayant les mêmes qualifications et travaillant dans les mêmes conditions ne reçoivent pas un salaire égal. Dans cette perspective, les immigrantes salariées obtiennent-elles un salaire égal à celui des femmes natives de caractéristiques comparables? Pour répondre à cette question, nous analysons, au moyen de l'approche d'Oaxaca et Blinder, l'écart salarial entre les immigrantes et les non-immigrantes ainsi que la source de cette différence. Cette méthode a été utilisée pour expliquer les écarts de salaire observés sur le marché du travail entre deux groupes (hommes et femmes; Noirs et Blancs) (DeSilva, 1992; Kee, 1995; Oaxaca, 1973; Blinder, 1973). La technique d'Oaxaca - Blinder a été adaptée par Jann (2008) en introduisant une nouvelle commande « oaxaca » dans le logiciel de Stata. Nous utilisons cette commande pour faire des estimations de l'écart salarial entre les immigrantes et les natives.

Nous présentons d'abord les équations de salaires hebdomadaires moyens pour chacun des groupes. Par la suite, nous présentons la décomposition de l'écart entre les salaires hebdomadaires moyens des deux groupes. Cette façon de procéder permet d'identifier les causes des écarts de salaire ainsi que la contribution des différences des caractéristiques de l'individu (niveau de scolarité, statut matrimonial, langue d'usage à la maison, expérience de travail, présence d'enfants à la maison et région de résidence...) et la contribution des différences de rendement de ces caractéristiques.

Comme l'indique le tableau 32, plusieurs variables ont un effet significatif aussi bien pour les équations portant sur les immigrantes que pour les équations portant sur leurs homologues non immigrantes. Les résultats montrent que l'expérience de travail a une incidence plus marquée chez les natives que chez les immigrantes. Une année supplémentaire d'expérience fait augmenter le salaire hebdomadaire moyen de 2 % pour les immigrantes et de plus de 4 % pour les natives. Autrement dit, l'expérience professionnelle acquise par les immigrantes dans leur pays respectif ne procure pas les mêmes avantages que celle reçue au Canada. L'expérience au carré est négativement significative pour les deux groupes, indiquant un rendement marginal décroissant de l'expérience professionnelle.

Tableau 32 : Résultats de l'analyse de régression des salaires hebdomadaires moyens des immigrants et des non-immigrants

Caractéristiques	Immigrantes		Non-immigrantes	
	Coefficients et <i>t</i> Students	E-T	Coefficients et <i>t</i> Student	E-T
Constante	5.538*** (102.75)	0.054	5.022*** (99.82)	0.050
Expérience	0.025*** (8.64)	0.003	0.045*** (34.69)	0.001
Expérience au carré	-0.000*** (-5.66)	0.000	-0.001*** (-26.43)	0.000
Nombre d'années d'études (référence : moins de 5 années d'études)				
5 à 8 années d'études	-0.031 (-0.61)	0.052	0.184*** (3.48)	0.053
9 à 13 années d'études	0.130*** (2.75)	0.047	0.440*** (8.96)	0.049
14 à 17 années d'études	0.417*** (8.59)	0.048	0.855*** (17.31)	0.049
18 années d'études ou plus	0.649*** (12.98)	0.050	1.109*** (22.26)	0.050
Langue parlée le plus souvent à la maison (référence : Anglais)				
Français seulement	-0.024 (-0.73)	0.033	-0.057*** (-8.04)	0.007
Bilingue (Français et Anglais)	-0.230** (-1.96)	0.117	-0.041 (-0.93)	0.044
Allophone	-0.239*** (-19.22)	0.012	-0.131*** (-4.78)	0.027
Statut matrimonial (référence: les autres statuts matrimoniaux)				
Mariée ou en union libre	0.063*** (4.45)	0.014	0.045*** (7.22)	0.006
Présence d'enfants à la maison (référence : sans enfants à la maison)				
Au moins un enfant de 5 ans ou moins	-0.098*** (-5.28)	0.018	-0.096*** (-11.32)	0.008
Au moins un enfant de 6 à 14 ans	-0.126*** (-7.38)	0.017	-0.140*** (-18.18)	0.008
Au moins un enfant de 15 ans ou plus	-0.042*** (-2.38)	0.018	-0.062*** (-7.53)	0.008
Région de résidence (référence : Reste du Canada)				
Montréal	-0.006 (-0.29)	0.023	0.137*** (14.54)	0.009
Vancouver	0.097*** (5.18)	0.0187	0.206*** (16.73)	0.012
Toronto	0.157*** (11.69)	0.013	0.288*** (32.12)	0.009
R ²	0.0630		0.0931	
Nombre d'observations	27 350		107 209	

Note : la variable dépendante est le log de salaire hebdomadaire moyen. Les nombres entre parenthèses représentent la valeur du *t* de Student. ***, **, et * représentent respectivement des résultats significatifs à 1%, 5% et 10%. E-T : écarts-types

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Les résultats révèlent que le nombre d'années de scolarité complétées par chaque groupe constitue un facteur important du niveau de salaire. En comparant les deux groupes de femmes de même niveau de scolarité, on constate que la scolarité a plus d'incidence sur le salaire chez les natives que chez les immigrantes. Par exemple, le niveau de scolarité de 5 à 8 années d'études n'est pas significatif chez les femmes nées à l'étranger alors qu'il a un effet statistiquement positif sur le salaire moyen des femmes nées au pays. Pour les autres niveaux de scolarité, les coefficients sont statistiquement positifs dans les deux cas, mais de façon plus accentuée chez les natives. En d'autres termes, le rendement de la scolarisation est faible chez les femmes immigrantes, mais il est plus élevé chez les femmes non immigrantes. Le fait d'avoir 14 à 17 années de scolarité par exemple, augmente le salaire annuel des immigrantes de 42 %, alors qu'il l'augmente de 85 % chez les natives. Le taux de rendement du niveau de scolarité le plus élevé (18 années ou plus) est d'environ 65 % pour les immigrantes et de plus de 100 % pour les femmes non immigrantes. Pour expliquer cette différence de salaires, la revue de la littérature met en cause la qualité de l'éducation des immigrantes obtenue dans leur pays d'origine. Ainsi, les systèmes d'éducation étant différents d'un pays à l'autre, la scolarité des immigrantes se distingue également de celle acquise au Canada surtout en ce qui concerne la qualité. Malheureusement, le recensement ne fournit pas des données sur la scolarité acquise à l'étranger et celle acquise au Canada pour pouvoir tester l'impact de chaque variable. Cependant, les études qui se sont penchées sur cette question ont trouvé que la scolarité acquise à l'étranger est moins récompensée que celle acquise au Canada (Picot et Sweetman, 2005; Ferrer et al, 2004). Sans toutefois nier que la variable « nombre d'années de scolarité » présente certains problèmes de mesure, l'hypothèse qu'un diplôme obtenu à l'étranger est moins valorisé qu'un diplôme acquis au Canada pourrait être plausible.

De même, la langue d'usage à la maison a un impact sur le salaire dans les deux cas. Les femmes qui parlent l'anglais à la maison gagnent plus que les autres. En prenant comme référence les immigrantes qui parlent l'anglais à la maison, l'écart est d'environ 23 % et 24 % entre les immigrantes qui parlent le français et l'anglais à la maison, et celles qui parlent une autre langue que ces deux langues respectivement. De même, le fait de parler le français à la maison diminue le salaire hebdomadaire d'environ 6 %, et de 13 %, et de 13 %,

respectivement, pour les non-immigrantes qui parlent le français seulement et pour celles qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais à la maison.

Les résultats révèlent qu'il y a une relation entre le salaire et le statut matrimonial. Le fait d'être en couple (mariée ou en union libre) a une incidence plus élevée sur le salaire chez les immigrantes que chez les natives. L'écart salarial est de 6 % entre les immigrantes vivant en couple et leurs homologues qui ne le sont pas. Parallèlement, cet écart descend à environ 4 % chez les non-immigrantes mariées ou en union libre et celles qui ne le sont pas. Dans les deux cas, les coefficients relatifs à la présence d'enfants à la maison sont négativement significatifs et montrent que le fait d'avoir des enfants à charge a une influence négative sur le salaire moyen des femmes en général.

La région de résidence a un effet significatif sur le salaire, aussi bien pour les immigrantes que pour les natives. Les femmes natives résidant dans l'une ou l'autre des trois grandes RMR (Montréal, Toronto et Vancouver) gagnent des salaires plus élevés que celles de caractéristiques comparables vivant dans le Reste du Canada. De ces trois RMR, l'écart est beaucoup plus sensible entre les natives du Reste du Canada et celles résidant à Toronto (environ 29 %), alors qu'il est moins élevé entre les natives montréalaises et celles vivant dans le Reste du Canada (environ 13 %). Les mêmes observations se vérifient chez les immigrantes résidant à Toronto et à Vancouver, car elles reçoivent un salaire moyen supérieur à celui de leurs homologues vivant dans le Reste du Canada. Cependant, le fait de vivre à Montréal n'a pas d'effet statistiquement significatif sur le salaire des immigrantes.

La comparaison des gains de deux groupes de femmes de même région de résidence permet d'affirmer que le salaire moyen des natives est plus élevé que celui des immigrantes. Par rapport au salaire moyen du Reste du Canada, le fait de résider à Vancouver permet au salaire hebdomadaire moyen d'augmenter de 10 % et de 21 % respectivement chez les immigrantes et les natives. À Toronto, le salaire moyen augmente d'environ 16 % chez les immigrantes et de 29 % chez les natives. Il en va de même pour les Montréalaises, car, en considérant le salaire hebdomadaire moyen de celles vivant au Reste du Canada comme référence, le salaire hebdomadaire moyen augmente de 14 % chez les natives alors que chez les immigrantes cette variable n'est

même pas statistiquement significative. Ces résultats corroborent ceux trouvés par l'analyse descriptive.

Rappelons que la décomposition d'Oaxaca-Blinder suppose d'abord que l'écart de salaire est composé de trois parties : la première partie est expliquée par les différences au niveau des caractéristiques, la deuxième est expliquée par les rendements des caractéristiques et la troisième est expliquée par l'interaction des différences dans les caractéristiques et dans les coefficients (équation 17). Les résultats de cette décomposition sont présentés au tableau 33.

Tableau 33 : Décomposition de l'écart de salaire hebdomadaire moyen entre les immigrantes et les non-immigrantes en trois composantes

Estimés	Contribution	E-T
Caractéristiques (a)	0,010	0.009
Coefficients (b)	0,150***	0.013
Interaction (c)	-0,099***	0.015
Différence totale (a+b+c)	0,061***	0.007

Source : tableau 32

Note : E-T : écarts-types

Selon Jann (2008), la contribution des caractéristiques indique que le salaire hebdomadaire moyen des immigrantes pourrait augmenter de 0,010 si elles avaient les mêmes caractéristiques que les natives. De même, la contribution des coefficients indique que le salaire hebdomadaire moyen des immigrantes croît de 0,150 si les coefficients des natives sont appliqués aux caractéristiques des immigrantes. La part de l'interaction mesure l'effet simultané de la différence dans les caractéristiques et dans les coefficients.

Les résultats montrent que l'écart de salaire hebdomadaire moyen entre les immigrantes et les natives est entièrement expliqué par les différences observées au niveau des rendements des caractéristiques (coefficients). Ces résultats impliquent que ces différences au niveau des coefficients s'expliquent entre autres par des facteurs inobservés, les facteurs non mesurés (les variables utilisées présentent des erreurs de mesure), et par la discrimination.

Selon la littérature, il y a discrimination salariale à l'encontre des immigrantes dans la mesure où, à productivité égale, les natives obtiennent des salaires systématiquement supérieurs à ceux des immigrantes. En effet, la décomposition du salaire montre que le salaire hebdomadaire moyen des natives est de 6 % supérieur à celui des immigrantes.

L'extension de la technique standard d'Oaxaca et Blinder permet la décomposition du salaire hebdomadaire de deux groupes de femmes en deux composantes, l'une appelée « expliquée » et l'autre appelée « inexpliquée » (voir équation 19). La première composante est attribuée à la différence dans les caractéristiques des deux groupes et la deuxième composante mesure la discrimination et capture les effets potentiels des différences dans les facteurs inobservés (Jann, 2008).

Tableau 34 : Décomposition de l'écart de salaire hebdomadaire moyen entre les immigrantes et les non-immigrantes en deux composantes

Composantes	Contribution	E-T
Expliquée (d)	-0.090***	0.011
Inexpliquée (e)	0.151***	0.013
Différence totale (d+e)	0.061***	0.007

Source : tableau 32

Note : E-T : écarts-types

Le tableau 34 permet de constater que la totalité de l'écart de salaire entre les immigrantes et les non-immigrantes est attribuable à la composante inexpliquée, c'est-à-dire à la différence dans le rendement des caractéristiques des deux groupes, soit entre autres la discrimination.

En examinant la contribution de chaque variable aux deux composantes (tableau 35), on remarque que l'influence de l'éducation et de l'expérience professionnelle est la plus importante dans l'explication de cet écart.

Tableau 35 : Part des caractéristiques dans l'écart salarial hebdomadaire entre les immigrantes et les non-immigrantes

Caractéristiques	Composante expliquée		Composante inexpliquée	
	Contribution	E-T	Contribution	E-T
Constante	-	-	-0.516***	0.074
Expérience professionnelle	-0.012***	0.001	0.182***	0.030
Scolarité	-0.020***	0.002	0.377***	0.067
Langue parlée le plus souvent à la maison	0.041***	0.011	0.044***	0.013
Statut matrimonial et présence d'enfants à la maison	0.005***	0.001	-0.021	0.012
Région de résidence	-0.103***	0.003	0.083***	0.009
Total	-0.090***	0.012	0.151***	0.013

Source : tableau 32.

Les résultats laissent voir que l'écart de salaire expliqué par les caractéristiques provient surtout de la langue d'usage à la maison. L'écart de salaire pourrait être réduit de 4 % si la langue parlée le plus souvent à la maison était la même pour les deux groupes. Ces résultats portent à croire que les immigrantes parlent souvent à la maison une autre langue que l'anglais, langue parlée le plus souvent à la maison par les natives.

La part de l'écart salarial liée aux différences des rendements des caractéristiques, assimilé dans la littérature à la discrimination et aux facteurs inobservables, provient essentiellement de deux variables : le niveau de scolarité et l'expérience professionnelle. En d'autres mots, si la scolarité et l'expérience professionnelle des femmes immigrantes étaient égales à celles des femmes non immigrantes, l'écart salarial entre ces deux groupes pourrait être réduit totalement. Cette situation peut provenir d'une part, du type de formation suivie dans le pays dont les standards ne correspondent pas aux exigences du marché de l'emploi salarié canadien, et d'autre part, du comportement discriminatoire des employeurs canadiens envers les femmes nées à l'étranger.

En somme, même s'il y a des erreurs de mesure, ces résultats révèlent une discrimination salariale possible à l'égard des immigrantes, expliquée surtout par les différences dans les rendements au niveau de la scolarité et de l'expérience de travail. Ces résultats

confirment l'hypothèse que les immigrantes éprouvent des difficultés sur le marché du travail salarié. Il est vrai que dans cette situation, les femmes immigrantes peuvent se sentir opprimées et incapables de faire la concurrence face à leurs homologues natives sur le marché du travail. Comme le mentionnent Earle et Sakova (2000), le groupe discriminé est plus susceptible d'opter pour le travail à son compte. Ainsi, l'hypothèse que la participation des femmes immigrantes aux activités entrepreneuriales est une solution aux difficultés rencontrées sur le marché du travail se trouve confirmée. Plusieurs auteurs sont arrivés à des conclusions semblables (Raijman et Semyonov, 1997; Dallalfar, 1994; Fairlie et Meyer, 1996; Clark et Drinkwater, 2000; Le, 1999; Mata et Pendakur, 1999; Kazemipur et Halli, 2001). Pour concrétiser ces conditions défavorables des immigrantes sur le marché du travail, nous cherchons à vérifier l'hypothèse que les immigrantes exercent des activités entrepreneuriales comme une alternative aux emplois limités pour elles.

Pour déterminer la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les natives, nous avons utilisé la commande « fairlie » disponible dans le logiciel Stata. Cette commande proposée par Fairlie (2003, 2005) calcule la décomposition des écarts entre deux groupes dans la régression non linéaire. La commande « fairlie » quantifie la contribution des variables explicatives dans le différentiel de probabilité ainsi que les écarts-types.

Les résultats du tableau 36 montrent que, pour les deux groupes, la probabilité d'emploi augmente avec le niveau d'éducation, mais avec des coefficients plus grands chez les femmes non immigrantes. Autrement dit, avec un même niveau d'éducation, la chance d'être employée est plus grande chez les natives que chez les immigrantes. Pour les deux groupes également, les femmes qui parlent la langue anglaise à la maison ont plus de chance d'être employées que celles qui utilisent à la maison une langue autre que l'anglais.

Tableau 36 : Probabilité d'emploi des immigrantes et des non-immigrantes âgées de 25 à 55 ans (modèle Logit), Canada, 2001

Caractéristiques	Immigrantes		Non-immigrantes	
	Coefficients	E-T	Coefficients	E-T
Constante	0.567***	0.090	-0.082	0.076
Expérience	0.063***	0.005	0.039***	0.003
Expérience au carré	-0.002***	0.000	-0.001***	0.000
Nombre d'années d'études (référence : moins de 5 années d'études)				
5 à 8 années d'études	-0.036	0.077	0.116	0.075
9 à 13 années d'études	0.257***	0.072	1.095***	0.070
14 à 17 années d'études	0.555***	0.075	1.702***	0.071
18 années d'études ou plus	0.788***	0.080	1.944***	0.074
Langue parlée le plus souvent à la maison (référence : Anglais)				
Français	-0.212***	0.061	-0.068***	0.016
Bilingue	-0.239	0.217	-0.483***	0.092
Allophone	-0.583***	0.023	-0.642***	0.052
Statut matrimonial (référence : les autres statuts matrimoniaux)				
Mariée ou en union libre	-0.061**	0.028	0.210***	0.015
Présence d'enfants à la maison (référence : sans enfants)				
Au moins 1 enfant de 5 ans ou moins	-0.795***	0.034	-0.955***	0.020
Au moins 1 enfant de 6 à 14 ans	-0.169***	0.034	-0.206***	0.019
Au moins 1 enfant de 15 ans ou plus	0.103***	0.035	0.162***	0.020
Région de résidence (référence : Reste du Canada)				
Montréal	-0.251***	0.040	0.159***	0.022
Vancouver	-0.172***	0.034	0.062**	0.031
Toronto	0.019	0.026	0.176***	0.023
Pseudo R ²	0.0534		0.0659	
Nombre d'observations	41 471		146 763	

Note : La variable dépendante prend la valeur 1 si la femme occupe un emploi et 0 dans le cas contraire. ***, **, et * représentent respectivement des résultats significatifs à 1%, 5% et 10%.

E-T : écarts-types.

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

De même, la chance d'avoir un emploi est beaucoup plus grande chez les femmes ayant des enfants plus âgés à la maison que celles ayant des enfants en bas âge. Ceci confirme l'hypothèse que le fait d'avoir des enfants plus jeunes à la maison diminue la chance d'être embauchée.

En considérant les femmes résident dans le Reste du Canada comme référence, les natives vivant dans l'une ou l'autre RMR ont plus de chances d'être employées alors que les immigrantes vivant dans l'une ou l'autre des trois RMR ont moins de chances d'être employées que celles résidant dans le Reste du Canada.

Rappelons que la commande « fairlie » permet de faire la décomposition de la probabilité d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes.

Tableau 37 : Décomposition de la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes.

Probabilité d'emploi des femmes nées au pays : 0,760
Probabilité d'emploi des immigrantes : 0,691
Différence 0,069
Composante expliquée : 0,051

Source : tableau 36

Les estimations montrent que la probabilité d'emploi des femmes immigrantes est de 0,691 alors que celle des femmes natives du pays est de 0,760. Ainsi, la probabilité différentielle d'emploi entre ces deux groupes est de 0,069. La contribution de la composante expliquée est estimée à 0,051. En d'autres termes, la différence dans les caractéristiques entre les immigrantes et les natives explique environ 74 % du différentiel d'emploi. La décomposition détaillée de la composante « expliquée » (tableau 38) montre que la langue parlée à la maison contribue largement à la probabilité différentielle entre les immigrantes et les natives.

Tableau 38 : Part des caractéristiques dans la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes

Caractéristiques	Composante expliquée	
	Contribution (E-T)	%
Expérience professionnelle	0.008*** (0.0003)	11.59
Scolarité	0.006*** (0.0003)	8.69
Langue parlée le plus souvent à la maison	0.051*** (0.005)	73.9
Statut matrimonial et présence d'enfants à la maison	-0.003*** (0.003)	-4.35
Région de résidence	-0.011*** (0.001)	-15.9
Total « expliqué »	0.051	73.9

Source : tableau 36

Ces résultats confirment l'hypothèse que les difficultés linguistiques constituent un obstacle à l'accès au marché du travail chez les immigrantes. De plus, la différence des deux groupes au niveau de l'expérience professionnelle et du niveau de scolarité

contribue respectivement pour 11,6 % et 8,7 % à la probabilité différentielle d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes.

Même si la commande « fairlie » ne produit pas la contribution de la composante « inexplicée » liée aux différences dans les rendements de ces caractéristiques (Fairlie, 2005), nous supposons que le résidu correspond à la contribution de la composante « inexplicée ». Le résidu est obtenu en prenant la différence entre l'écart de probabilité (0,069) et la contribution de la composante « expliquée » (0,051), soit 0,018 ou 26 %. Si tel est le cas, la plus grande contribution à cet écart provient de la différence dans les caractéristiques, mais la partie liée aux différences dans les rendements des caractéristiques et des facteurs inobservés est également non négligeable.

Ces résultats viennent corroborer ceux de l'analyse descriptive, soulignant la faible probabilité d'emploi des femmes nées à l'étranger par rapport aux femmes nées au pays. À ce sujet, l'étude de Beaucage et al. (2004) a montré que les perspectives limitées de promotion dans l'emploi salarié auraient favorisé un passage moins volontaire des femmes et des hommes vers le travail autonome. Tout cela permet de souligner les problèmes affrontés par les immigrantes sur le marché du travail. Ce constat appuie d'ailleurs la théorie du désavantage à l'égard des immigrants sur le marché du travail (Mata et Pendakur, 1999; Kazemipur et Halli, 2001; Earle et Sakova, 2000).

Dans cette même ligne de pensée, Rajjman et Semyonov (1997) soulignent que les femmes nées à l'étranger sont doublement désavantagées sur le marché du travail : en tant qu'immigrante et en tant que femme. De ce fait, les immigrantes font face à une perte professionnelle beaucoup plus grande que celle éprouvée par leurs homologues masculins (Boyd, 2000; Rajjman et Semyonov, 1997). C'est dans de telles conditions que les immigrantes doivent parfois choisir entre le chômage et l'emploi autonome dans des activités entrepreneuriales de petite taille (Boyd, 2000; Dallalfar, 1994).

À la lumière de ces résultats, nous pouvons affirmer que les emplois sont limités pour les femmes immigrantes. Dès lors, les activités entrepreneuriales pourraient être une option alternative chez les femmes nées à l'étranger. L'exercice des activités à compte propre semble être un moyen d'intégration à la société d'accueil.

L'objectif de l'étude était d'identifier les déterminants de l'entrepreneuriat chez les immigrantes au Canada. Les conditions défavorables du marché du travail, le revenu imputable au travail à compte propre ainsi que la flexibilité en ce qui a trait à l'horaire de travail et l'autonomie qu'offre ce type d'emploi peuvent être des motifs possibles de l'exercice des activités entrepreneuriales chez les femmes nées à l'étranger. Dans cette perspective, l'étude de Beaucage et al. (2004) prouve que le travail autonome découle le plus souvent d'une décision motivée à la fois par des aspirations personnelles ou professionnelles spécifiques et par des conditions d'emploi précaires ou insatisfaisantes.

Néanmoins, ces facteurs de répulsion et d'attraction ne sont pas les seuls à devoir être considérés dans l'explication de l'exercice des activités entrepreneuriales. Il existe d'autres caractéristiques essentielles à prendre en considération (Li, 2001; Mata et Pendakur, 1999). Ainsi, nos résultats prouvent que la participation aux activités entrepreneuriales chez les immigrantes varie selon la durée de séjour après l'établissement, l'âge à l'immigration, le pays de naissance, le niveau de scolarité et la langue parlée à la maison.

CONCLUSION

La présente étude avait pour objectif d'examiner les facteurs qui expliquent l'entrepreneuriat chez les femmes immigrantes au Canada. Elle s'inscrit dans le contexte du questionnement sur les raisons de la croissance et de l'émergence du travail autonome chez les immigrants. Selon la revue des écrits, les recherches sur cette problématique ont essentiellement porté sur les immigrants en général ou sur les hommes immigrants. À notre connaissance, peu de recherches ont été consacrées à la question des femmes immigrantes au Canada.

Dans cette étude, nous avons tenté de répondre à la question de savoir pourquoi les femmes nées à l'étranger s'engagent davantage dans les activités à leur compte. Nous avons comparé l'entrepreneuriat chez les femmes nées hors du Canada et chez leurs homologues nées au pays. Pour ce faire, nous avons posé deux hypothèses principales et cinq hypothèses spécifiques.

Les analyses faites nous conduisent à trois conclusions principales. Premièrement, l'analyse descriptive montre que les femmes immigrantes manifestent plus d'esprit entrepreneurial que les natives de caractéristiques comparables. Toutefois, le taux de travail autonome des femmes est toujours inférieur à celui des hommes, tant pour les immigrants que pour les natifs. Au sujet du taux d'emploi, les femmes nées à l'étranger enregistrent un faible taux d'emploi par rapport à celui des autres groupes étudiés. Ce faible taux d'emploi est associé à un taux de chômage local plus élevé. De même, ces femmes enregistrent de faibles revenus d'emploi salarié comparativement à celui des autres. Bien que leur revenu du travail autonome soit plus faible que celui des hommes immigrants ou natifs, il est légèrement supérieur à celui des femmes natives.

Deuxièmement, les résultats obtenus par la méthode probit structurelle démontrent une relation statistiquement positive entre l'exercice du travail à propre compte et les gains imputables au travail autonome et à l'emploi salarié. En d'autres termes, l'écart de revenu entre ces deux secteurs d'emploi est un facteur pouvant attirer les femmes immigrantes à prendre la décision de devenir entrepreneure. En revanche, les résultats révèlent une relation négative entre le taux de chômage et l'exercice des activités entrepreneuriales

chez les immigrantes. Ces résultats portent à croire que les immigrantes entreprennent beaucoup plus des activités à compte propre lorsque le taux de chômage est faible. La variable représentant la présence d'enfants en bas âge et celle à l'âge scolaire est statistiquement positive. Selon nos résultats, les immigrantes ayant des enfants en bas âge sont plus susceptibles d'être entrepreneures que les autres. De même, les femmes immigrantes les plus entreprenantes sont celles mariées ou en union libre. De ce fait, ces résultats appuient l'hypothèse selon laquelle le travail autonome offre la flexibilité dans les horaires de travail permettant ainsi de combiner les responsabilités familiales et professionnelles.

Par ailleurs, les femmes ayant un niveau de scolarité élevé présentent un comportement entrepreneurial alors que celles avec un faible degré de scolarité sont moins susceptibles de devenir travailleuses à compte propre. Les femmes dont la langue d'usage à la maison est le français sont plus passionnées par les affaires d'entreprises que les autres. Les femmes parlant le français et l'anglais à la maison manifestent également un comportement entrepreneurial plus fort que celles qui parlent à la maison l'anglais seulement ou une langue autre que le français et l'anglais. En considérant les femmes immigrantes établies au Canada à l'âge adulte comme référence, celles établies au plus jeune âge et celles établies à l'âge scolaire manifestent plus d'esprit entrepreneurial. Selon l'année d'immigration, les femmes immigrantes ayant séjourné longtemps dans le pays d'accueil présentent plus d'esprit entrepreneurial que les autres cohortes de femmes. Concernant le pays de naissance, les femmes originaires des autres pays d'Asie orientale et du Sud-Est manifestent plus de comportement entrepreneurial que les autres.

Enfin, troisièmement, la décomposition du salaire des immigrantes et des natives par la méthode d'Oaxaca et Blinder nous a permis de confirmer l'hypothèse du désavantage éprouvé par les immigrantes sur le marché du travail. Cette décomposition a montré qu'il y a un écart salarial entre les immigrantes et les natives et elle a dégagé la source de cet écart. Les résultats révèlent que l'écart salarial entre ces deux groupes de femmes provient essentiellement de la différence observée dans les rendements des caractéristiques. En d'autres mots, la part expliquée par la discrimination et d'autres facteurs inobservés est importante. Dans le cas de la différentielle d'emploi entre les

immigrantes et les natives, les résultats laissent voir que la probabilité d'emploi est plus élevée chez les femmes nées au Canada que celles nées à l'étranger. Bien que la part expliquée par les différences au niveau des caractéristiques soit plus élevée, la part expliquée par les facteurs inobservés est également non négligeable. Ces constats viennent appuyer ceux trouvés dans la partie de l'analyse descriptive soulignant le faible taux d'emploi chez les femmes immigrantes.

En somme, il faut reconnaître que l'entrepreneuriat des femmes immigrantes ne peut être expliqué par un seul facteur, mais plutôt par une combinaison de facteurs : certains de caractère volontaire et d'autres de caractère involontaire.

Il convient de souligner que cette étude a des limites et les résultats doivent être interprétés avec beaucoup de réserve. À défaut de données longitudinales sur les immigrants et sur les personnes nées au pays en ce qui a trait à leurs activités sur le marché du travail, nous nous sommes limitée aux données du recensement. Celles-ci sont de nature transversale et ne permettent pas de saisir l'évolution réelle de la situation des immigrantes entrepreneures au cours du temps. De plus, ces données ne renferment pas d'informations sur certaines variables importantes telles que la catégorie d'immigration lors de l'établissement et le type d'activité du conjoint. Ces variables pourraient cependant apporter d'autres informations utiles sur les facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat des femmes immigrantes. Par exemple, les femmes immigrantes peuvent devenir entrepreneures par l'influence du conjoint et pour prendre la relève de l'entreprise familiale.

En outre, pour certaines variables, nous reconnaissons l'existence d'une erreur de mesure. Les données utilisées dans cette étude ont été recueillies dans le cadre du recensement et celui-ci présente certaines faiblesses. Les erreurs de dénombrement et les erreurs dans les observations sont souvent signalées dans le cadre du recensement. La sur ou sous-estimation de certaines sous-populations et les fausses déclarations peuvent conduire à des erreurs de mesure sur les variables individuelles. Par exemple, les gens n'aiment pas donner des précisions sur leurs gains d'emploi, ce qui peut conduire à des erreurs de mesure du revenu. De plus, la technique de Mincer utilisée pour estimer

l'expérience professionnelle surestime celle-ci lorsque les interruptions de carrière ne sont pas observables.

Malgré ces limites, nous pensons que cette étude permet l'avancement des connaissances au sujet de l'entrepreneuriat des immigrants en général et des immigrantes en particulier. Nous pensons qu'elle ouvrira des pistes intéressantes pour des recherches futures dans le domaine de l'entrepreneuriat des femmes immigrantes, car elle est riche d'interrogations et d'informations dans un domaine intéressant et peu exploité. Dans ce sens, nous proposons au moins trois sujets de réflexion. Premièrement, il faudrait déterminer les raisons empêchant ces femmes de travailler à leur compte, étant donné qu'un bon nombre d'immigrantes restent sans emploi. Deuxièmement, il serait également intéressant d'examiner la performance des entreprises créées par les immigrantes comparativement à celles créées par leurs homologues masculins d'une part, et par les natives d'autre part. Enfin, il serait important d'identifier les mécanismes à mettre en place pour soutenir et encourager l'esprit entrepreneurial chez les membres des minorités ethniques et chez les femmes en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

ANTHIAS, F. et N. MEHTA (2003), "The intersection between gender the family and self-employment: The family as a resource", *International Review of Sociology*, Vol.13, N°1, pp.105-116.

BAUM, F. C. (2006), *An Introduction to Modern Econometrics Using Stata*, Stata Press Publication Stata Corp Lp, College Station, p.256- p.275.

BEAUCAGE, A., N. LAPLANTE et R. LÉGARÉ (2004), "Le passage au travail autonome : Choix imposé ou choix qui s'impose? ", *Relations industrielles*, Vol. 59, N° 2, p.345-378

BLANCHFLOWER, D.G. (2000), "Self-employment in OECD countries", *Labour Economics*, Vol. 7 : 471-505.

BLINDER, A.S. (1973), "Wage Discrimination: reduce form and structural estimates", *Journal of Human Resources*, 8 (4), pp. 436-455.

BOUDARBAT, I. et M. BOULET (2007), "Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et la Colombie-Britannique", *IRPP Choix*, Vol.13, N° 7. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques. www.irpp.org

BOYD, R.L. (2000), "Race, Labor Market Disadvantage, and Survivalist Entrepreneurship: Black women in the urban North during the great depression", *Sociological Forum*, Vol.15, N°4, pp. 647-670.

BRUCE, D. (2000), "Effects of the United States tax system on transitions into Self-employment", *Labour Economics*, Vol. 7: 545-574.

CHAMARD, R. (1995), *Entrepreneurship ethnique et les gens d'affaires immigrants*. Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 143p.

- CIC. (2001), *Attrait du travail indépendant pour les Immigrants*, Série de rapport de recherche de la BDIM, juillet 2001.
- CLARK, K., et S. DRINKWATER, (2000), "Pushed out or pulled in? Self-employment among ethnic minorities in England and Wales", *Labour Economics*, Vol.7: 603-628.
- COHEN, L.Gary, (1996), *Entrepreneuriat au féminin*, dans L'emploi et revenu en perspective, N° 75- 001XPF au catalogue, Statistique Canada, 1996.
- DALLALFAR, A. (1994), "Iranian women as immigrant entrepreneurs", *Gender and society*, Vol. 8, N° pp. 541-561.
- DERRIK, T. et J. P. RABBAK (1998), *Stabilité de l'emploi et adaptation des immigrants : Examen des données de l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, Série de documents de recherche de l'EDTR, N° 75F0002M au Catalogue N° 98-01, Statistique Canada.
- DESIRVA, A. (1992), *Les gains des immigrants, une analyse comparative*, Conseil Économique du Canada, N° 17911992F au catalogue.
- DONG, X.Y. et P. BOWLES (2002), "Segmentation et Discrimination dans le marché du travail émergent de l'industrie chinoise ", *Revue d'Économie du Développement*, N° 3-4, pp. 73-111.
- EARLE, J. S. et Z. SAKOVA (2000), "Business start-ups or disguised unemployment from transition economies", *Labour Economics*, Vol. 7: 575-601.
- FAIRLIE, W. R. (2003), "An extension of the Blinder-Oaxaca decomposition technique to logit and probit models ". <http://ssrn.com/abstract=497302>.
- FAIRLIE, W. R. (2005), "An extension of the Blinder-Oaxaca decomposition technique to logit and probit models", *Journal of Economic and Social Measurement* 30 (4), pp. 305-316.

FAIRLIE, W. R. (1999), “ The Absence of the African-American Owned Business: An Analysis of the Dynamics of Self-Employment”, *Journal of Labor Economics*, Vol.17, No.1, pp. 80-108.

FAIRLIE, W. R. et D. B. MEYER (1996), “Ethnic and Racial Self-employment Differences and Possible Explanations”, *The Journal of Human Resources*, 31, N° 4.

FAIRLIE, W. R. et D.B. MEYER (2000), “Trends in self-employment among white and black men during the twentieth century”, *The Journal of Human Resources*, 35, N°4.

FERRER, A. D.A. GREEN et W. CRAIG RIDDELL (2004), *L'effet de la littératie sur les gains des immigrants*, Statistique Canada, Ressources humaines et développement des compétences Canada, N° 89-552-MIF, au catalogue, N° 12.

FORGET, N. (1997), *Entrepreneuriat au féminin*. Rapport du groupe de travail sur l'entrepreneuriat. Québec : Ministère de l'industrie, du commerce, de la science et de la technologie. Direction des communications. 40p.

FRENETTE, M. (2002), *La détérioration des gains des immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome?*, Statistique Canada, Document de recherche, N° 11F0019MIF au Catalogue N° 195.

FRENETTE, M. et R. MORISSETTE (2003), *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours de deux dernières décennies*, Document de recherche, N° 11F0019MIF au Catalogue N° 215.

GILMORE, J. (2008), *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 : analyse selon la région ou le pays de naissance*. Série d'analyse de la population active immigrante, N° 71-606-X2008002 au catalogue, Ottawa : Statistique Canada.

HECKMAN, J. (1979), “Sample selection bias as a specification error”, *Econometrica* 47, pp. 153-161.

HELLY, D. et A. LEDOYEN (1994), *Immigrés et création d'entreprises: Montréal 1990*. Institut québécois de recherche sur la culture, 305p.

- HERB, J. S. (2000), "Taxes, economic conditions and recent trends in male Self-employment: a Canada –US comparison", *Labour Economics*, Vol. 7: 507-544.
- HERB, J.S. et J. KUHN (2001), "Self-employment Dynamics and self-employment Trends: A study of Canadian men and women", 1982-1998; *The Canadian Journal of Economics*, Vol. 34, N°.3, pp.760-784.
- JANN, B. (2008), "A stata implementation of the Blinder-Oaxaca decomposition", ETH Zurich, *Chair of Sociology*, <http://fmwww.bc.edu/repec/bocode>.
- JUTEAU, D., J. DAVIAU-GUAY, et M. MOALLEN (1992), "L'entrepreneurship ethnique à Montréal : première esquisse", *Cahiers québécois de démographie*, Vol.21 N°.2, p. 119-145.
- KAZEMIPUR, A. et S.S. HALLI (2000), "The colour of poverty: A study of the poverty of immigrant groups in Canada", *International Migration*, 38 (1) : 69-88.
- KAZEMIPUR, A. et S.S. HALLI (2001), "Immigrants and 'new poverty': The case of Canada", *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 35(4): 1129-1156.
- KAZEMIPUR, A. et S.S.HALLI (2001), "The changing Colour of Poverty in Canada", *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 38(2) : 217-238.
- KEE, P., (1995), "Native-Immigrant Wage Differentials in the Netherlands: Discrimination?", *Oxford Economic Papers*, News series, Vol. 47, N°.2, pp. 302-317.
- LAVOIE, D. (1988), *Les entrepreneurs: Pour une économie canadienne renouvelée*, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 64p.
- LE, A.T. (1999), "Self-Employment and Earnings among Immigrants in Australia", *International Migration*, 37 (2): 383-412.
- LI, P.S. (2001a), "Immigrants' Propensity to Self-Employment: Evidence from Canada", *International Migration Review*, 33(2): 378-402.

LI, P.S. (2001), “ The Market Worth of Immigrants Educational Credential”, *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, Vol. 27, N°1.

LIN, Z., J. YATES, et G. PICOT (1999), *L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé: Analyse empirique des faits récents survenus au Canada*, Statistique Canada N° 11F0019MPF N° 133, 22p.

LIN. Z., J.YATES, et G. PICOT (1999), *Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada*, Analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, N° 11F0019MPF, N° 134. 35p.

MADDALA, G.S. (1983),“Limited-dependent and qualitative variables in econometrics”, *Cambridge University Press*, p. 231-234.

MATA, F. et R. PENDAKUR (1999), “Immigration, labor force Integration and The pursuit of Self-employment”, *International Migration Review*, 33 (2): 378-402.

MATA, F. (1999), “The Non-Accreditation Immigration Professionals in Canada : Societal Dimension of the problem”, *Programme du multiculturalisme*, Ottawa, Ministère du Patrimoine Canadien.

MINCER, J. (1974), *Schooling, Experience and earnings*, *National Bureau of Economic Research*, New York, 152 p.

MUSAFILI, P. (1991), *Les caractéristiques personnelles et de gestion des immigrants-entrepreneurs : Cas de la Région de Saguenay au Québec*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 1991.

OAXACA, R., (1973), “Male-Female Wage differentials in Urban Labor markets”, *International Economic Review*, Vol. 14, N°3, pp 693-309.

OSTROVISKY, Y. (2008), *Inégalité et instabilité des gains chez les immigrants au Canada*, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, 11F0019M N° 309, Ottawa : Statistique Canada.

PARÉ, S. (2000), "L'entrepreneurship ethnique à Montréal à Toronto : étude comparative de deux secteurs des quartiers multiethniques de Côte-des-Neiges et Parkdale", *Working Paper # 14*, Montréal : CMQ-IM. Site [http : // www.im.metropolis.net](http://www.im.metropolis.net)

PÉCOUD, A. (2005), "Les enjeux de l'entrepreneuriat immigré", *Journal of International Migration and Integration*, Vol.6, N° 3/4.

PERLOFF, J. M. (1991), "The Impact of Wage Differentials on choosing to work in Agriculture", *American Agricultural Economics Association*, 73(3), pp. 671- 680.

PERRUCHET, A. (2003), *Rentabilités des études doctorales et choix d'orientation en troisième cycle*. Réseau d'études sur l'enseignement supérieur, IREDUC- Dijon.

PICOT, G. et F. HOU (2003), *Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants*, Série de documents de Recherche des études analytiques N° 11 F0019MIF au catalogue N° 204, Direction des études analytiques, Ottawa : Statistique Canada.

PICOT, G. et F. HOU (2003), *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au canada*, Série de documents de Recherche des études analytiques N° 11 F0019MIF au catalogue N° 198, Direction de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Ottawa : Statistique Canada.

PICOT, G. et A. SWEETMAN (2005), *Dégradation du bien être des immigrants et causes possibles*, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, 11 F0019MIF N° 262, Ottawa : Statistique Canada.

RAIJIMAN, R. et M. SEMYONOV (1997), "Gender, Ethnicity, and Immigration: Double disadvantage and triple disadvantage among recent immigrant women in the Israeli Labor Market", *Gender et Society*, Vol. 11, N°.1.

RAZIN, E. et A. LANGLOIS, (1996), "Metropolitan Characteristics and Entrepreneurship among Immigrants and Ethnic Group in Canada", *International Migration Review*, Vol.30, N° 3, pp. 703-727.

REITZ, J. G. (2001), "Immigrant success in the Knowledge Economy: Institutional Change and the Immigrant Experience in Canada, 1970-1995", *Journal of Social Issues*, Vol. 57, N° 3.

ROBICHAUD, Y. et E. MCGRAW (2003), *Analyse comparative entre l'entrepreneurship féminin et l'entrepreneurship masculin : le cas des entreprises de services et de détail chez les francophones du Nouveau-Brunswick*, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 64p. ISBN 0-88659-092-2, <http://www.umoncton.ca/icrdr/>.

ROY, G. (2000), *Profil des travailleurs autonomes immigrants et membres des communautés culturelles du Québec*, CIRETA. 171 p.

SIMPSON, W. et R. SPROULE (1998), *Analyse économique du travail autonome au Canada au moyen de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada*, N° 98-16 au catalogue.

STATISTIQUE CANADA (2002), *Le financement des petites et des moyennes entreprises au Canada*, Catalogue N° lu4-7/2002F.(<http://strategic.ic.gc.ca/prf>).

STATISTIQUE CANADA (2001), *Fichier de microdonnées à grande diffusion du recensement de 2001*, Fichier des particuliers/95M0016XCB- Documentation de l'utilisateur.

STATISTIQUE CANADA (2001c), *Recensement 2001*, N° 97F0020XCB01044, Ottawa.

TOULOUSE J. M. et G. BRENNER (1988), *Les entrepreneurs immigrants : à la recherche d'un modèle théorique*, rapport de recherche 88-05, mai 1988.

TREMBLAY, D. G., C. CHEVRIER, et M. DI LORETO (2006), *Organisation du travail et condition d'exercice du travail autonome: une source d'amélioration et de la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle?*, UQAM, N° 2006-07.

TREMBLAY, D.G. et C. CHEVRIER (2003), *Les motifs de recours au travail autonome par les entreprises et les avantages et inconvénients qu'y voient les travailleurs*

autonomes, Chaire de recherche sur les enjeux socioculturels de l'économie du savoir, Note de recherche N° 2003-1.

TREMBLAY, D.G. et É. GENIN (2008), *Choisir le travail autonome : le cas des travailleurs indépendants de l'informatique*, Chaire de recherche sur les enjeux socioculturels de l'économie du savoir, Note de recherche N° 08-04.

VILLENEUVE, V. (1996), *Facteurs de localisation des immigrants entrepreneurs francophone et potentiels attractifs du Saguenay-Lac - St-Jean*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 1996.

WANG, S. et L. LO (2005), "Chinese Immigrants in Canada: Their Changing Composition and Economic Performance", *International Migration*, 43(3): 35-71.

WONG, L. et M. NG. (2002), "The Emergence of Small Transnational Enterprise in Vancouver: The Case of Chinese Entrepreneur Immigrants", *International Journal of Urban and Regional Research*, 26(3) : 508-530.

WOOLDRIDGE, J. M. (2002), "Introductory Economics: A modern approach", *Journal of Applied Econometrics*, Vol.17. N° 2.

YUENGERT, M. A. (1993), "Testing Hypotheses of Immigrant Self-Employment", *The Journal of Human Resources*, N° 30, 1.

ZHU, N. (2002), "The impacts of income gaps on migration decisions in China" *Economic Review*, 13: 213-230.

ANNEXES

Annexe A1 : Proportion d'entrepreneurs par région par rapport à l'ensemble de la province en comparaison avec la proportion de la population par région par rapport à la population totale de la province. Données d'échantillon.

Régions	Femmes non immigrantes			Hommes non immigrants			Femmes immigrantes			Hommes immigrants		
	N	%	Pop. (%)	N	%	Pop. (%)	N	%	Pop. (%)	N	%	Pop. (%)
Montréal	807	40,9	43,1	1073	39,6	41,9	208	84,9	89,2	376	88,7	89,2
Reste Québec	1165	59,1	56,9	1636	60,4	58,1	37	15,1	10,8	48	11,3	10,2
Total Québec	1972	100	100	2709	100	100	245	100	100	424	100	100
Population totale ^a	40 309			39 175			5149			5167		
Toronto	852	29,7	29,9	1201	30,0	29,7	732	62,5	71,0	1321	68,6	70,7
Reste Ontario	2018	70,3	70,1	2809	70,0	70,3	440	37,5	29,0	606	31,4	29,3
Ontario	2870	100	100	4010	100	100	1172	100	100	1927	100	100
Population totale ^a	48 827			47 383			23308			21 336		
Vancouver	503	38,4	42,6	658	38,7	43,3	356	69,9	77,0	509	72,4	78,0
Reste Colombie-Britannique	808	61,6	57,4	1044	61,3	56,7	153	30,1	23,0	194	27,6	22,0
Colombie-Britannique	1311	100	100	1702	100	100	509	100	100	703	100	100
Population totale ^a	17 127			16 954			7797			6681		

Note : N : nombre d'entrepreneurs par région

% : proportion des entrepreneurs par région par rapport à l'ensemble de la province

Pop (%) : proportion de la population par région par rapport à l'ensemble de la province

a : population totale de toute la province

Source : FMGD de recensement de 2001, Fichiers des particuliers et calculs de l'auteur.

Annexe A2 : Répartition du revenu provenant du travail autonome chez les femmes immigrantes selon le lieu de résidence^b

Lieu de résidence	Montréal		Toronto		Vancouver		3RMR		Reste Canada	
	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N
-50 000 - 15 000	-30 000	1	-21 808	5	0	0	-23 174	6	0	0
-15 001 - < 0	-724	2	-4666	10	-4904	12	-4456	24	-3826	27
0	0	58	0	158	0	71	0	287	0	192
1 - 14 999	6554	71	7143	253	6141	151	6736	475	6948	413
15 000 - 34 999	21 518	47	22 495	176	22 649	84	22 387	307	21 795	213
35 000 - 54 999	41 486	13	43 126	66	43 405	23	42 980	102	42 944	59
55 000 - 74 999	63 975	9	65 719	29	63 262	5	65 069	43	62 874	29
75 000 - 99 999	81 998	4	84 230	12	81 697	5	83 202	21	86 765	12
100 000 et plus	113 735	3	114 929	23	115 032	5	114 830	31	117 613	18
Revenu annuel moyen	15 522	208	19 146	732	14 240	356	17 217	1296	15 498	963

Annexe A3 : Répartition du revenu provenant du travail autonome chez les hommes immigrants selon le lieu de résidence^b

Lieu de résidence	Montréal		Toronto		Vancouver		3RMR		Reste Canada	
	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N
- 50 000 - 15 000	- 50 000	1	-28 502	6	-25 000	1	-30 751	8	-22 146	12
- 15 000 < 0	-4933	5	-5582	17	-4834	9	-5261	31	-5583	26
0	0	80	0	222	0	159	0	461	0	202
1 - 14 999	7980	105	7912	290	7595	109	7858	504	7561	309
15 000 - 34 999	22 969	106	23 548	417	23 230	139	23 389	662	23 205	368
35 000 - 54 999	40 413	34	42 585	176	43 440	58	42 494	268	42 575	164
55 000 - 74 999	65 144	11	63 053	70	62 876	14	63 269	95	62 923	56
75 000 - 99 999	82 035	14	83 713	38	81 797	5	83 133	57	84 417	37
100000 et plus	145 648	20	153 339	85	142 603	15	150 716	120	159 985	83
Revenu annuel moyen	24 866	376	30 256	1321	19 518	509	26 862	2206	29 715	1257

Annexe A4: Répartition du revenu provenant du travail autonome chez les femmes non immigrantes selon le lieu de résidence^b

Lieu de résidence	Montréal		Toronto		Vancouver		3RMR		Reste Canada	
	Revenu moyen	N	Revenu Moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N
- 50 000 - 15 000	-26 664	3	-22 500	2	-20 000	1	-24 165	6	-20 844	22
- 15 000 < 0	-5850	8	-3593	14	-2652	11	-3827	33	-3509	220
0	0	161	0	131	0	100	0	392	0	1196
1- 14 999	6945	341	7086	282	6433	177	6882	800	6518	2832
15 000 – 34 999	22 609	185	23 370	218	22 475	125	22 892	528	22 240	1334
35 000 – 54 999	42 772	57	42 799	91	41 437	48	42 458	196	42 606	356
55 000 – 74 999	61 972	15	62 759	40	63 441	14	62 726	69	62 381	134
75 000 – 99 999	85 251	16	84 105	29	84 213	10	84 458	55	85 345	83
100 000 et plus	115 843	21	115 244	45	111 283	17	114 584	83	114 364	113
Revenu annuel moyen	16 836	807	24 677	852	18 905	503	20 407	2162	14 383	6300

Annexe A 5 : Répartition du revenu provenant du travail autonome chez les hommes non immigrants selon le lieu de résidence^b

Lieu de résidence	Montréal		Toronto		Vancouver		3RMR		Reste Canada	
	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu Moyen	N	Revenu Moyen	N
- 50 000 - 15 000	-37 536	6	-22 403	5	-20 917	5	-27 618	16	-26 781	73
-15 001 < 0	-3599	17	-5026	18	-7475	4	-4654	39	-5091	307
0	0	185	0	164	0	126	0	475	0	1339
1 - 14 999	7514	251	7184	209	6718	147	7208	607	7388	2472
15 000 - 34 999	23 343	304	23 279	316	23 172	200	23 277	820	23 661	2754
35 000 - 54 999	43 017	130	42 258	165	43 029	85	42 690	380	42 923	1123
55 000 - 74 999	63 884	64	63 390	88	61 698	35	63 243	187	62 796	445
75 000 - 99 999	83 457	41	84 220	56	84 928	19	84 066	116	85 365	250
100000 et plus	148 866	75	162 552	180	147 348	37	157 111	292	147 014	486
Revenu annuel moyen	30 716	1073	45 929	1201	27 910	658	36 320	2932	26 894	9249

Annexe A6 : Répartition du revenu d'emploi salarié chez les femmes immigrantes selon le lieu de résidence^b

Lieu de résidence	Montréal		Toronto		Vancouver		3RMR		Reste Canada	
	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N
0	0	236	0	702	0	250	0	1188	0	586
1- 14 999	7502	985	6852	2829	6991	1103	7013	4917	7123	3002
15 000 - 34 999	22 943	1165	24 553	4871	24 137	1586	24 221	7622	24 130	4045
35 000 - 54 999	42 421	430	42 141	2566	42 183	811	42 181	3807	42 657	1764
55 000 - 74 999	61 287	125	62 943	754	61 961	181	62 580	1060	62 324	612
75 000 - 99 999	82 464	36	83 667	221	82 161	59	83 248	316	84 378	147
100000 et plus	113 121	24	112 291	146	111 276	28	112 248	198	111 708	77
Salaire annuel moyen	21 891	3001	27 249	12 089	24 728	4018	25 877	19 108	24 762	10 233

Annexe A7 : Répartition du revenu d'emploi salarié chez les hommes immigrants selon le lieu de résidence^b

Lieu de résidence	Montréal		Toronto		Vancouver		3RMR		Reste Canada	
	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N
0	0	259	0	645	0	263	0	1167	0	441
1 - 14 999	6928	666	6652	1642	7659	672	6941	2980	7073	1427
15 000 - 34 999	23 957	1266	25 463	3487	24 212	1191	24 892	5944	25 228	2757
35 000 - 54 999	42 820	675	43 215	3300	43 326	942	43 182	4917	43 649	2880
55 000 - 74 999	62 394	282	63 166	1591	63 106	405	63 060	2278	63 223	1601
75 000 - 99 999	85 133	126	83 843	686	84 095	174	84 052	986	83 963	730
100 000 et plus	133 873	91	136 132	482	136 635	129	135 932	702	131 851	434
Salaire annuel moyen	31 005	3365	39 369	11 833	35 107	3776	37 038	18 974	41 396	10 270

Annexe A8 : Répartition du revenu d'emploi salarié chez les femmes non immigrantes selon le lieu de résidence^b

Lieu de résidence	Montréal		Toronto		Vancouver		3RMR		Reste Canada	
	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N
0	0	553	0	382	0	209	0	1144	0	3711
1- 14 999	7636	2692	7190	1770	7188	1050	7408	5512	7394	22 965
15 000 - 34 999	24 853	5675	25 774	3823	25 350	1980	25 245	11478	24 297	32 388
35 000 - 54 999	42 425	3293	42 996	3564	42 912	1743	42 761	8600	42 824	16 123
55 000 - 74 999	61 932	954	62 859	1410	61 998	523	62 397	2887	62 049	5083
75 000 - 99 999	82 546	238	84 141	518	83 001	141	83 538	897	82 789	995
100000 et plus	110 725	115	113 148	352	111 461	72	112 406	539	112 433	364
Salaire annuel moyen	29 048	13 520	36 927	11 819	32 293	5718	32 644	31 057	25 541	81 629

Annexe A9 : Répartition du revenu d'emploi salarié chez les hommes non immigrants selon le lieu de résidence^b

Lieu de résidence	Montréal		Toronto		Vancouver		3RMR		Reste Canada	
	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N	Salaire Moyen	N
0	0	426	0	266	0	192	0	884	0	2681
1 - 14 999	6833	1468	6832	910	7192	653	6910	3031	7243	10 508
15 000 - 34 999	25 729	3814	26 041	2383	25 644	1306	25 813	7503	25 479	23 855
35 000 - 54 999	43 548	4281	43 857	3590	44 197	1835	43 784	9706	43 763	26 148
55 000 - 74 999	62 819	2009	63 214	2083	62 771	1005	62 971	5097	62 915	13 499
75 000 - 99 999	83 512	750	84 059	1075	83 904	425	83 847	2250	83 647	4876
100 000 et plus	134 167	564	144 985	1208	135 994	344	140640	2116	131 120	2728
Salaire annuel moyen	41 991	13 312	54 071	11 515	45 951	5760	47 285	30 587	40 825	84 295

Note b → Source : FMGD de recensement de 2001, Fichier des particuliers et calcul de l'auteur. Les données sur le revenu d'emploi sont celles de 2000.